

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

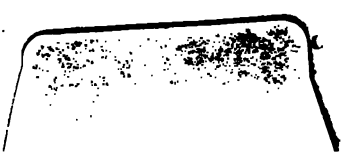
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

23147 f.57



LETTRES

DE

MADAME

DE

MAINTENON.

TOME III.

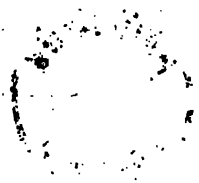
CONTENANT SA VIE.

Prix 24 Sols le Volume.

A PARIS:

Chez ROLLIN, Fils.

M.DCC.LIII.



A. L. P. A. D. D. É. A. S. C.

C'EST à vous, jeune & belle Athenaïs, c'eſt à vous qu'il faut dédier la Vie de Madame de Maintenon, à vous qui auriez paſſé ſur ſes genoux les premieres années de la vôtre, ſi malheureuſement pour nous vous étiez née de ſon tems. Vous trouverez ici le merveilleux du roman, le vrai de l'hiſtoire, & beaucoup de petits faits, propres à confirmer de grandes vérités. Juſqu'ici Madame de Maintenon n'avoit paru que ſous les traits de la ſatire : adorée pendant ſa vie, calomniée après ſa mort. La malignité troubloit ſes cendres, flétriſſoit ſa mémoire, & ſembloit vouloir la punir de ſon élévation, & ſe venger de ſes vertus. Ses Lettres ont commencé à détromper les eſprits ; elles ont eu les ſuffrages les plus reſpectables ; elles ont eu le vôtre ; elles ſont les délices des

perſonnes les plus dignes de l'eſtimer. Exceptez-en les méchans, pour qui les vertus même les plus décidées ſont toujours des vices, tout le monde a ſemblé revenir avec plaiſir de ſes préventions. Cette hiſtoire achevera de déſabuſer ceux qui méritent de l'être, ceux à qui quelque anecdote fournit quelque doute. Je ne vous en offre que la premiere Partie, pour des raiſons que vous ſçaurez la premiere fois que je vous ferai ma cour. Si elle ne vous plaît pas, j'en ſerai bien faché pour les deux ſuivantes : car elles ſeront dans le même goût. Je vous donnerois quelque choſe de mieux, ſi Madame de M—— n'étoit plus jalouſe d'imiter les vertus de Madame de Maintenon que de les publier.

Ce 1 Janvier, 1753.

VIE

VIE
DE
MADAME
DE
MAINTENON.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I.

Naiſſance de Me. de Maintenon.

LA nobleſſe de Françoiſe d'Aubigné, Marquiſe de Maintenon, n'eſt pas douteuſe. Elle étoit petite fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, Gouverneur d'Oleron & de Maillezais, A-

 miral

miral de Bretagne, et Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

* Quelques uns ont prétendu, que Theodore Agrippa d'Aubigné étoit fils naturel d'un prince. C'eſt un menſonge, qui n'étant fondé ſur rien n'a pas beſoin d'être contredit par ſon contrat de mariage avec Mademoiſelle de Lezey.

† Un bruit plus vrai, c'eſt celui qui le fait favori de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, mere d'Henri IV. Cette princeſſe le combla de biens, ne ſe conduiſit que par ſes conſeils, & le fit ſon chancelier.

Aubigné etoit aimable, ſpirituel, bien fait ; la reine l'aima, le lui dit, & l'épouſa en ſecret. Ce mariage ne pût être lon-tems caché à la cour. On les voioit vivre enſemble avec une familiarité que

* Moreri Dictionn.
† Merc. gal. Janv. 1705. P. 233.

la

la vertu & la pieté de la reine firent juger legitime. Quelques envieux d'Aubigné en firent des railleries en préſence d'Henri IV. Vous voulez, leur dit le roi, que je me fâche d'une choſe que chacun de vous voudroit avoir fait.

Ce prince ne laiſſa point languir Aubigné dans les plaiſirs: il en tira de grands ſervices dans toutes ſes guerres, & l'emploia même à quelques négociations.

Aubigné ſe piquoit d'une ſincérité, qu'il pouſſoit un peu trop loin, & qu'il appelloit lui même une rude probité. Cette qualité ne déplaiſoit point au roi, qui loin de récompenſer les flatteurs donnoit à ſa cour l'exemple de la franchiſe.

Pendant qu'on parloit du mariage de ſa ſœur avec pluſieurs princes qui la demandoient, Aubigné & Fontenai, qui étoient couchez dans ſa chambre, s'en entretenoient. Fontenai voulant faire répéter à Aubigné ce qu'il n'avoit pas en-

tendu, le roi, qu'ils croioient endormi, lui cria : Sourd que tu es, n'as tu pas oüi qu'il te disoit, que je voulois me faire plusieurs gendres avec ma sœur ? Dormez, Sire, lui répond Aubigné, dormez : nous en avons bien d'autres à dire sur votre compte.

Après que ce prince eut embrassé la religion catolique, Aubigné, zélé Huguenot, se retira dans sa petite maison de Murcé, où il s'occupa à écrire l'histoire de son tems. Vous devriez écrire la mienne, lui dit un jour Henri : à quoi il répondit ; faites toujours, & j'écrirai.

* Cette histoire parut après la mort d'Henri IV. Cette mort le toucha sensiblement : il publia deux volumes in folio, qu'il fit imprimer à Maillezais, dont il étoit gouverneur. Elle commence à l'an 1500, & finit à 1610. Elle est écrite avec un desintéressement qui lui attira des louanges de tous ses contemporains.

* Du Chesne, Sorel, Placius.

rains. Quelques uns l'ont comparée à celle de M. de Thou, à la quelle il n'en eſt point de comparable. Lorſqu'il en vient à la mort d'Henri IV. il dit que la plume lui tombe des mains, & qu'il n'a plus la force de rien écrire.

Le troiſieme volume parut bientot après, & fut imprimé à Loudun. On y trouva la ligue & les Guiſes trop maltraitez : on blama ſa partialité pour les religionaires : on fut ſcandaliſé de quelques anecdotes d'Henri III. contées avec trop de liberté. Le livre fit du bruit; le parlement en prit connoiſſance, & le fit bruler. Et c'eſt ce qui a rendu ſi rare, ce troiſieme tome, bien plus curieux que les deux premiers.

Sa plume s'exerça ſur des ſujets plus agréables, mais plus dangereux : il fit le divorce ſatirique, qui fut attribué à une grande princeſſe.

Il n'aimoit point Sancy, qui malgré les ſervices qu'il avoit rendus à Henri,

n'avoit pu s'en faire aimer : il écrivit contre lui la mordante & ingénieuſe ſatire, intitulée, *Confeſſion catolique de Sancy*. Cette piéce eſt une des meilleures que nous aïons en ce genre.

* On prétend, qu'il avoit eu un fils de Jeanne d'Albret ; & Bayle aſſure, qu'il avoit vu en Hollande le fils d'un miniſtre, nomme Goyon, qui paſſoit généralement pour petit fils de la reine de Navarre. Peut être Aubigné ne pût il pas lui donner un état plus brillant à cauſe du derangement de ſa fortune.

Pour charmer les ennuis de ſa ſolitude, il compoſa *le Baron de Fæneſte*, livre qui lui valut beaucoup d'ennemis & beaucoup de lecteurs. C'eſt un dialogue entre un homme ſage & un gaſcon evaporé, qui raconte agréablement toutes ſes avantures. Retranchez en quelques diſcours qui ſentent trop l'hérétique, ce

* Rep. aux queſt. d'un provincial.

ſera un chef d'œuvre. Cette ſatire contient pluſieurs événemens du regne de Louis XIII. mais principalement des anecdotes de la vieille cour.

Selon quelques uns, le baron de Fœneſte eſt le duc d'Epernon, à qui l'auteur imputoit ſes diſgraces, & celui qui parle toujours avec ſageſſe eſt du Pleſſis Mornai, qu'Aubigné eſtimoit beaucoup, & aimoit encore plus. Mais il eſt plus vraiſemblable, qu'Aubigné s'eſt contenté de faire dire ſouvent à ſon gaſcon des choſes, qui peignent la ſotte admiration, que les gaſcons avoient pour ce duc, & qui lui fourniſſent une occaſion de le tourner indirectement en ridicule.

Quoiqu'il en ſoit, le nombre des ennemis d'Aubigné aiant groſſi conſidérablement, il fut ſur le point d'être arrêté, je ne ſai ſur quel prétexte; il en eut avis, & ſe réfugia en 1619. à Geneve, où les malheureux trouvoient alors un ſûr azile.

L'amour

* L'amour ne lui permit pas de mourir en paix : à l'âge de ſoixante douze ans, il fut touché de la beauté de Renée Burlamaqui, d'une ancienne maiſon de Lucques réfugiée à Geneve, & il l'épouſa en 1625.

† Il emploia les dernieres années de ſa vie à écrire ſa propre hiſtoire ; piéce fort curieuſe, & dont il y a encore un manuſcrit à Paris, copié de ſa propre main. ‡

Il mourut à Geneve en 1630, âgé d'environ ſoixante-dix-ſept ans. Il laiſſa de Suzanne de Lezey, de la maiſon de Luſignan, qu'il avoit épouſé en 1583 un fils apellé Conſtant d'Aubigné, & deux filles, dont l'une épouſa M. de Vil-

---

* Hiſt de Geneve, dern. edit. T. 1. P. 495.

† Merc. Fevr. 1705.

‡ On a encore de lui des pieces de théâtre, imprimées à Geneve in 8, 1653. Sa vie eſt imprimée à Amſterdam, 2. vol. 1731.

lette,

lette, grand-pere de Madame de Caylus, & l'autre, M. de Caumont d'Ade.

Conſtant d'Aubigné profita très mal de l'éducation que ſon pere lui avoit donnée. Perdu de dettes, il voulut faire un établiſſement à la Caroline : il obtint la charge de vicerôi des iles de l'Amérique ; mais il s'addreſſa aux Anglois. La cour en fut informée, révoqua ſa commiſſion, & lui ôta le gouvernement de Maillezais.

Sa jeuneſſe cauſoit ſes fautes : elle répara ſes malheurs. Madame de Noaillé, riche veuve du païs d'Aunis, lui offrit ſa main. Il l'accepta. Mais il ne ſut pas être heureux. Il ne l'aimoit point ; il la négligea : elle s'en vengea, en lui donnant un rival, ſoit qu'elle en fut dégoutée, ſoit qu'elle crut le ramener par un air de coquetterie, qui n'eſt que trop commun aux femmes.

Aubigné croit la ſienne infidelle, s'abandonne à ſes conjectures & à ſa jalouſie, paſſe

paſſe de l'indifférence à la haine. Sa femme meurt d'une mort violente, & ſon amant eſt aſſaſſiné. Les Noaillés l'accuſent du crime ; il eſt pourſuivi par une famille puiſſante, ſes biens ſont ſaiſis, & il eſt enfermé dans le château trompette.

Le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, avoit donné le commandement de ce château à Cardillac, gentilhomme Bourdelois, ſon parent. Aubigné ſut plaire à ſa fille, & l'aſſura que ſi elle lui procuroit la liberté, il engageroit avec elle une vie dont il lui ſeroit redevable. Cette fille eut bien voulu ſauver ſon amant : mais elle auroit bien voulu auſſi ne pas quitter ſon pere : elle étoit effraïée de la ſeule idée de fuir avec un homme accuſé d'avoir poignardé ſa femme. Aubigné, que le péril avoit rendu tendre, la perſuada. Mais comment le tirer d'une priſon ſi bien gardée ? L'amour tint conſeil, fournit les expédiens, & en aſſura le ſuccès.

Cette généreuſe amie l'accompagne dans ſa fuite, & partage ſes malheurs.

Ils

Ils errent quelque tems dans les païs étrangers, n'aïant pour tout bien que leur amour.

L'eſpérance d'une meilleure fortune les conduiſit en Amérique. Ils s'y marierent; il eſt étonnant qu'Aubigné n'eut pas plutot donné ce gage de ſa reconnoiſſance à ſa bienfaitrice. De ce mariage naquit un garçon, nommé Charles.

Aubigné, aiant gagné quelque ſomme d'argent aux plantations de tabac, pouſſé peut-être par ſon inquiétude naturelle, crut pouvoir hazarder un voïage en France. Il y revint, malgré les-prieres de ſa femme, fut découvert malgré ſes précautions, & mis une ſeconde fois au château trompette.

Madame d'Aubigné, enceinte, & avancée dans ſa groſſeſſe, aprend cette nouvelle, part avec ſon fils au berçeau, & va ſe rendre volontairement priſoniere avec ſon mari.

Elle

Elle obtint de la cour, qu'il ſeroit tranſporté dans les priſons de Niort, pour y être à portée des ſecours de ſes parens. Ce fut là, qu'elle mit au monde en 1635 cette fille, devenue depuis ſi fameuſe.

Elle fut bâtiſée, le 8 Septembre * à Niort, dioceſe de Poitiers, tenuë ſur les fonds par François de la Rochefoucault, & par Mademoiſelle de Neuillan, & apellée Françoiſe.

Madame d'Aubigné ne ſongea plus qu'à procurer une liberté ſolide à ſon mari. Il n'y avoit contre lui que des ſoupçons, & le crédit des parens de ſa premiere femme ; elle vint à bout de

* S'il en faut croire les mémoires que jai entre les mains, c'eſt la datte de l'extrait baptiſtaire envoié aux dames de St. Cyr par l'évêque de Poitiers. Cependant, l'épitaphe de Vertot porte qu'elle n'eſt née que le 28 Novembre 1635.

gagner

gagner ceux-ci par ſon habileté, ſes larmes, & ſes vertus : & elle diſſipa tous les ſoupçons par un écrit où elle prouva l'innocence de ſon époux, qui lui dût une ſeconde fois la liberté.

Aubigné lui redonna bientot les mêmes inquiétudes. Il ſe lia avec quelques jeunes gens qu'on accuſa de fauſſe monnoie, & fut mis comme eux en priſon.

Il implora le ſecours de ſes parens, mais ſa mauvaiſe conduite les avoit dégoutés. On lui reprochoit de n'avoir pas ſu jouir de ſon bonheur ; on lui reprochoit d'avoir épouſé une femme ſans biens, c'eſt à dire la ſeule bonne action que peut-être il eut fait.

Madame d'Aubigné ne perdit point courage : ſon mari lui devenoit d'autant plus cher qu'il étoit plus malheureux ; elle alla s'établir en priſon avec ſes deux enfans, pour adoucir l'amertume de ſes chagrins.

Bientot l'indigence, plus affreuſe encore que la ſervitude, alloit mettre au tombeau cette infortunée famille. Heureuſement Madame de Villette fut la voir : elle vit toutes les horreurs de la miſere, ſon frere aliéné par ſon deſeſpoir, exténué par le manque d'alimens, deux petits enfans couverts de haillons, une mere éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre : la miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait ; & elle n'avoit pu trouver une nourrice. Madame de Villette fut attendrie : la vue de la petite Françoiſe la toucha : elle emmena avec elle à Murcé les deux enfans : & la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis Madame de ſaint Hermine.

Madame d'Aubigné alla à Paris ſolliciter la grace de ſon mari : envain elle embraſſa les genoux du cardinal de Richelieu ; ce miniſtre, qui n'avoit pas aimé Agrippa, & qui puniſſoit toujours le

le fils des fautes du pere, fut inflexible à ſes prieres. C'eſt, lui dit il un jour, c'eſt vous rendre ſervice que de vous ôter votre mari.

Elle avoit de la jeuneſſe, elle avoit de la beauté. Quelques ſeigneurs voulurent s'attacher à elle, et un d'eux ſe prévaloir de ſa ſituation pour faciliter ſa conquête : elle aimoit ſon mari, elle aimoit ſes enfans, mais elle aimoit encore plus ſa vertu. Elle ſe déroba promtement à ces humiliantes importunités. Le duc Bernard de Weymar lui fit préſent de cent piſtoles ; elle alla rejoindre ſon mari, bien fâchée d'avoir montré une miſere reſpectable à des cœurs de rocher incapables de la reſpecter.

Elle voulut r'avoir ſes enfans : Madame de Villette, qui s'étoit attachée à la petite Françoiſe, ne s'en deſſaiſit qu'avec peine. Ce fut dans une priſon què fut élevée cette fille, que le ciel deſtinoit à éprouver tous les revers & toutes les faveurs de la fortune. Elle a dit ſouvent,

que ſa mémoire lui rappelloit d'avoir joué dans ſes premieres années avec la fille du concierge.

* Madame d'Aubigné voiant que le procès de ſon mari trainoit en longueur, fit encore une nouvelle tentative. Sa grace fut accordée, à condition qu'il ſe feroit catholique. Aubigné, qui n'avoit pas beaucoup de religion, promit tout, & fut élargi.

Sorti de priſon, il oublia ſes promeſſes, & pour n'être point inquiété, il réſolut d'aller encore chercher en Amérique le bonheur & la tranquillité qu'il ne pouvoit trouver dans ſa patrie. Il s'embarqua donc avec ſa femme & ſes deux enfans.

Pendant ce voïage, Françoiſe eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun

* 1638.

ſigne

ſigne de vie. Sa mere la prend dans ſe bras, pleure, gémit, & la rechauffe dan ſon ſein. Son pere fatigué de tous ſe cris, veut lui arracher l'enfant dont l mort & la préſence cauſe & irrite ſo deſeſpoir. Un matelot eſt ſur le poin de la jetter dans la mer. Madame d'Au bigné demande qu'un dernier baiſer lu ſoit encore permis, la prend, lui met l main ſur le cœur, & ſoutient qu'elle n'e point morte.

D'un péril elle paſſa bientôt dans u autre. A peine fut-elle revenue de l maladie, que le vaiſſeau fut attaqué p un bâtiment Turc. Pendant que tou l'équipage étoit dans les allarmes, Fran çoiſe diſoit à ſon frere : tant mieux, ſoio pris, nous ne ſerons plus grondez p notre mere.

Cette mere avoit beaucoup de co rage. Sa fille aiant été laiſſée ſur rivage par la négligence d'un domeſtiqu qu'elle en avoit chargé, elle courut

chercher ; mais quelle fut ſa ſurpriſe ! elle la voit entourée de bêtes venimeuſes, prête à être dévorée : elle n'eſt point arrêtée par le ſoin de ſa propre conſervation, elle s'avance avec intrépidité, & l'arrache aux monſtres qui l'alloient étouffer.

CHAP. II.

Enfance de Mademoiſelle d'Aubigné.

MADAME d'Aubigné donnoit tous ſes ſoins à l'éducation de ſes enfans: heureuſement pour eux, elle étoit aſſez pauvre pour les élever elle même. Elle s'attacha particuliérement à ſa fille, en qui elle remarqua plus de talens, & plus de conformité avec ſon caractere: elle ne lui enſeigna pas la vertu, elle la lui inſpira, l'en nourrît. Le feu prit un jour à la maiſon qu'elle occupoit dans l'Amerique; voiant pleurer ſa fille, elle lui en fit une vive reprimande, lui diſant: faut-il pleurer pour la perte d'une maiſon? Madame de Maintenon qui racontoit quelquefois ce trait, ajoutoit, elle m'eut bien grondée davantage, ſi elle eut ſu que ce n'étoit pas la maiſon que je pleurois, mais ma poupée que je voiois bruler.

Sous

Sous les yeux de cette excellente mere, elle ne pouvoit manquer de faire de rapides progrès. Elle lui faiſoit lire les vies de Plutarque, & l'accoutumoit de bonne heure à penſer ſenſément. Elle lui preſcrivoit ſouvent de petites compoſitions, pour former ſon ſtile; & pour lui faciliter ce travail, elle l'obligeoit quelquefois d'écrire à ſes parens.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui l'a toujours été, la prioit de faire les ſiennes.

* Aubigné mourut, & mourut pauvre. Il avoit cru s'enrichir par le commerce, & il avoit été obligé de tirer ſa ſubſiſtance d'un petit emploi militaire, qu'il n'avoit obtenu qu'avec beaucoup de peine.

* 1647.

Sa veuve revint en France. Madame de Villette en eut pitié, & prit chez elle la fille, pour l'inſtruire dans la religion calviniſte. Madame d'Aubigné, quoique zélée catholique, n'eut pas la force de réſiſter à ſes perſuaſions, & Françoiſe n'eut pas de peine à gouter la religion de ſes peres : ſa foible raiſon s'ouvrit à toutes les impreſſions que ſa tante lui donna ; & comme elle ètoit d'un eſprit incapable d'un attachement médiocre, elle aima l'erreur avec paſſion.

Sa mere s'apperçut trop tard, qu'elle avoit mis le ſalut de ſa fille en danger ; mais enfin elle s'en apperçut. Elle crut qu'il ſeroit aiſé d'effacer ces premieres traces, mais elles s'étoient gravées trop profondément ; & la petite hérétique avoit en obſtination ce qui lui manquoit en lumieres.

Sa mere aiant voulu un jour la mener à l'egliſe, elle refuſa opiniâtrément : vous ne m'aimez donc pas, lui dit Ma-

Madame d'Aubigné ! je vous aime de tout mon cœur, lui répondit l'enfant bien inſtruite, mais j'aime encore plus mon Dieu. Il fallut pourtant qu'elle la ſuivit à la meſſe, mais aiant tourné le dos à l'autel, & reçu un ſoufflet de ſa mere, elle lui préſenta l'autre joue : frappez, lui dit-elle, il eſt beau de ſouffrir pour ſa religion.

Madame d'Aubigné voulut retirer ſa fille des mains de Madame de Villette : celle-ci n'y voulut jamais conſentir. Elle prit d'abord des prétextes, & donna enſuite un refus.

* Madame de Neuillant, mere de la ducheſſe de Navailles & parente de Madame d'Aubigné, ſollicita un ordre de la cour, qui la chargea de ſon éducation.

Elle n'oublia rien pour l'inſtruire dans la religion catholique : mais toutes ſes

* 1648

leçons

leçons n'aboutirent qu'à lui faire voir, que Mademoiſelle d'Aubigné avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'eſprit. Madame de Neuillant, piquée de cette réſiſtance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raiſonner avec elle. Elle retrancha ſes careſſes, & la traita avec la plus grande dureté. Elle la confondit avec ſes domeſtiques, & la chargea du ſoin de la baſſe cour. Madame de Maintenon diſoit ſouvent, que c'étoit par ce gouvernement qu'elle avoit commencé, & qu'elle avoit gardé les dindons.

Un jeune païſan oſa l'aimer. Elle ſe prévalut de cette paſſion pour écrire à Madame de Villette, qui la fortifioit dans ſes principes. Ce jeune homme lui aiant déclaré ſon amour, Mademoiſelle d'Aubigné, qui ne ſe ſentoit pas faite pour l'aviliſſement où on la tenoit, en avertit Madame de Neuillant, qui craignit, que ſa parente avec l'état & la candeur des bergeres n'en eut un jour la fragilité.

Elle

Ella la mena donc au couvent des Urſulines de Niort : & Madame de Villette conſentit d'y païer ſa penſion : car Madame de Neuillant vouloit bien avoir la gloire de la convertir, pourvu qu'il ne lui en coutât rien.

Ces religieuſes environnerent de tant de careſſes & de douceurs les vérités catholiques, qu'elles vainquirent ſon averſion. Peu à peu, elle les aima. Ce qui lui déplaiſoit le plus, c'eſt le dogme qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne ſont pas dans le ſein de l'Egliſe. Je me ferai catholique, diſoit-elle ſouvent, pourvu qu'on ne m'oblige pas à croire, qu'un jour ma chere tante Villette ſera damnée : condition qui prouve en même tems la bonté de ſon cœur & la juſteſſe de ſon eſprit.

Les religieuſes ne purent la guérir de cette idée ; & il fallut abſolument, quand elle entra dans la vraie religion, qu'on lui permit de ſe réſerver quelques places dans

dans le ciel pour ceux de ſes amis & de ſes parens qui étoient dans la fauſſe.

Madame de Villette, qui avoit continué de fournir à ſon entretien, ne voulut plus payer ſa penſion, dès-qu'elle eut appris qu'elle s'étoit convertie. C'eſt ainſi que le zele de la religion étouffe dans les ames même les plus tendres les ſentimens de la nature & de l'humanité.

Les religieuſes de Niort la garderent quelque tems par charité: mais on ne fait pas long-tems le bien qu'on ne fait que pour l'amour de Dieu: leur charité ſe refroidit: elles auroient donné, diſoient-elles, de leur ſang pour la convertir; & dès-qu'elles ſe fut rendue à leurs deſirs & à la vérité, elles n'eurent plus le néceſſaire phiſique à lui donner.

Elles repréſentérent à Madame d'Aubigné, que leur maiſon ne pouvoit pas nourrir des penſionaires qui ne paioient point, & la prierent de retirer ſa fille, qui dailleurs étoit aſſez grande pour être

produite dans le monde. Mademoiſelle d'Aubigné rougît de ce diſcours, qui s'imprima ſi bien dans ſa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis à s'aquitter de ce qu'elle devoit à ces religieuſes : quand elle entra à la cour, ce fut ſon premier ſoin : juſqu'alors, elle n'avoit jamais été en état de païer cette petite dette.

Sa mere vivoit du travail de ces mains en attendant la déciſion de quelques procès, qu'elle alla ſoliciter à Paris. Il y en avoit un fort conſidérable, touchant la baronie de Surineau : cette terre avoit appartenu à Conſtant d'Aubigné qui n'avoit pas ſu la conſerver. Madame d'Aubigné voulut la recouvrer, & n'y réuſſit pas.

Elle répétoit auſſi des ſommes conſidérables que la cour devoit à Theodore Agrippa, qui s'étoit ruiné au ſervice de ſon maître dans un tems où les rebelles ſeuls s'enrichiſſoient. Le ſurintendant ne l'écouta pas ; & comment auroit-il écouté une femme ſans protection & ſans amis ?

CHAP.

CHAP. III.

Mariage de Mademoiſelle d'Aubigné.

MADAME d'Aubigné étoit ſur le point de retourner en Poitou, lorſqu'un hazard fort ſingulier lui procura la connoiſſance de Scaron : Madame de Neuillant, qui logeoit dans ſon voiſinage, & qui alloit le voir quelquefois, lui parla de deux perſonnes qui avoient été long tems à la Martinique. Scaron fut curieux de les entretenir, parce qu'on lui avoit mis en tête que l'air de l'Amérique pourroit le guérir.

Le Commandeur de Poinci lui donnoit une grande tentation & de belles eſpérances. Cet officier, perdu de goute, avoit retrouvé la ſanté à la Martinique, où l'air, les alimens, les remedes du païs lui avoient été ſi favorables, qu'il jouoit à la paume, montoit à cheval, alloit tous

les jours à la chaſſe, comme s'il n'eut jamais été incommodé. Quel ſpectacle, quel attrait pour un malade qui regardoit la goute comme le principe de ſes maux ! Pour ne point aller en Amérique ſans tirer tous les avantages poſſibles de ce voiage, il ſongéa à former une compagnie : il fit partie avec quelques religieux, quelques marchands, & quelques beaux-eſprits curieux, du nombre deſquels étoit Segrais. Mais ce plan fut dérangé par Mademoiſelle d'Aubigné.

Sa mere, qui avoit beſoin de protection, alla ſans peine dans une maiſon où elle en pouvoit trouver dans le grand nombre des perſonnes du premier rang, de l'un & de l'autre ſexe, qui la fréquentoient. Mademoiſelle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougît en entrant, ſentit qu'elle rougiſſoit, & pleura. Scaron fut touché de voir une jeune perſonne en larmes, & la conſola par quelques ſaillies enjouées. Cette viſite, de bienſéance & de politeſſe de la part de la dame, & de curioſité de la

la part de Scaron, devint une liaiſon ſérieuſe.

Madame d'Aubigné mourut, & laiſſa deux orphelins ſans bien. Sa fille s'enferma trois mois dans une petite chambre à Niort, uniquement occupée de ſa douleur. Madame de Neuillant fit entrer Aubigné page dans une grande maiſon.

Mademoiſelle d'Aubigné avoit lié à Paris une étroite amitié avec Mademoiſelle de Saint Hermant, à qui ſes malheurs l'avoient rendu chere. Elle lui écrivoit de tems en tems, & toujours admirablement bien. Aiant mis dans une lettre quelque choſe d'obligeant pour Scaron, Mademoiſelle de Saint Hermant la lui montra. Comment! s'écria le poëte, voilà une fille qui cache autant ſon eſprit que le reſte des femmes cherche à le montrer. Eſt-ce à la Martinique qu'on apprend à écrire ſi bien? Il lui écrivit une lettre fort polie, lui témoigna ſon étonnement, & l'engagea dans un

commerce dont il ne prévoioit pas le ſuites.

Mademoiſelle d'Aubigné revint à Paris & Madame de Neuillant la mit aux Urſulines de la ruë Saint Jacques, d'où elle la faiſoit venir ſouvent chez elle, & continuoit à la mener chez Scaron. Ce petit homme avoit le cœur admirable il avoit les yeux encore meilleurs: il fut ſenſible aux charmes de la jeune perſonne: les malheurs de ſa mere, qu'on ne lui diſſimula point, l'attendrirent: il adora ſon eſprit. Il ceſſa d'être gai, dès qu'il commença d'être amoureux; il n'oſoit déclarer le ſentiment qui le dévoroit; comment un homme, auſſi mal dans ſes affaires que dans ſa ſanté, pouvoit il prétendre à ce qu'il connoiſſoit de plus ſpirituel & de plus aimable?

Il eut un rival. M. de Chevreuſe fut touché des mêmes appas; il fut moins timide; mais Madame de Neuillant jugeant bien, que la paſſion de ce jeune ſeigneur n'avoit point un objet honnête l'éloigna

l'éloigna, & défendit à ſa parente de le revoir.

Scaron n'en devint que plus reſpectueux ; & n'oſa hazarder des propoſitions qui l'auroient rendu ridicule. Il ſe dédommagea de ſon ſilence avec ſa Muſe, & chanta ſa Maitreſſe ſous le nom de Silvie & de Cloris, avec un ſérieux qui ſuffiroit pour prouver l'excès de ſa paſſion.

Heureuſement, il apprit, que Mademoiſelle d'Aubigné avoit beaucoup a ſouffrir de ſa parente, qui lui faiſoit payer ſes bienfaits par des manieres dures & des reproches fréquens. Cette découverte l'enhardît, & ſe trouvant un jour ſeul avec elle, il lui repréſenta combien elle étoit à plaindre d'attendre tout de l'humanité de Madame de Neuillant qui n'en avoit pas beaucoup, & qu'elle pouvoit perdre bientôt. Si elle vous manquoit, lui dit-il, que deviendriez-vous ? Vous ſeriez en proie à l'indigence, ou réduite à une condition ſervile, pire que

l'indigence. Si pour vous aſſurer de quoi vivre, vous voulez vous faire religieuſe, je vous offre de payer votre dot. Si vous voulez vous marier, je ne puis vous offrir que ma fortune qui eſt très médiocre, & ma figure qui eſt très laide. Mais faites réflection, qu'il faut que je vous eſtime beaucoup, puiſque vous me faites ſonger au mariage.

Mademoiſelle d'Aubigné répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la mettroit en état de lui témoigner par ſes ſoins toute ſa reconnoiſſance, pourvu que Madame de Neuillant y conſentit.

Scaron demanda le ſoir même l'agrément de cette dame, qui le donna ſans peine pour en être délivrée. La ſeule difficulté qu'elle fit roula ſur la grande jeuneſſe de la demoiſelle; & il fut réſolu que le mariage ne ſe célébreroit que dans deux ans.

Il lui falloit une grande force d'eſprit pour ſe réſoudre à épouſer un homme, perclus de tous ſes membres, ſans biens mais du reſte dont l'alliance n'avoit rien de deſhonorant.

Paul Scaron étoit de l'ancienne famille des Scarons, famille de robe, illuſtrée par de grandes alliances. Son oncle étoit évêque de Grenoble, & ſon pere conſeiller au parlement de Paris. Il étoit né dans d'aſſez heureuſes conjonctures pour eſpérer une vie agreable & très différente de celle où il fut réduit: il devoit hériter de vingt mille livres de rente. Le premier coup que lui porta la fortune, ce fut la mort de ſa mere. Le conſeiller ſe laſſa bientôt du veuvage, & épouſa en ſecondes nôces Françoiſe de Plaix de laquelle il eut trois enfans. Cette ſeconde femme profita de la foibleſſe de ſon mari, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere. Elle perſécuta de bonne heure les enfans du premier lit, dé-

na-

natura une partie du bien, & prit ſ
meſures pour s'approprier le reſte.

Le jeune Scaron, haï de ſon injuſ
marâtre, ſacrifié par ſon pere à la pa
de la maiſon, prit le petit collet, ma
ne s'engagea point dans les ordres eccl
ſiaſtiques. Petit, mais bien fait, ple
de vivacité & de feu, d'une plaiſanter
inépuiſable dans la converſation ; il l
geoit au marais, quartier toujours peup
de familles aiſées, dont la vie commo
ſe paſſoit dans les amuſemens d'une ing
nieuſe oiſiveté. Il s'y tenoit des aſſem
blés il s'y formoit des coteries, où u
abbé de belle humeur & d'une famil
eſtimée ne pouvoit manquer d'être adm
& de plaire.

Il regnoit alors un certain tour d'eſpr
plein d'enjoument, qui prenoit diver
nuances ſelon le plus ou le moins
délicateſſe des perſonnes qui compoſoie
ces ſociétes, dont toujours la grande a
faire étoit le plaiſir. Quelques dame
comme la fameuſe Marion de Lorme,
Con

Comteſſe de la Suze, l'immortelle Ninon de Lenclos, avoient toujours chez elles une nombreuſe compagnie que leurs charmes y attiroient. On y avoit de l'eſprit, un gout exquis, une morale voluptueuſe, un épicuréiſme raiſonné : ou y faiſoit des ſoupers fins ; on en éloignoit avec ſoin la tracaſſerie. C'eſt dans cette école, que Chapelle, Saint Evremond, Voiture, Sarrazin s'étoient formez. L'abbé Scaron ne put guére prendre l'eſprit de ſon état dans un pareil ſéminaire : auſſi ne l'eut-il jamais : ſon temperament s'y oppoſoit en lui montrant dans tous les objets le côté le plus plaiſant. Des maladies longues & douloureuſes ne le ramenerent point à des réflexions ſérieuſes : elles ne firent que lui donner matiere à un badinage, dont un bel-eſprit bien ſain ſeroit à peine capable.

Un jeune homme de cette humeur, ſans ſobrieté, ſans tempérance, avide de plaiſirs de toute eſpece, vecut fort vite. Juſqu'à vingt-ſept ans, il s'étoit bien

bien porté & avoit été aſſez bien fait écrit-il à Marigni, pour mériter le reſpects des Boisbroberts de ſon tems Mais les veilles, la bonne chere, le femmes lui ôterent ces jambes qu avoient bien danſé, ces mains qu avoient ſçu peindre & jouer du lut enfin un corps très adroit. Une lim phe âcre ſe jetta ſur ſes nerfs, & ſ joua de tout le ſavoir des médecins La ſciatique, le rhumatiſme, la gout te, & pluſieurs autres maladies arrive rent tantôt ſucceſſivement, tantôt en ſemble, & firent du pauvre abbé u racourci de la miſere humaine. I ne pût plus fréquenter ces réduits a gréables, où des converſations vives qu'il avoit ſouvent animées par ſe bons mots & par ſes ſaillies, auroien pu ſervir d'intermede à ſes douleurs Il s'en conſola en jettant ſur le papie les penſées groteſques, ſouvent naïves que ſon eſprit ſupérieur à tous ſe maux lui ſuggéroit: par là il ſe fit c ſtile que tant d'auteurs ont tâché d'i miter, & qu'aucun n'a pu bien ſaïſir après lui.

Anne

Anne d'Autriche avoit à ſa cour un certain nombre de demoiſelles aimables, non ſeulement par les agrémens de leur perſonne, mais encore par un air de coquetterie qui n'étoit guére que dans l'eſprit. C'étoit le ton de cette cour. Gombaut, Voiture, Benſerade y avoient mis à la mode la poëſie galante; & les filles de la reine étoient ordinairement les divinités de ces beaux-eſprits. Scaron qui en avoit connu une au marais les connut toutes, & fut ſurtout protégé par Mademoiſelle de Hautefort, qui parla de lui à la reine, & ſi avantageuſement, qu'elle eut la curioſité de le voir.

L'abbé Scaron étoit aſſez malheureux par la perte de ſa ſanté: la fortune ne s'en tint pas là. Son pere par un zele imprudent ſe mit d'une partie faite entre quelques conſeillers pour traverſer au parlement certains projets que Richelieu avoit fort à cœur. Il harangua vigoureuſement contre un édit dont la cour preſſoit l'enrégîtrement. On n'of-

ſenſoit pas impunément Richelieu *: il exila le vieux Scaron en Touraine. L'abbé ſe garda bien de ſe préſenter à ce Miniſtre lorſque ſa colere étoit encore dans ſa premiere vivacité; il lui laiſſa le tems de s'amortir; mais quand il vit la cour dans ſes intérêts, il crut pouvoir hazarder une requête au Cardinal.

---

* O mil écus par malheur retranchés,
Que vous pouviez m'épargner de péchés!
Quand un valet me dit tremblant & have;
Nous n'avons plus de buches dans la cave,
Que pour aller juſqu'à demain matin,
Je peſte alors ſur mon chien de deſtin,
Sur le grand froid, ſur le bois de la greve,
Qu'on vend ſi cher, & qui ſi tôt s'acheve:
Je jure alors, & même je médi
De l'action de mon pere étourdi
Quand ſans ſonger à ce qu'il alloit faire,
Il m'ébaucha ſous un aſtre contraire,
Et m'acheva par un diſcours maudit
Qu'il fit depuis ſur un certain édit:
Mais n'en déplaiſe à ſa catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie.

Epitre à Pelliſon.

Il le flatta, lui plut, & l'auroit fléchi, ſi la mort de Richelieu qui arriva un mois aprés n'eut fait évanouir ſes eſpérances.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Son fils devoit recueillir un héritage conſidérable ; mais la chicane s'en mêla ; les procès commencerent ; il plaida burleſquement une cauſe, où il s'agiſſoit de tout ſon bien, & ſongea plus à faire rire ſes juges qu'à les convaincre.

Mademoiſelle de Hautefort, ſon amie, engagea de nouveau la régente à le voir. Il lui demanda la permiſſion d'être ſon malade en titre d'office ; elle ſourît, & lui accorda cette charge. Il ſollicita une abbaïe ; on le lui refuſa, ſous prétexte qu'il n'étoit pas en état de faire aucun ſervice ; ce fut à cette occaſion qu'il dît, qu'il voudroit avoir un bénéfice ſimple, mais ſi ſimple, ſi ſimple, qu'il ne fallut que croire en Dieu pour le deſſervir.

Il tâcha de rendre utile ſa qualité de Malade de la Reine, de laquelle il prétendoit être officier. Il loüa Mazarin, qui lui obtint une penſion de cinq cens écus, dont il fut très mal paie. Il compoſa ſon Typhon, le lui dèdia, & lui en préſenta un exemplaire. Un auteur, qui n'eſt pas riche, ne pardonne guerre le mauvais ſuccès d'une dédicace. Il ſupprima le ſonnet, & lui en ſubſtitua un autre, fort ſatirique. Il s'attacha au prince de Condé, dont il célébra les victoires, & au coadjuteur de Retz, auquel il dedia la premiere partie du roman comique, le ſeul de ſes livres qui ne mourra point. Sa maiſon étoit frequentée par tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué; & cet archevêque alloit le voir ſouvent pour s'aiguiſer l'eſprit, & ſe couchoit auprès de lui ſur ſon petit lit jaune pour y parler d'autre choſe que de la fronde.

Scaron, en dédiant, ménageoit deux ſortes de ſecours, des protecteurs pour l'ave-

l'avenir, & de l'argent pour le préſent. Il en avoit beſoin pour ſoutenir ſa maiſon ſur le pié où il l'avoit miſe. La compagnie qui venoit chez lui étoit nombreuſe quoique choiſie: le coadjuteur y raſſembloit les factieux; les beaux-eſprits y venoient comme à une académie; les jeunes gens y étoient attirez par la coquetterie de ſes ſœurs.

Scaron n'étoit pas muet dans ces aſſemblées. Il aimoit la ſatire. Il haïſſoit le miniſtre. L'exemple l'encourageoit. Le burleſque étoit à la mode. Les bons mots couloient de ſource. On vit pleuvoir de tous côtés des vers contre le Mazarin. Ce cardinal liſoit toutes ces piéces, les apprécioit comme ſi quelque autre en avoit été l'objet, les louoit, en rioit quand elles étoient ingénieuſes, en cela, mais en cela ſeul à la verité, bien ſuperieur à Richelieu trop ſenſible à la ſatire. Son indifférence l'abandonna quand il vit la Mazarinade. Les autres pieces l'avoient à peine effleuré: celle-ci

le piqua par l'endroit le plus ſenſible : on lui rappelloit tous les crimes qu'il avoit commis, & tous les affronts qu'il avoit reçus. Mazarin s'en vengea, en ſuprimant la penſion de l'auteur. J'aurois voulu, dit Scaron, me ſupprimer moi-méme. Envain demanda-t'il grace à la reine, au cardinal ; elle ne fut point rétablie : il fut obligé de recourir à Fouquet, le Mécene des gens de lettres, & Mécene qui en recompenſant leurs travaux n'écraſoit pas leur amour propre.

Le théatre, qui commençoit alors à être le patrimoine des poëtes indigens, le dédommagea de la perte de ſa penſion. Jodelet, Dom Japhet eurent un ſuccès prodigieux, ſuccès qui fait bien plus d'honneur à l'auteur qu'à ſon ſiécle.

Ses parens qui lui avoient conteſté ſon bien quand ils le croioient ſans appui, lui en rendirent une partie quand ils le virent protégé. Une prébende dans le dioceſe du Mans acheva de pourvoir à ſes beſoins : ſes ouvrages lui produiſoient un

un assez bon revenu qu'il appelloit son marquisat de Quinet; c'est le nom du libraire qui les imprimoit.

Il logeoit à la rue Saint Louis: son appartement étoit élégamment meublé: on l'alloit voir d'abord comme une rareté, comme un homme singulier; on revenoit le voir comme un homme aimable: & ce qu'il y avoit de plus grand à la cour grimpoit sans peine à un troisieme étage, où l'on trouvoit un homme plein d'esprit, d'enjoument, & d'infirmités.

Sa tête toujours panchée sur son estomac, ses jambes toujours pliées, parce qu'il ne pouvoit dresser les genoux à cause d'un retirement de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un Z. Il écrivoit sur ses genoux, ou sur une planche appuiée sur deux bras de fer attachés à son fauteuil.

Mille gens se sont figurez, qu'il étoit véritablement cul-de-jatte, tel que nous en voions dans les places publiques, & à la

la porte des égliſes. Il y a eu des portraits, où il étoit repréſenté de face aiant les jambes rangées autour d'une jatte de bois dans laquelle le bas de ſon corps étoit enchaſſé, ou même ſans cuiſſes abſolument. Le tout étoit poſé ſur une table. Au deſſus de ſa tête, étoit une ficelle à laquelle pendoit à plomb un bonnet qu'il ôtoit en baiſſant la tête, & qu'il remettoit en ſe plaçant perpendiculairement deſſous, & le laiſſant retomber par le moin de la ficelle, qui étoit paſſée dans une poulie. Il n'ignoroit pas ces plaiſanteries, & il s'en eſt diverti le premier dans le portrait qu'il a fait de lui-même.

Les deſagrémens de ſon corps étoient rachetez par les qualités de ſon ame. Il avoit le cœur capable de tendreſſe, une imagination vive qui lui peignoit tout en groteſque, un fonds inépuiſable d'enjoument, beaucoup de patience dans ſes maux & de fermeté dans ſes douleurs. Il ſavoit être pauvre ſans chagrin, malade avec gaieté, ſatirique ſans malice, pareſſeux ſans

ſans négliger ſes intérêts, colere ſans rancune.

Tel étoit le mari qu'accepta Mademoiſelle d'Aubigné, âgée de quinze ans. Scaron ne ſongea qu'à abréger le terme dont il étoit convenu avec Madame de Neuillant: & celle-ci lui fit grace d'une année.

Mademoiſelle d'Aubigné fit connoiſſance avec Mademoiſelle de Lenclos: elles n'avoient pas le même caractere, ni le même eſprit. L'une étoit toujours enjouée, l'autre panchoit vers le ſérieux. Ninon n'aimoit que le plaiſir, Mademoiſelle d'Aubigné aimoit le plaiſir & la vertu. Cependant elles s'aimerent tendrement; elles n'eurent bientôt qu'un même lit.

M. de Villarçeaux, l'homme de la cour le plus aimable & le plus brillant, aimoit Ninon, & en étoit aimé avec une conſtance qui étonnoit tous ceux qui connoiſſoient le ſiſtême de coquetterie, &

de

de volupté que Ninon s'étoit fait. Mademoiſelle d'Aubigné auſſi belle & plus jeune, le rendit infidele. Ninon pardonna cette perfidie à ſon amant, cette trahiſon à ſon amie, & voulut être leur confidente. Elle apprit, que Mademoiſelle d'Aubigné n'avoit pas le cœur auſſi ſenſible qu'elle, & que Villarçeaux étoit fort preſſant, & fort peu écouté ; piquée de cette indifférence, qui étoit un reproche tacite de ſon attachement, elle ſe joignit à Villarçeaux, n'oublia rien pour le faire aimer, y emploia toutes les reſſources d'un eſprit fécond en intrigues. Mais elle ne put lui arracher un ſentiment, un coup d'œuil pour l'homme qu'elle adoroit : elle eut le deſagrément de voir qu'on pouvoit être très digne de fixer le cœur de la volage Ninon, ſans être digne d'un regard de la vertueuſe Aubigné.

Cependant Scaron attendoit avec impatience le moment d'un bonheur dont il ne pouvoit guere jouir. Son mariage le privoit de ſon canonicat du Mans. Ménage,

Ménage, ſon ami, avoit un valet de chambre, réſolu de prendre le petit collet; Scaron lui réſigna ſon bénéfice pour la ſomme de mille écus. Trafic ſimoniaque, à la vérité, mais pardonnable en ce tems là, où un cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices qui étoient à la nomination de la cour.

Il ne renonçoit pas au voiage de la Martinique; il comptoit toujours d'y recouvrer la ſanté, & regardoit cette eſpece de reſurrection comme un acheminement aux douceurs qu'il ſe promettoit de ſon mariage. Ce fut même dans la vue de ſe procurer de ſi grands biens, qu'il plaça mille écus dans la compagnie de Cayenne, qu'il négocia ſon bénéfice, & qu'il vendit une petite terre qu'il avoit prés d'Amboiſe.

Heureuſement pour lui, cette terre étoit à la bienſéance de M. Nublé, avocat au parlement. Le marché fut fait à dix-huit-mille livres. Le contrat paſſé, & l'argent reçu, Nublé alla ſur les lieux,

&

& trouva la terre beaucoup plus belle qu'il n'avoit cru en l'achetant. Il la fit eſtimer ; elle fut évaluée vingt-quatre-mille livres. Qui ne ſe ſeroit félicité de l'aquiſition ? L'avocat revient à Paris, va voir Scaron : vous avez cru, lui dit-il, que votre terre ne valoit que dixhuit-mille francs : elle en vaut ſix-mille de plus, que voilà. Je me reprocherois de profiter de votre erreur. Je rapporte ce fait, parce qu'il eſt d'une probité délicate qui n'eſt point de notre ſiécle. Les Grecs & les Romains ne l'auroient pas laiſſé tomber dans l'oubli.

Scaron exigea, que Mademoiſelle d'Aubigné abjurât en forme les erreurs de ſes peres, quoiqu'elle y eut déjà renoncé à Niort. Il voulut ſans doute ſe donner la gloire de convertiſſeur auprès des perſonnes pieuſes qui lui pouvoient être utiles.

Leur mariage ſe fit en 1651. Quelques jours avant, il diſoit à un de ſes

amis : je ne lui ferai point de ſottiſes ; mais je lui en apprendrai beaucoup. Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, & de la main. Mademoiſelle d'Aubigné fut plutot ſa compagne que ſon épouſe.

CHAP. IV.

Depuis l'année 1651. *juſqu'à* 1660.

LA maiſon de Scaron étoit le rendez-vous de la bonne compagnie : ſa femme ne l'éloigna pas. Elle avoit au ſuprême degré le don de la converſation. On briguoit à l'envi l'honneur d'être de ſa cour. Et l'on faiſoit dire tous les jours aux princes, ducs, & officiers de la couronne qu'on ne voioit perſonne. *.

Vivonne, Mata, Grammont, Chatillon, Charleval, Marigni, Du Rincy, Mioſſens, Elbenne s'y rendoient aſſidûment, & parmi les femmes Madame de Martel, Mademoiſelle de Scuderi, Madame de Coulanges, Mademoiſelle Bocquet, la Comteſſe de la Suze, la marquiſe de Sevigné, la ducheſſe de Che-

* V. Lett. de Scaron à M. de Villette.

vreuſe.

vreuſe. Les Turrennes y étoient avec les Mignards. L'homme de robe venoit s'y délaſſer de ſes travaux, l'homme de lettres venoit y perdre l'air ſauvage du cabinet, l'homme de cour y deſapprendre la fatuité, y oublier la perfidie.

Scaron aimoit la bonne chere : il ſe faiſoit chez lui de petits ſoupers, où dominoit une gaieté douce & vive. C'étoit la table de France, où l'on diſoit le plus de ces folies, ſans leſquelles toute converſation doit périr à la longue. Chacun ordonnoit ſon plat, & c'étoient des répas à piéces rapportées.

Le ton de ces piquinis étoit extrémement libre : c'étoit le gout du maitre de la maiſon. Sa femme par ſon air de vertu & de modeſtie ſut ſi bien impoſer aux jeunes ſeigneurs que tout changea. Elle eut beaucoup à ſouffrir du ſtile licentieux de ſon mari. Il étoit agréable & divertiſſant en toutes choſes, même dans les chagrins & dans la colere, parce que tout ce qu'il y avoit de burleſque

ſur chaque choſe ſe préſentant à ſon eſprit, il exprimoit avec la viteſſe d'un éclair tout ce que ſon imagination, toujours ardente, toujours naïve, lui repréſentoit. Mais il étoit extrémement libre dans ſes paroles & ſale dans ſes récits, jurant le nom de Dieu, & peignant tout avec les couleurs les plus ciniques. La pieté, la pudeur de Madame Scaron ne ſe fit point à ce langage. Elle entreprit de l'en corriger ; elle y reuſſit en partie ; mais il lui en reſtoit encore aſſez pour allarmer les oreilles délicates, & pour faire frémir un cœur pur.

Un jour que ſon mari racontoit à ſes amis les meſures qu'il avoit priſes pour arranger ſes affaires, Segrais, qui étoit de la compagnie, lui dît, que ce n'étoit pas aſſez de s'être marié, qu'il falloit avoir au moins un enfant : & là deſſus, il lui demanda s'il croioit être en état de le faire. Eſt-ce, lui répondît-il en riant, que vous prétendez me faire ce plaiſir-là ? j'ai ici, ajouta-t'il, Maugin, qui me rendra ce ſervice à point nommé. Ce Maugin étoit

étoit ſon valet de chambre, bon garçon, fait à ſon badinage. Maugin, lui dit-il en préſence de la compagnie, ne feras-tu pas bien un enfant à ma femme ? Oui-dà, Monſieur, lui répondit Maugin avec un air de ſimplicité, oui-da, s'il plait à Dieu. Cette ſcene fit bien rire ceux qui étoient préſens. Scaron la trouva ſi plaiſante, qu'il la fit répéter ſouvent.

Qu'on juge par ce trait de tous les deſagrémens que ſa délicateſſe avoit à eſſuier. A chaque inſtant ſes oreilles étoient frappées de ſons obſcenes ; & la modeſtie n'étoit pas plus reſpectée dans ſa maiſon que dans ces lieux impurs où la débauche infecte toutes les paroles. Je veux, lui diſoit-il, que vous ſoiez auſſi inſenſible qu'une Lacédemonienne ; vous ne pouvez être défendue par moi ; il faut que vous le ſoiez par l'honnêteté publique.

Madame Scaron, quoique dans l'âge où l'on n'aime qu'à rire, voioit avec un déplaiſir ſecret que c'étoit là l'unique occupa-

cupation de ſan mari. Naturellement ſérieuſe, elle étoit bleſſée d'un enjouement qui lui paroiſſoit ſouvent déplacé. Cet enjouement étoit trop fréquent pour n'être pas dégoutant ; c'étoit plutot l'enjouement d'un arlequin que celui d'un honnete homme. Ce ton goguenard & burleſque le faiſoit aimer, & en même tems l'aviliſſoit : il n'étoit pas poſſible qu'on ne le regardât plutot comme un homme amuſant que comme un homme eſtimable. Et comment reſpecteroit-on quelqu'un qui ne ſe reſpecte pas ſoi-même ?

Elle craignoit ſur toutes choſes le mépris ; elle craignoit qu'il ne rejaillît ſur elle une partie de celui qu'on prenoit néceſſairement pour Scaron. Celui-ci ſongeoit à plaire par ſa gaieté ; elle ne ſongea qu'à plaire par ſa modeſtie ; attentive à toutes ſes paroles, elle veilloit ſur toutes ſes actions, & ſembloit n'être occupée que du ſoin de réparer, ou de prévenir les torts que lui faiſoit l'humeur de ſon mari. Simple, naturelle, ſans fard avec les perſonnes dont elle étoit ſure,

elle

elle prenoit un air de gravité & de grandeur, admirablement bien ſoutenu par la majeſté de ſa figure, avec les perſonnes qu'elle ne connoiſſoit que ſuperficiellement. Toujours renfermée dans les bornes étroites d'une décence ſévere, elle ne permettoit pas la moindre familiarité à ſes meilleure amis; elle ſavoit que la familiarité la plus innocente eſt le fléau du reſpect & le poiſon lent de l'amitié.

Sa paſſion dominante étoit l'amour de la gloire; paîtrie de vanité, auſſi avide d'eſtime que ſon mari l'étoit peu, plus charmée de regner par ſa vertu que de plaire par ſa beauté, s'élevant au deſſus de tous ces objets de frivolité qui ſemblent être l'apanage de ſon ſexe plutot par amour propre que par principes, elle cherchoit à ſe diſtinguer & à ſe faire une réputation. Dans les repas qu'on faiſoit chez elle, elle obſervoit avec régularité les jours maigres & les jeûnes. Pendant le carême elle ne mangeoit que des feves & des harangs, tandis que Scaron & ſes convives ſe livroient aux plaiſirs d'une

d'une chere délicate, recherchoient les ragouts les plus fins, & faiſoient mouſſer le champagne. Je n'étois pas aſſez heureuſe, diſoit-elle depuis, d'agir alors uniquement pour Dieu; mais je voulois être eſtimée : l'envie de me faire un nom étoit ma paſſion : perſonne ne l'a portée ſi loin : cette ambition me faiſoit ſouffrir le martire par une infinité de contraintes; & c'eſt peut être dans ſa colère que Dieu m'a accordé ce que je ſouhaitois : j'ai voulu des louanges & des honneurs; il m'en a raſſaſiée. Sa pieté qui n'étoit d'abord qu'un ſentiment ſuperficiel de vanité, devint inſenſiblement un gout vrai & profond. Quand on remplit ſes devoirs ſans en connoitre l'étendue & la neceſſité, on s'y attache aiſément, on les aime, on les remplit avec joie, dés-qu'on les connoit.

Elle avoit beſoin de toute ſa vertu pour ſoutenir les deſagrémens de ſon état. Scaron avoit pris chez lui ſes deux ſœurs du premier lit. La cadette avoit de l'eſprit & de la beauté. Sa co-

coquetterie attiroit les jeunes gens de la cour les plus aimables & les plus dangereux. Envain Madame Scaron l'exhorta-t-elle à la ſageſſe par ſes diſcours & par ſon exemple ; le penchant fut plus fort : les intrigues continuerent : & le duc de Trêmes fut heureux. Scaron n'ignoroit pas la paſſion de ſa ſœur : & tandis que ſa femme en gémiſſoit, il étoit le premier à en badiner. Quelqu'un qui ſavoit que M. de Trêmes venoit le voir ſouvent, & qui cherchoit une protection auprés de ce ſeigneur, entra chez Scaron, & le pria de le ſervir. Scaron lui dît tout rondement : vous vous méprenez ; ce n'eſt pas moi à qui il faut vous addreſſer : Voiez ma ſœur qui eſt là haut : elle eſt plus puiſſante que moi. Cette inclination paſſa la galanterie ordinaire ; il en vint un fils qui fut bâtiſé ſous le nom d'Eſtrumel. Le duc de Trêmes n'en fut que plus amoureux ; & ſa paſſion pour la mere dura juſqu'à la fin de ſes jours. Scaron appelloit ce petit enfant ſon neveu, & malgré toutes les meſures de ſa femme pour cacher ce commerce,

merce, il le rendit public. Ce neveu quitta dans la ſuite le nom d'Eſtrumel pour prendre celui de Fontenai. Il épouſa Anne de Thibourt, d'une noble & ancienne famille. Il fut écuier de Madame de Maintenon, & eut deux filles qu'elle plaça dans ſaint Cyr.

Un hazard ſingulier fournît à Madame Scaron une occaſion de montrer ſon humanité envers une demoiſelle que ſon mari avoit tendrement aimée dans ſa jeuneſſe. Cette fille s'appelloit Céleſte de Palaiſeau. Elle lui avoit été infidele, & l'avoit quitté pour un homme riche, qui lui avoit promis de l'épouſer Mademoiſelle de Palaiſeau ſe rendit aux deſirs de ſon amant, qui s'en dégouta preſque auſſi vite qu'il s'en étoit épris. Elle exigea qu'il rempît ſa promeſſe : il refuſa. L'affaire fit du bruit. Madame Scaron emploia ſes amis : ils ne purent rien obtenir. Elle ne ſe rebuta pas, & fit agir Vardes & Souvré, qui terminerent tout en engageant l'amant à donner à ſa maîtreſſe quarante mille livres. Elle donna

des

des conſeils utiles à cette perſonne infortunée, lui inſpira le gout de la retraite, & l'obligea d'aller pleurer ſes fautes dans le couvent de la conception. Les religieuſes qui bâtiſſoient alors, reçurent avec joie une novice qui leur offroit une dot ſi conſidérable & ſi néceſſaire. Mais elles ne purent pas ſe modérer, & firent tant de dépenſes en bâtimens, qu'elles furent réduites à faire banqueroute. Le couvent fut abandonné aux créanciers: les religieuſes allerent deux à deux ſe réfugier où elles purent. Mademoiſelle de Palaiſeau ſe ſouvint de la tendreſſe de Scaron; & ce ſouvenir, qui dans les régles d'une morale étroite & ſévere auroit dû engager la dame à le fuir, fut juſtement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame Scaron la reçut avec ſa compagne & la retira chez elle, juſqu'à ce que par le crédit de ſes amis elle lui eut procuré un prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille étoit deſtinée à mourir de faim, à la lettre. Elle eut la foibleſſe de réſigner ſon prieuré à une de ſes amies qui ne prit aucun ſoin d'elle, &

qui

qui la voiant malade la laiſſa mourir, faute de médecins & d'une nourriture propre à ſa ſanté.

Tout ce qu'il y avoit de beaux-eſprits diſtinguez à Paris s'empreſſoit à être admis à la ſociété de Scaron. Ils trouvoient chez lui les courtiſans les plus accrédités, & ils voïoient en lui un homme du métier qui n'étoit point leur rival. Scaron n'étoit en concurrence avec perſonne ; il avoit un eſprit qui n'étoit qu'à lui : on ne ſongeoit pas à le copier ; il n'excitoit point l'envie, parce que le caractere de ſes ouvrages produiſoit la ſurpriſe, & ne produiſoit pas l'admiration. Ménage, Pelliſſon, Sarraſin, Des Yveteaux, La Menardiere, Henault, Segrais, l'abbé de Franquetot, Montreuil, La Sabliere, l'abbé Teſtu étoient ceux avec qui il étoit le plus lié. Dans ces petites aſſemblées, on agitoit ſans pédanterie & ſans entêtement des queſtions de philoſophie, de morale, de littérature, & l'on y caſſoit ſouvent les arrêts de l'académie : on n'y diſſertoit point ſur les modes, comme dans les autres ſociétés ;

on n'y analiſoit pas le ſentiment comme à l'hotel de Rambouillet : on y parloit bon ſens, on y jugeoit des ouvrages du jour : Scaron y liſoit les ſiens. C'eſt ce qu'il appelloit eſſaïer ſes livres.

Madame Scaron avoit les plus heureux talens du monde, l'expreſſion aiſée & juſte, les idées vives, le raiſonnement ſolide, le gout fin : qu'on juge des progrès qu'elle fit à cette école. Elle devint en peu de tems l'admiration de ſes maitres mêmes ; plus on avoit d'eſprit, plus on lui en trouvoit. C'eſt ainſi que ſans y penſer elle jettoit les fondemens de cette fortune éclatante que le génie devoit porter au plus haut degré.

A meſure qu'elle ſe perfectionnoit le gôut, elle aquéroit inſenſiblement une eſpece d'empire ſur les ouvrages de ſon mari. Elle les cenſuroit avec ſévérité ; & il ſe ſoumettoit toujours avec plaiſir à ſes lumieres. Auſſi ce qu'il fit depuis ſon mariage eſt-il plus correct, plus meſuré, plus aimable, que ce qu'il avoit compoſé

avant cette époque. Tels ſont les derniers livres du Virgile traveſti, la ſuite du roman comique*, Léandre & Hero, ouvrages poſtérieurs à l'an 1651.

Après avoir pris de l'aſcendant ſur ſon eſprit, il lui fut facile d'en prendre ſur ſon cœur : elle réforma ſes mœurs avec autant de ſuccès qu'elle corrigeoit ſes écrits. Elle ſut l'habituer à une décence qui ſans nuire au fonds de ſon enjoument en adouciſſoit les traits. Quand elle le voioit en humeur de paſſer les bornes de la modeſtie, ou qu'elle avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle ſe déroboit quelques inſtans à ſon eſclavage, & alloit faire quelques viſites†.

Scaron

---

* Quelqu'un a fait ſur ce livre la prédiction ſuivante :

Caneſcet ſeclis innumerabilibus.

† Outre l'hiver dont je ſuis ruiné,
Je ſuis ſouvent de ſots environné,

Scaron vivoit avec trop peu d'économie pour ne pas ébrécher ſon capital : & ce capital n'étoit pas aſſez conſidérable pour être long-tems ébréché. Il fut bientot réduit à quelques rentes viageres. Le gout qu'il avoit pris pour le théâtre ne l'avoit point enrichi. Le produit de ſes livres n'éteignoit que quelques dettes, & ne fourniſſoit qu'aux beſoins les plus preſſans. C'étoient tous les jours de nouveaux embarras ; & Madame Scaron a cent fois été réduite à mettre ſes nippes en gage pour avoir du pain ou du bois. Des livres, des vers, des bons mots, des flatteries, des dédicaces, voi-

---

Mauvais plaiſans, plus froids que de la neige,
Enfin plus froids que toute la Norvege :
Ma femme alors me laiſſe en un danger,
Qu'elle devroit avec moi partager,
Prend ſon manchon, & va voir quelque amie.
Mais quand je ſuis en bonne compagnie,
Toi, par exemple, ou d'Elbene, ou Rinci,
La dame alors n'en uſe pas ainſi.

Epit. à Pelliſſon.

là le fonds ſur lequel ſa ſubſiſtance étoit aſſurée. Pauvre ſans baſſeſſe, malheureuſe avec fermeté, on ne l'entendit jamais ſe plaindre de ſon ſort, ni murmurer contre ſon mari : elle avoit de bonne heure formé ſon ame à ce vrai courage, qui conſiſte à ſavoir ſouffrir.

Scaron demandoit avec effronterie des gratifications à ſes ſupérieurs. Sa femme dont le grand cœur n'en connoiſſoit point, gémiſſoit de ces ſecours humilians : faite pour donner, obligée de recevoir.

Scaron laſſa ſes amis, & ſes protecteurs. On rioit de ſes ſaillies, on eſtimoit ſon caractere, on plaignoit ſon infortune, rarement on la ſoulageoit. On ne croioit pas ſérieuſe une miſere qui lui fourniſſoit des epigrammes qui l'étoient ſi peu : on ne croioit pas qu'il fut poſſible à un malheureux de s'amuſer aux dépens de ſon malheur ; & les courtiſans n'avoient garde de ſoupçonner qu'un homme qu'ils voioient le ſoir ſi gai, ſe plaignit toute

toute la matinée de n'avoir pas dequoi acheter de l'encre ni du papier.

Madame Scaron n'étoit occupée qu'à ſolliciter des bienfaits & des penſions, ou à adoucir des créanciers. Cependant elle eut aſſez de crédit pour faire ériger en marquiſat une terre de M. de Circe ſon couſin.

Une charge d'hiſtoriographe de France vint à vaquer. Scaron qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien, la demanda, parce que Coſtar ſon ami l'avoit eue, & que la Serre en avoit le titre & les appointemens. Il auroit fait beau voir l'hiſtoire de France écrite par Scaron !

Il vouloit établir quelques offices de police dont il avoit aquis la proprieté ; c'étoit une affaire qui pouvoit lui donner quatre ou cinq mille livres de rente. Madame Scaron alla, mais envain, ſolliciter le prevôt des marchands. Ces offices furent ſupprimez, & ſes eſpérances s'evanouirent.

L'année 1653 fut plus heureuſe. Fouquet, procureur général, lui donna une penſion de ſeize cens livres. C'étoit un homme magnifique, plein de vaſtes projets, ami des arts & des plaiſirs. Il étoit adoré. Il répandoit avec profuſion. Il protégeoit Corneille & la Fontaine. Les talens, la beauté, les malheurs étoient des titres ſuffiſans pour avoir part à ſes bienfaits. C'eſt le dernier grand ſeigneur que la France ait eu. Sur-Intendant des finances, il ſembla ne regarder ce poſte que comme un moien de ſe livrer avec plus de liberté à ſon inclination bienfaiſante. Femmes, beaux-eſprits, officiers, malheureux, devots, princeſſes, tout fut à ſes gages. Scaron ne fut pas oublié. Sa penſion fut exactement païée: Fouquet étoit vain à l'excès; le poëte lui prodigua l'encens, & ne ceſſa de lui adreſſer les vers les plus inſidieux. Ces vers étoient protégez par Pelliſſon, le commis, la créature, le bel eſprit, l'ami du Sur-Intendant, dont il fut dans la ſuite l'avocat & le défenſeur.

Ma-

Madame Fouquet, qui avoit beaucoup d'eſprit & de ſageſſe, prit en affection Madame Scaron. Elle la menoit ſouvent à la campagne, à Vaux, & à Saint Mandé, où elle ſe délaſſoit des fatigues de la cour & des embarras de la grandeur. Madame Fouquet, diſoit Scaron*, eſt ſi férue des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y mêle quelque choſe d'impur. Ces deux dames devoient ſe convenir beaucoup; c'étoit la même douceur, les mêmes graces, le même mépris pour la bagatelle, le même attachement pour leur mari, les mêmes goûts. Leur amitié portoit ſur l'exercice des mêmes vertus.

Madame Scaron en offroit aux femmes un modele bien frappant. Une foule de gens aimables lui diſoient tous les jours qu'elle étoit belle; ils comptoient peu ſur ſon tempérament, mais

* V. lett. de Scaron.

beau-

beaucoup ſur le dégout que devoit lui donner la maladie continuelle de ſon mari. Leurs ſoupirs étoient accompagnés des offres les plus ſéduiſantes pour un jeune cœur. Ils virent bientot qu'ils s'étoient mépris, & qu'aucune conſidération ne pourroit la détourner de ſon devoir. Le ſiſtême de ſageſſe qu'elle s'étoit fait de bonne heure fut un écueil où ſe briſerent toutes les eſpérances des courtiſans les plus téméraires & les plus avantageux. Peu contente de ſe garantir de de leurs piéges, elle ſut les retenir dans les bornes de l'admiration & du reſpect. L'air qu'on reſpiroit auprès d'elle ſembloit inſpirer la vertu.

Elle étoit née tendre, reconnoiſſante, ſenſible : & peut-être eut-elle à combattre les ſentimens mêmes de ſon cœur. Le Maréchal d'Albret, homme de beaucoup d'eſprit, & fort galant*, ne put la voir

* Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible,

Mais

voir tous les jours ſans l'aimer. Il lui ſacrifia toutes ſes maitreſſes.

Son amour fut auſſi reſpectueux que tendre, auſſi délicat que vif, auſſi timide au dehors qu'impétueux au dedans. Me. Scaron pénétra ſon ſecret, fut touchée d'une paſſion ſi vertueuſe, & permit au Maréchal ces effuſions de cœur, qui ſont ſi fort au deſſus des plaiſirs des ſens: mais c'eſt tout ce qu'elle lui permit. Content du titre d'ami, Albret vit qu'il ne pouvoit prétendre aux droits des amans: il aima ſans eſpérer; il fut aimé ſans foibleſſe: il fut heureux ſans crime.

Ce commerce d'une amitié vive & pure ne déplut point à Scaron. Sûr de la vertu de ſa femme, parce qu'il

---

Mais ſi léger en toutes ſes amours,
Qu'il change encore, & changera toujours.

Dit Scaron dans une Epitre chagrine addreſſée à ce Seigneur.

ſa-

ſavoit qu'elle étoit fondée ſur la pieté & la reflexion, il fut leur confident: il voioit, toutes les lettres qu'ils s'écrivoient, les admiroit, les corrigeoit. Quand elle en recevoit quelqu'une de trop ſérieuſe, elle diſoit que le Maréchal empiétoit ſur ſes droits; & elle ne répondoit qu'à celles, où elle voïoit du badinage & de l'enjoûment.

Je ne rapporterois point ces particularités, ſi le Marquis de la Fare ne diſoit dans ſes mémoires, que Madame de Maintenon avoit été dans ſa jeuneſſe la maitreſſe de M. d'Albret. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis ſon élévation. Le nom du Marquis de La Fare ne doit pas en impoſer: ſon livre eſt une ſatire: c'eſt l'ouvrage d'un homme d'eſprit, mais d'un homme d'eſprit de mauvaiſe humeur. Quel fonds peut-on faire ſur les rapports d'un Officier mécontent, que la cour avoit gâté, qu'un ſociété de frondeurs du gouvernement gâtoit encore plus, & que ſon caractere rendoit incapable d'imaginer

giner que la vertu ſeule eût pu être le chemin de la grandeur ſuprême dans un païs où il avoit été témoin de mille fortunes qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue, & du vice ? Le défaut d'un vieux débauché eſt de mal penſer des femmes, ſurtout de celles qu'une beauté célebre a ſouvent expoſées aux périls de la ſéduction. La Fare croïoit toutes les Dames auſſi fragiles que celles qu'il voïoit. Un petit-maître a beſoin de ſe conſoler de la facilité de ſes conquêtes ; la foibleſſe des femme le dégouteroit de la galanterie, s'il ne ſe perſuadoit, que les femmes qui lui réſiſtent ont leurs momens de foibleſſe comme celles qui ne lui réſiſtent pas.

Gilles Boileau, frere ainé de Deſpréaux, fut le ſeul qui oſât hazarder un ſoupçon ſur ſa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la ſatyre. Ménage & Mademoiſelle de Scuderi firent des brigues pour traverſer ſa réception à l'Académie. Scaron ami de l'un & de l'autre y entra, & y fit entrer quelques Seigneurs puiſſans. Gilles Boileau,

leau, Académicien & vainqueur, ne pardonna point à ſes ennemis ; ils s'en vengea par quelques épigrammes, dont une effleuroit en quelque ſorte l'honneur de Madame Scaron. Il y ſuppoſoit que Scaron ne devoit qu'aux charmes de ſa femme la bonne compagnie qui s'aſſembloit chez lui.

Voi ſur quoi ton erreur ſe fonde,
Scaron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ? ne vois-tu pas, groſſe bête,
Si tu gratois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien ?

Scaron fut vivement piqué de cette raillerie. Boileau nia d'en être l'auteur, & en céda toute la gloire & le danger à Boiſrobert. Celui-ci s'en défendit. Des perſonnes du premier rang leur repréſenterent que Madame Scaron ne s'étant point attiré une pareille offenſe, & n'étant pas reſponſable d'avoir un mari du nombre des Poëtes qui ſont pour la plûpart fort étourdis, les coups d'épigrammes pou-

pouvoient avoir pour eux des ſuites fâcheuſes. Boileau fit prier Scaron, de recevoir ſes viſites & ſes excuſes. Madame Scaron répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une inſulte qui ne l'avoit point bleſſée, que ſon honneur dépendoit de ſa conduite, & qu'une réputation pure ne ſauroit être fletrie par une épigramme ; que du reſte elle adouciroit ceux qui vouloient la venger autrement qu'avec des bons-mots. Scaron répondit plus crûment, qu'il n'étoit pas aſſez fou pour embraſſer un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon ſon injuſtice par un madrigal fort obligeant pour la Dame & fort peu pour le mari. Il y diſoit qu'il avoit trop de connoiſſance de ce que valoit Iris pour oſer l'attaquer, & que ſon malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eût pu s'en louer en quelque ſorte, ſi Scaron n'eut eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par

quatorze épigrammes fort ameres: en voici une.

Avec Iris je n'ai rien de commun,
D'autres l'ont dit, mais c'eſt tout un,
Et j'en rirai, ſi bon m'en ſemble,
Mais ce que tout le monde & moi
Ont de commun enſemble,
C'eſt de croire auſſi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnête homme & toi
N'ont rien qui ſe reſſemble.

La réputation de Madame Scaron étoit trop bien établie pour que cette guerre d'épigrammes y portât atteinte. Sorbiere qui ne paſſe pas pour l'auteur le moins médiſant de ſon ſiécle, & qui mourut avant ſon élévation, en parle ainſi. " L'hiſtoire du mariage de Sca-
" ron ne ſeroit pas le plus ſombre en-
" droit de ſa vie. Cette belle perſon-
" ne de l'âge de ſeize ans, qu'il ſe
" choiſit, plûtôt pour ſe recréer la
" vue & pour s'entretenir avec el-
" le lorſqu'il demeureroit ſeul, que
" pour

" pour aucun uſage auquel il pût l'ap-
" pliquer, en feroit le principal orne-
" ment. L'indiſpoſition de ſon mari,
" mais ſurtout la beauté, la jeuneſſe,
" & l'eſprit galant de cette Dame, n'ont
" fait aucun tort à ſa vertu ; & quoique
" les perſonnes qui ſoupiroient pour
" elle fuſſent des plus riches du roïaume
" & de la plus haute qualité, elle a mé-
" rité l'eſtime de tout le monde par la
" régularité de ſa conduite : & on lui
" doit même cette juſtice, qu'elle s'eſt
" piquée d'une belle amitié conjugale,
" ſans en pratiquer les principales ac-
" tions."

Voilà un témoignage, que les honnêtes gens préfereront ſans doute à ces infames libelles, que l'on répandit dans le monde pour noircir les premieres années d'une femme que ſon mérite & ſa vertu avoient approché du trône. Il eſt bien glorieux à ſa mémoire de n'avoir été attaquée que par jalouſie ou par haine pendant ſa vie, & par erreur après ſa mort. Les perſonnes judicieuſes, en ne

conſultant même que les lettres de Scaron, n'ont pû ſe prêter aux préjugez deſavantageux de ſes ennemis ; il la nomme * ſon Uranie, digne d'un meilleur ſort & d'un autre époux. Il en parle partout avec eſtime ; un mari ne tient pas ce langage ſans en avoir beaucoup pour ſa femme. Madame Scaron mérita & obtint celle de toutes les perſonnes qui la connurent.

---

* Celle par qui le ciel ſoulage mon malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un ſort meilleur,
L'Uranie en un mot vous eſt fort obligée,
Et Scaurus qui la croit envers vous engagée
Au point de ne pouvoir jamas ſe dégager,
Reconnoit cette dette & veut bien s'en charger.

Epitre chagrine à Mademoiſelle de Scuderi, qui avoit fait le portrait de M. & de Me. Scaron ſous le nom de Scaurus & d'Uranie.

La

La Reine Chriſtine, qui mépriſoit un Sexe dont elle faiſoit la gloire, la mit du petit nombre des femmes qu'elle eſtima à Paris. Cette Princeſſe ne trouva dignes de ſa curioſité que Mademoiſelle de Lenclos, la comteſſe de Bregi, & Madame Scaron, que preſque toutes les Princeſſes de France auroient jugé au-deſſous de leur attention. Ménage lui préſenta Scaron ; je vous permets, lui dit-elle, d'être amoureux de moi : la Reine de France vous a crée ſon Malade ; moi, je vous crée mon Roland. Vous faites bien, Madame, lui dit le Poëte, de me donner ce titre, puiſque je l'aurois pris ; & en me le refuſant vous vous ſeriez vu déſobéir par une perſonne qui ne le feroit pas en toute autre choſe, quand même il y iroit de ſa vie : mais, Madame, que j'aurai de rivaux & même de rivales ! En diſant ces derniers mots, il ne les croïoit pas auſſi vrais qu'ils l'étoient en effet. Chriſtine, en voïant Madame Scaron, la regarda fixement, & dît à la Comteſſe de Bregi : ne le ſavois-je pas bien, qu'il ne

falloit pas moins qu'une Reine pour rendre un homme infidelle à cette femme-la? Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dît qu'elle n'étoit pas ſurpriſe, qu'avec la plus aimable femme de Paris il fut malgré ſes maux l'homme le plus gai de la France.

Madame Fouquet ne pouvoit ſe paſſer de ſa ſocieté: elle chargea Madame Bonneau de lui propoſer de paſſer quelques mois avec elle à St. Mandé. Madame Scaron y conſentit; mais ſon mari qui ne trouvoit d'autre conſolation dans ſes infirmités, d'autre reſſource contre l'ennui que le converſation d'une femme qu'il adoroit, s'y oppoſa fortement, quoique pût lui dire Madame de Monchevreuil.

De la Ville ſa réputation paſſa juſqu'à la Cour. On ne parloit plus que de cette aimable perſonne, qui inſpiroit du reſpect aux jeunes Seigneurs les plus téméraires, quoiqu'elle leur inſpirât de l'amour, & qui dans l'âge où l'on ne penſe

penſe qu'à plaire n'étoit occupée qu'à ſervir un mari, ſi affreux, que les médecins défendoient aux femmes groſſes de le voir. Les Mancinis voulurent l'entretenir. Celle qui aimoit le Roi, & que le Roi aimoit à cauſe de ſon eſprit, étoit la plus curieuſe : elle l'invita à venir paſſer quelques jours à Brouage ; mais comme elle n'imaginoit pas, qu'une Dame ſi admirée n'eut pas dequoi faire ce voïage, Madame Scaron fut obligée de recourir pour s'en diſpenſer à ſon prétexte ordinaire de quelque indiſpoſition *.

Scaron

* " Madame Scaron eſt bien malheureuſe " de n'avoir pas aſſez de bien & d'équipage, " pour aller où elle voudroit, quand un auſſi " grand bonheur lui eſt offert, que celui d'ê- " tre ſouhaitée à Brouage par une Demoi- " ſelle de Mancini,

Riche préſent du Tibre, & gloire de la France.

" J'eſpere,

Scaron s'aviſa enfin de ſe faire un établiſſement ſolide en devenant une eſpece de partiſan. Ses idées pour l'Amerique n'a-

---

" J'eſpere qu'elle ſe raquittera d'une ſi " grande perte, quand la Cour ſera retour- " née à Paris, & qu'auſſi-tôt qu'elle ſera " connue de cette incomparable Romaine, " elle aura quelque part en ſa bien-veil- " lance." Let. à M. de Villette.

Raporterai-je ici ces couplets, que Scaron fit, dit-on, contre ſa femme, & dont on s'eſt ſervi depuis pour jetter des ſoupçons ſur ſa conduite ? Oui : ſi je les ſupprimois, on m'accuſeroit de taire les choſes deſavantageuſes ; & la vertu de celle dont j'écris l'hiſtoire n'a pas beſoin de ces ménagemens. Les voici donc, quelque indécens qu'ils ſoient.

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe, & jupe ;
Enfin jamais dupe
N'a tant fait pour vous.

Mon-

n'avoient pas réuſſi. Au lieu de faire le voïage de la Martinique, il s'etoit contenté de s'intéreſſer dans les entrepriſes des

---

Monſieur votre frere
A fait de grands repas :
Vos ſœurs & votre mere
Ont eu de bons ducats,
Que je ne compte pas.

Je vous ai promenée aux champs ;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou ſorte,
Je vois vos marchands :
Pour porter à l'aiſe
Votre chien de C . . .
Tous les jours une chaiſe
Coute un bel écu
A moi pauvre cocu.

Ces deux couplets ſi ſouvent citez ne prouvent rien. On n'en auroit jamais parlé, ſi un zele indiſcret, une délicateſſe mal placée ne les eut retranchez de quelques éditions des œuvres de Scaron. Ils n'attaquent point Madame de Maintenon : car il y eſt parlé de ſœurs ;

des Compagnies de commerce. Ces entrepriſes avoient manqué. Celle-ci réuſſit mieux.

ſœurs ; & elle n'en avoit point ; il y eſt parlé de ducats donnez à ſa mere ; & il eſt très-ſûr, que Madame d'Aubigné n'avoit connu que fort ſuperficiellement Scaron. Il y eſt parlé d'un mari qui entre & qui ſort ſouvent : expreſſion qu'il eſt difficile d'aſſortir avec l'immobilité de Scaron. Qu'eſt-ce donc que ces couplets ? Des plaintes que le Poëte met dans la bouche d'un mari jaloux & mécontent. Malheureuſement quelques traits conviennent à Madame de Maintenon ; on les lui à tous appliquez. Quelques-uns même ont fait de cette chanſon une épigramme, en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers, fuſſent-ils réellement addreſſez à Madame Scaron, ne prouveroient abſolument rien à qui connoit d'un côté le caractere de l'auteur, & de l'autre l'eſtime que cet Auteur avoit pour ſa femme. Qu'on le prenne comme on voudra ; ce ne ſera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Si Scaron avoit douté de ſa vertu, auroit-il publié ſa propre honte ?

Aux

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de ſoldats & de gens ſans aveu qui attendoient les voitures chargées de marchandiſes, pour ſe ſaiſir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand & à les décharger. Les filoux s'y méloient; il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, & d'autres où les chartiers ne trouvoient perſonne. Scaron entreprit de faire un corps de gens connus, domiciliez à Paris, & pris à ſerment, qui ſeroient diſtribuez aux différentes portes & autoriſez par le Magiſtrat à rendre ſeuls ce ſervice aux marchands, qui de leur côté le reconnoitroient par une gratification volontaire. Ce projet étoit bon; il fut pourtant agrée. Il ſe mit donc à la tête de cette nouvelle eſpece d'office, eut grand ſoin d'en écarter toute idée de maltote, & ne voulut point que ſon nom parut. Après bien des difficultés, cette charge paſſa à l'Hôtel de Ville: mais le Chancelier la raïa comme onéreuſe au peuple. Il eut beſoin de l'appui de Fouquet: encore des contradictions

dictions violentes renaiſſoient-elles t
les jours. Il ſe rebuta, & négocia
privilege le plus avantageuſement q
lui fut poſſible : l'acheteur aïant manc
à ſes engagemens, il s'en vengea par u
ſatire ; il rentra dans ſes droits, &
valoir lui-même ces offices qui lui
lurent environ ſix mille livres de
venu.

Ce bonheur ne dura pas long-ter
Les infirmités de Scaron augmentére
Il prévit qu'il ne pouvoit aller loin.
Cour ſe diſpoſoit alors au voïage
Guienne pour le mariage du Roi. U
de ſes amis qui en devoit être alla prenc
congé de lui. Je mourrai bientôt,
dit Scaron, je le ſens : je quitterois
monde ſans regret, ſi je n'y laiſſois ſa
biens & ſans eſpérances une femme
mérite, que j'aime, & que j'ai tant
raiſons d'aimer. Je vous la recommenc
je la recommende à tous mes amis : h
las ! que deviendra-t-elle ?

Sa prédiction s'accomplît. Sa maladie devint peu de tems après ſi dangereuſe, que ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances n'y put réſiſter. Il fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent que Madame Scaron craignit qu'il n'expirât. Cependant ce ſymtome diminua. Le fort du mal étant paſſé, ſi jamais, dit-il*, j'en reviens, je ferai une belle ſatire contre le hoquet. Elle s'attendoit à toute autre réſolution ; mais il fut diſpenſé de tenir parole ; & il ne revint point de ſa maladie.

Madame Scaron ne s'occupa que du ſoin de le préparer à une mort chré-

* La Fontaine à fait ſur ce mot l'epigramme ſuivante :

Scaron ſentant approcher ſon trépas
Dit à la Parque : attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma ſatire :
Ah ! dit Cloton, vous la ferez là-bas ;
Marchons, marchons, il n'eſt pas tems de rire.

tienne. Il n'avoit point de religion : elle lui en inſpira. Il avoit toujours regardé nos plus ſacrés miſteres comme des ſujets de raillerie : elle les lui fit enviſager comme des objets de foi. Il avoit ſouvent ri des dogmes qui dépendent de la religion naturelle ; elle l'engagea à pleurer ſes péchez, à demander les ſacremens avec inſtance, à les recevoir avec édification.

Sa foi étoit ſouvent ébranlée par des doutes. Il étoit effraié par l'image des peines de l'enfer ; & cependant il ne pouvoit les croire. S'il y a un enfer, lui diſoit-il, il ne ſauroit être pour moi, qui ſans vous aurois fait mille fois mon enfer ſur la terre. Elle répondoit à ces doutes avec la tendreſſe d'une épouſe & la ſolidité d'un Theologien.

Déjà ſes forces, ſa voix l'abandonnoient ; ſa gaîté ne l'abandonnoit pas encore. Ses parens & ſes domeſtiques, touchez de ſon état, fondoient en larmes autour de ſon lit. Un autre eût

eût été attendri qar ce ſpectacle : mais lui ; mes enfans, leur dit-il, je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire Il vit venir la mort d'un œuil ſec & ſerein ; mais quand il fallut dire adieu à ſa femme, il ceſſa de plaiſanter. Il la remercia de tous ſes ſoins, lui demanda pardon de toutes ces fautes, la recommenda fortement à M. d'Elbene, & faiſant un effort pour lui tendre la main, je vous prie, ajouta t-il, de vous ſouvenir quelquefois de moi : je vous laiſſe ſans biens : le ciel y pourvoira. La vertu ne rend pas heureux ; cependant j'eſpere que vous ſerez toujours vertueuſe : quand on eſt où je ſuis à preſent, on voit qu'il n'y a que cela de bon : dans cette eſpérance, je meurs content. Priez pour moi.

Madame Scaron ne put retenir ſes pleurs ; elle ne le quitta point & reçut ſon dernier ſoupir, le 27 Juin. 1660.

CHAP. V.

Depuis 1660. *juſqu'à* 1666.

LE peu de biens que laiſſa Scaron retournerent à ſes héritiers. Sa veuve, que le ciel deſtinoit à paſſer par tous les états de l'infortune pour la préparer à cet état de grandeur où elle devoit monter pour ſoulager les malheureux, ſe vit encore une fois expoſée à toutes les horreurs de la faim & de la ſoif.

Ses amis ne l'abandonnerent point : ils lui offrirent leur bourſe & leur crédit. Elle uſa de ces offres avec modération, & n'auroit point laſſé leur généroſité, ſi leur généroſité n'eut été qu'une ſuite des ſentimens de compaſſion & de vertu.



Son

Son cœur ſouffroit plus à recevoir qu'il n'y a du plaiſir à donner. Plus on ménageoit ſa délicateſſe, plus on réveilloit un amour-propre qui ſe trouvoit digne de ces ménagemens. On eſt bien plus humilié par ſes propres réflexions & par ſa reconnoiſſance, qu'on ne le ſeroit par ces manieres hautes & dures qui en faiſant valoir le bienfait, le déprécient, & font haïr le bienfaiteur. Madame Scaron recevoit des préſens avec la reconnoiſſance la plus vive, mais du même air dont on en fait.

Avec quelques égards qu'on les lui fit, elle démêloit le motif d'où ils partoient : & plus on étoit délicat, plus on devenoit dangereux. Elle avoit recours plus volontiers à ſes égaux qu'à ſes ſupérieurs ; elle pouvoit un jour s'aquitter envers les premiers : c'étoient des emprunts : mais comment s'aquitter envers les autres ? c'étoient des dons. Elle ſavoit qu'on n'eſt jamais impunément tout enſemble

l'objet de l'admiration & de la pitié des Grands.

Elle étoit alors dans tout l'éclat de ſa beauté. Cette beauté n'avoit pas été flétrie par les plaiſirs du mariage. Elle avoit toute la majeſté que l'himen a coutume de lui donner, & toute la fraicheur qu'elle doit à la jeuneſſe & que la virginité lui conſerve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime, qu'elle étoit veuve ſans avoir eu d'époux.

Sa taille étoit riche : elle avoit de la dignité, de la nobleſſe dans l'action, de la majeſté dans le regard ; le viſage ovale ; le tour en étoit admirable : les yeux grands, noirs & vifs : le teint uni & fort blanc : le nez aquilin & parfait : la bouche un peu grande, ornée de dents, qui étoient juſtement telles qu'il les falloit pour être les plus belles dents du monde ; les lêvres vermeilles & bien bordées : le ſourire charmant, & un agrément infini dans le

le bas du viſage : la main & le bras bien taillez : de l'enbonpoint, ce qu'il en falloit : enfin trés peu de choſes à ſouhaiter & encore moins à reprendre. C'étoit l'air le plus noble, la phiſionomie la plus fine, & un certain je ne ſai quoi que les années ne lui purent ôter. Sa converſation étoit délicieuſe ; les moindres bagatelles devenoient intéreſſantes dans ſa bouche : ſes yeux & ſon eſprit étoient toujours ſi bien d'accord, que tout ce qu'elle diſoit alloit droit au cœur. Elle badinoit quelquefois ; mais elle en revenoit toujours à ſa morale ou à quelque choſe de ſolide. Elle avoit un tel empire ſur elle même qu'elle ne laiſſoit rien échaper que ce que la pieté & la raiſon lui permettoient. Son ame étoit grande & généreuſe, ſon eſprit juſte, ſon cœur droit, ennemi de toute fineſſe, ſi tendre & ſi compatiſſant, que la miſere d'autrui lui devenoit, pour ainſi dire, perſonnelle. Bonne amie ſans avoir le défaut, qui ſemble attaché à cette vertu, de haïr avec la même étendue

ſes ennemis, elle pardonnoit avec la ſincérité d'un Chrétien & la magnanimité d'un Romain. Maitreſſe de ſes gouts comme de ſes paſſions, elle fut long-tems jeune, parce qu'elle s'abſtint toujours des plaiſirs : elle ne ſe permit jamais ces nudités, ces poſtures lâches & molles des femmes du grand monde. Sa modeſtie étoit ſi exacte, qu'un jour qu'il faiſoit fort chaud étant à l'hotel d'Albret, elle fut obligée d'ôter ce qui lui cachoit le cou ; Madame de Richelieu & ſes amies furent ſurpriſes de voir que ce qu'elle cachoit avec tant de ſoin auroit fait le ſujet de l'indécente vanité de bien d'autres, & ne purent s'empêcher de lui dire, qu'elles avoient cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent. Elle haïſſoit le vice, quelque part qu'il fût, & cherchoit à le détruire par toutes les voies de prudence & de douceur qu'elle pouvoit imaginer. Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie douce & rectifiée par la raiſon, qui bien loin de la rendre de mauvaiſe hu-

humeur répandoit de la tendreſſe dans ſes paroles, & mettoit de l'intérêt dans ſes manieres. Son jugement étoit ſi droit, que tous ſes diſcours étoient remplis de raiſon : ſes ſaillies même étoient ſenſées ; & ſon eſprit ſi naturel, qu'on auroit dit que ce n'étoit pas de l'eſprit *. En un mot, Madame Scaron étoit une des plus belles & des plus aimables perſonnes de ſon tems.

Il étoit donc bien difficile de ne pas lui rendre ſervice, & encore plus difficile de lui rendre ſervice dans des vues tout-à-fait deſintéreſſées. Le Maréchal d'Albret fut le plus zélé de ſes amis : il

* Dirai-je ici que ce portrait n'eſt pas de moi ? on voit bien qu'il vient d'une main plus habile. La Dame qui me l'a fourni n'a exprimé qu'une partie de ſes ſentimens pour Madame de Maintenon. Qu'on ne croie pas que les traits de ce tableau ſoient exagérez : Ils s'accordent parfaitement avec les mémoires que j'ai entre les mains.

lui

lui fit faire connoiſſance avec la Maréchale qui la goûta extrémement, & qui l'invita à venir ſouvent la voir. Le Duc de Brancas lui fit des préſens conſidérables, & lui cacha long-tems la main généreuſe qui les lui faiſoit.

Les amis de Scaron crurent qu'il ſeroit poſſible de faire rétablir en faveur de ſa veuve la penſion dont il avoit joui trois ou quatre ans en qualité de Malade de la Reine, & qu'il avoit perdu à cauſe de la Mazarinade. Cette idée étoit ſinguliere. Car quel droit Madame Scaron avoit-elle à une penſion ſupprimée avant ſon mariage, & ſupprimée depuis ſi long-tems ? Sa miſere étoit donc ſon unique titre.

On la fit valoir dans pluſieurs placets. Le Cardinal Mazarin, en aïant lu un, demanda ſi la ſuppliante ſe portoit bien : oui, Monſeigneur, lui dît-on : eh bien ! repliqua-t-il, ſi elle ſe porte bien, elle eſt inhabile à ſuccéder à la penſion d'un homme qui ſe portoit mal.

Cette

Cette froide raillerie ne la découragea point. M. Fouquet lui reſtoit. Il donnoit, comme je l'ai déja dit, ſeize cens livres de penſion à Scaron. Etre aux gages de ce Sur-Intendant n'étoit pas fort honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage. Elle combattit longtems. Cette démarche lui paroiſſoit le dernier degré de l'aviliſſement. Le ſoin de ſa vertu, ſa délicateſſe ſur l'honneur, le plan qu'elle s'étoit fait de ſe diſtinguer par une conduite irreprochable, la nobleſſe de ſes ſentimens, tout l'én détournoit. A la fin ſes amis l'y déterminerent. Elle alla chez Fouquet, mais ſi négligée, que la perſonne qui devoit la préſenter en fut honteuſe. Ce n'eſt pas que Madame Scaron n'aimât les parures dont les jeunes femmes ſont ſi avides, mais elle aimoit encore plus ces louanges que la cour devote de la Reine-mere commençoit à donner à la ſimplicité des habits & à la reforme du luxe. D'ailleurs, il n'étoit point de ſa façon de penſer d'aller étaler

étaler ſes appas aux yeux d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs. Fouquet la reçut en Miniſtre, & en Miniſtre trop occupé pour faire attention à ces charmes modeſtes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promeſſes, qu'il oublia comme on oublie celles qu'on fait à tout le monde.

Quelques jours après, il ſe rappella en jettant les yeux ſur le mémoire qu'elle lui avoit préſenté, que Scaron avoit une femme aſſez belle, cette même femme qu'il avoit vu quelquefois à St. Mandé. La profonde miſere qui étoit décrite dans ce mémoire lui donna de grandes eſpérances, que ſon imagination lui groſſit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que les Grands ont toujours auprès d'eux pour être les miniſtres de leurs plaiſirs. Cet homme va trouver Madame Scaron, & lui dit que M. le Sur-Intendant eſt

ſenſible

ſenſible à ſes malheurs, mais qu'il ne ſauroit y remédier ; qu'il a un trop grand nombre de penſionaires pour donner l'exemple diſpendieux des penſions héréditaires aux veuves ; qu'à la vérité il répandoit ſes bienfaits ſur beaucoup de femmes, & même ſur des femmes du premier rang, mais qu'il en étoit des ſervices qui le dédommageoient. Il ajouta, que s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conſeilleroit de s'unir d'amitié avec quelques unes de ces dames, qui vivoient des bienfaits de M. Fouquet. Cet avis perfide tendoit à faire tomber Madame Scaron dans ſes piéges. Elle ne s'en douta point, & remercia l'émiſſaire.

Madame de Montigni, créature agente, & maitreſſe du Sur-Intendant, fit connoiſſance avec elle. Elle ne chercha pas d'abord à lui perſuader de le voir ; elle s'y prit avec plus d'addreſſe. Ce n'étoient que des exagérations du mérite de Fouquet, des réflexions ſur les malheurs de la pauvreté, des peintures du

bonheur d'une veuve indépendante & à ſon aiſe. Elle s'enhardît par ces premiers propos ; & elle oſa parler plus clairement. Mais Madame Scaron lui répondit avec tant de ſageſſe, & avec une ſageſſe ſi peu faſtueuſe, qu'elle comprit bien que tous ſes efforts n'aboutiroient qu'à la rendre plus mépriſable.

Fouquet n'étoit point accoutumé à trouver des cruelles ; il étoit ſi perſuadé que les cœurs s'achétoient, qu'il oſa depuis porter ſes vues ſur celui de La Valiere, & lui propoſer cinquante mille écus pour un ſoupir, que La Valiere auroit donné à un berger, ſi elle en avoit trouvé un plus aimable que le Roi. Il ſe roidît contre les difficultés, & ſa paſſion fut irritée par les obſtacles.

Madame du Pleſſis Bellievre, ſon amie encore plus que ſa maitreſſe, apprit avec admiration la réſiſtance de Madame Scaron, lui en fit compliment, l'exhorta à continuer, & prédît à Fouquet qu'il échoueroit. Ce miniſtre étoit trop vain pour

pour croire à la vertu des femmes. Il s'imagina qu'il ſeroit plus heureux, s'il parloit avec plus d'énergie, & il envoïa ſous un nom ſuppoſé un écrain de diamans d'aſſez grand prix à Madame Scaron. Elle ne put ſavoir ni deviner d'où lui venoit un ſi beau préſent. Elle l'accepta comme ſi elle le recevoit des mains de la Providence.

Quelques jours après, Madame de Montigni alla chez elle, admira ſes bijoux, & lui apprit que c'étoit un cadeau du Sur-Intendant. Madame Scaron rougît, & s'écria tout émue qu'elle alloit les lui renvoïer. Madame de Montigni lui repréſenta, qu'elle lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité; que ce préſent n'étoit qu'un témoignage de l'eſtime qu'il avoit pour elle; que c'étoit-là la maniere dont il en uſoit avec les femmes les plus reſpectables.

Madame Scaron, qui ne ſe piqua jamais d'une vertu bruïante, & qui ſavoit qu'on n'offenſe pas impunément les gens

en place, revint à ce ſentiment, & s'adoucît. Le lendemain, elle rendit à Madame de Montigni ſa viſite, comme elle lui avoit promis. Mais quelle ne fut pas ſa ſurpriſe, lorſqu'elle vit entrer le Sur-Intendant! Elle crut, que cette entrevue, que la Montigni aſſurait n'être qu'un heureux hazard, avoit été concertée, & que Fouquet venoit recevoir le prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle ſortit avec précipitation, & retourna chez elle. Un domeſtique du Sur-Intendant l'avoit ſuivie; elle cacheta l'écrain, & le lui remit avec ordre de la rendre à ſon maître. Quand elle racontoit ce trait, elle diſoit, qu'elle n'avoit jamais ſenti un mouvement de joie pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoïé ces diamans, auxquels Fouquet avoit attaché ſa défaite.

Ce Miniſtre apprit alors, que le Maréchal d'Albert étoit mieux reçu que lui. Ses penſionnaires l'en vengerent en publiant,

liant, que ce Seigneur étoit bien avec elle. Madame Scaron, allarmée par la calomnie, ſuſpendit pour quelques mois ſes affiduités à l'hotel d'Albret, malgré toutes les raiſons que ſa ſituation lui fourniſſoit pour l'engager à les continuer.

Par cette conduite, ces bruits deſavantageux ceſſerent : M. Fouquet fut convaincu qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle & M. d'Albret : il n'eſpéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le Maréchal n'avoit pu triompher par ſentiment : & il la remit dans les bonnes graces de la Sur-Intendante avec laquelle il l'avoit brouillée *.

La

* Je n'ai bien pu ſavoir de quel moïen Fouquet s'étoit ſervi pour lui faire perdre l'eſtime de ſa femme. Il y a là-deſſus dans les mémoires qu'on m'a fourni des faits contradictoires que je n'ai pu ajuſter. C'eſt

La vertu ne la tiroit pas de la pauvreté : on admiroit ſa fermeté ; mais cette fermeté décourageoit ſes amis, qui voïoient aſſez qu'elle étoit incapable de ſuccomber à la tentation la plus artificieuſe. On s'ennuïoit de ſervir une femme inſenſible. On étoit d'autant plus piqué de ſes rigueurs qu'on ne pouvoit pas s'en venger en l'accuſant de pruderie.

Mademoiſelle de Lenclos, dont le cœur étoit auſſi ſûr en amitié qu'inconſtant en amour, lui donna des preuves eſſentielles de celle qu'elle lui avoit jurée dès ſon enfance. Elle lui offrit ſa maiſon & ſa table. Madame Scaron étoit trop jalouſe de ſon honneur

---

pour cela que je les ai paſſez ſous ſilence. C'eſt-là un des endroits obſcurs de la vie de Madame de Maintenon, de la voir attaquée inutilement par le mari, & abandonnée ſans ſujet par la femme.

pour

pour accepter cet azile. La ſociété de Ninon ne s'accordoit ni avec ſon caractere ni avec ſes vuës; elle y auroit trouvé des amans; & c'étoit des amans qu'elle fuioit. Elle ſe borna à la voir de tems en tems: & peu à peu elle s'en éloigna, ſans pourtant rompre avec elle: trop reconnoiſſante pour ne pas l'aimer, trop délicate pour ne pas s'en détacher inſenſiblement, trop éclairée pour la mépriſer, trop vertueuſe pour l'eſtimer.

Ses amis ne ſongeoient plus à lui procurer un état ſolide, lorſque la Reine aïant par hazard prononcé le nom de Scaron, un courtiſan ſaiſit ce moment pour lui repréſenter que ce Poëte, qu'elle avoit autrefois honoré de ſes bienfaits, avoit laiſſé une veuve très jeune, très belle, très ſpirituelle, & très pauvre, que la miſere pourroit réduire à de fâcheuſes extrémités, ſi ſa vertu n'étoit ſupérieure à tout. Ce diſcours fut appuié. On ſupplia ſa Majeſté de rétablir en ſa faveur la penſion que ſon mari avoit mérité

mérité de perdre à cauſe de la licence de ſa plume. Cette priere fut ſi preſſante, faite par tant de perſonnes, faite ſi à propos, que la Reine mere touchée de compaſſion demanda de combien étoit cette penſion. Elle n'étoit que de quinze cens livres : Quelqu'un dit qu'elle étoit de deux mille. La Reine en ordonna le rétabliſſement, & lui en envoïa ſur le champ le premier quartier.

Avec ce ſecours, elle ſe retira chez les Hoſpitalieres de la rue Saint Jaques, où elle ſubſiſtoit à peu de frais, & où elle ſe livroit à ſon gout pour les exercices de pieté. Elle deſtina le quart de la penſion aux pauvres, pour expier, diſoit elle, le menſonge officieux qui le lui avoit procuré.

Elle ſortoit ſouvent de ſa retraite pour aller à l'hotel d'Albret & à l'hotel de Richelieu. Elle faiſoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Envain les gens du monde vouloient-ils l'y fixer par des louanges & des adorations; elle y entroit ſans

ſans prétentions, en étoit regrettée, & le quittoit ſans regrets.

Le Comte de Guiche, l'Abbé d'Aumont, La Feuillade, Buſſy, Beuvron, le Chevalier de Grammont, Rouville, Vardes * étoient les plus empreſſez à

---

1. * Petit-fils du Marquis de Vardes & de la Comteſſe de Moret, alors Comteſſe de Cezi, de la famille de Harlai, qui avoit été maîtreſſe d'Henri IV. vers l'an 1609. C'eſt celle que Barclai appelle Caſina dans ſon Euphormion. Vardes étoit alors fort bien dans l'eſprit du Roi, dont il trahit enſuite la confiance. Il s'unit au Comte de Guiche & à la Comteſſe de Soiſſons pour écrire à la Reine une lettre contrefaite, par laquelle le Roi d'Eſpagne ſon pere l'inſtruiſoit des amours de Louis & de la Valliere. A cette méchanceté il ajouta celle de faire tomber les ſoupçons ſur le Duc & la Ducheſſe de Navailles. Son crime fut connu, mais trop tard : il fut envoïé en priſon à Montpellier. Madame de Maintenon ſe ſouvint de lui dans ſon élévation, & adoucit ſa diſgrace.

lui

lui plaire. Le nombre de ſes amis groſſiſſoit tous les jours, au point d'inſpirer de la jalouſie à Mesdames d'Albret & de Richelieu. Elles étoient piquées que les bienſéances fuſſent pour elles, & les adorations pour Madame Scaron. Elle s'en apperçut, les appaiſa par une abſence de quelques ſemaines qu'elle alla paſſer Saint Germain, & à ſon retour n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à ſe faire pardonner ſa ſupériorité. Mais elle ne put ſe dépouiller de cette douceur qui lui gagnoit les cœurs, ni de cet air de bon ſens & de majeſté qui lui ſoumettoit les eſprits.

Un maçon lui predît ſa grandeur future à l'hotel d'Albret. Je ne rapporterois pas ce fait, ſi Madame de Maintenon dans les dernieres années de ſa vie n'avoit dit plus d'une fois qu'il étoit véritable. C'eſt ce qu'elle a aſſuré à Saint Cyr. Ce fait eſt donc vrai, ſans avoir le merveilleux qu'on y a voulu mettre. Ce maçon, nommé

mé Barbé, ſe mêloit d'Aſtrologie : il avoit été ſouvent chez Scaron, & frappé de la Phiſionomie & de taille noble de ſa femme, il dît un jour, qu'elle étoit née pour être Reine. Il le répeta ſi ſouvent, que ſon imagination s'alluma ; il ſe familiariſa avec cette idée, il s'en remplît, il y ajouta des circonſtances, il conſulta ſes livres d'Aſtrologie ; & travaillant à l'hotel d'Albret, aſſez près de l'appartement de Madame Scaron, il entra dans ſa chambre, & y trouvant deux ou trois Dames, il la pria de lui donner une audience particuliere. Elle le mena dans un Cabinet, où il lui dît d'un air & d'un ton de Prophete : " après " bien des chagrins & des peines, enfin " vous monterez où vous ne croirez pas " monter. Un Roi vous verra, vous " aimera ; & vous regnerez." A cette prophétie il ajouta des détails ſinguliers qui la divertirent beaucoup. Elle parut pourtant un peu émue quand elle vint rejoindre ſes amies, qui lui dirent d'abord ; il faut que cet homme vous ait appris quelque choſe de bien agré-

gréable : car vous paroissez plus gaie. J'aurois bien lieu de l'être, répondit Madame Scaron, si je pouvois compter sur ce que cet homme m'a promis. Et que vous a-t-il donc promis, s'écrièrent ces Dames ? ne peut-on pas le savoir ? Non, dît-elle en riant, mais si cela doit arriver, je vous conseille de me faire par avance votre cour. Elles ne purent en savoir davantage. Mais Madame Scaron ne put s'empêcher d'en faire confidence à une amie pour laquelle elle n'avoit rien de caché. Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé ; il étoit mort : elle fit du bien à ses enfans.

Le Marquis de C———x, homme fort riche & fort débauché, eut sur elle des vues sérieuses. Il vouloit se retirer du monde, & des plaisirs ; il lui falloit une femme : il jetta les yeux sur Madame Scaron. Il mit dans ses intérêts le Maréchal d'Albret, qui lui promit d'appuier ses prétentions. Madame Scaron, qui connoissoit mieux C—x, ré-

répondit à Madame d'Albret que cet homme ne lui convenoit point ; qu'il étoit ſans mœurs, ſans religion, emporté, ſans eſprit ; & qu'elle préféroit une heureuſe médiocrité à un état où avec de grandes richeſſes elle trouveroit des amertumes encore plus grandes. La Maréchale inſiſta, & lui repréſenta que le Marquis étoit homme de qualité, & d'un eſprit aſſez borné pour ſe conformer entiérement à ſes volontés : elle répliqua, qu'à ſes yeux la naiſſance détachée du mérite étoit peu de choſe, & qu'elle avoit fort mauvaiſe idée d'un homme aſſez lâche pour ſe laiſſer gouverner par ſa femme. Madame d'Albret fut piquée d'une réſiſtance à laquelle elle ne s'attendoit pas, & lui dit dans le premier mouvement de ſon dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuſe, qu'elle n'avoit pas toujours été ſi délicate, que le monde l'avoit gâtée, & qu'elle avoit bien épouſé un Poëte burleſque. Madame Scaron, qui chériſſoit la mémoire de ſon mari, fut vivement ſenſible à ce reproche : elle ne put retenir ſes larmes. La

Maréchale ſe repentit de ſa vivacité, voulut l'adoucir, lui dit mille choſes obligeantes pour réparer cette inſulte : mais le coup étoit porté Elle étoit indignée qu'on lui eut reproché un mari dont le nom ſeul lui avoit obtenu une penſion après ſa mort ; & qu'on l'eut cru capable de préférer un Marquis ſans merite à un Bel-eſprit qui en avoit. La Ducheſſe de Richelieu les réconcilia. M. de C———x, eut ſon dernier mot, & ceſſa des pourſuites qui prouvoient encore plus la haute opinion qu'il avoit de lui-même que l'eſtime qu'il avoit pour Madame Scaron.

CHAP. VI.

Depuis 1666. *juſqu'à* 1669.

MADAME Scaron ſe vit fort éloignée de la grandeur que Barbé lui avoit prédite, à la mort de la Reine-mere. Elle perdoit la penſion qui la faiſoit ſubſiſter : & ſon unique reſſource étoit l'eſpérance que les ames pieuſes ont en la Providence divine.

M. de C———x, reparut, plus avantageux, plus preſſant, mais auſſi plus odieux que jamais. Il attendit envain ſon bonheur de la miſere de Madame Scaron. Elle étoit inébranlable dans ſes réſolutions, quand elle les croïoit juſtes. L'état qu'on lui offroit ne l'é-

blouît pas; l'état où elle étoit ne la découragea point. Sa liberté lui parut le plus ſolide des biens; & elle dît à Madame d'Albret, qu'elle ne vouloit point être l'eſclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amies la rgarderent comme une opiniâtre, qui ne méritoit point de protection, puiſqu'elle dédaignoit une ſi brillante fortune. Mademoiſelle de Lenclos fut la ſeule qui applaudît à ſa fermeté: Cette femme-là, diſoit-elle, vaut tous les Marquis de France. Pour être de cet avis, il falloit avoir la tête auſſi bien faite que Ninon.

Elle tenta d'obtenir du jeune Roi le retabliſſement de la penſion que lui donnoit la Reine-mere. On préſenta pour elle pluſieurs placets, où l'Abbé Teſtu avoit épuiſé ſon éloquence. Ces placets qui commençoient tous par ces mots, *ſupplie humblement la veuve Scaron*, fatiguerent enfin le Roi qui dît; entendrai-je toujours parler de la veuve Scaron? Ces mots produiſirent une expreſſion

preſſion nouvelle; & l'on dît pendant quinze jours à la cour, *il eſt auſſi importun que la veuve Scaron.*

Elle s'addreſſa à M. Colbert, qui ne crut point que le titre de veuve d'un homme, qui n'avoit fait autre choſe que rire pendant toute ſa vie, fût ſuffiſant pour être ſur l'état des penſions. Madame de Chalais, depuis Princeſſe des Urſins, lui promit ſa protection, mais ſeulement du bout des lêvres, Madame Lyonne lui dît; " je verrai, je parle-" rai," du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ſes ſervices, & perſonne ne lui en rendît. Si j'étois dans la faveur, diſoit-elle, que je traiterois différemment les malheureux! Madame de Richelieu * fut la ſeule qui

* Anne Pouſſart, fille de François Pouſſart Marquis de Fors & Baron du Vigean, Dame d'honneur de la Reine Marie Thérèſe d'Autriche, & enſuite de la Dauphine Marie Anne

lui offrit une retraite chez elle. Le monde lui devenoit tous les jours plus odieux, & ſon amour pour la vie ſolitaire augmentoit. Elle remercia la Ducheſſe, & ne ſortit que fort rarement de la maiſon des Hoſpitalieres de la rue Saint Jaques.

Le ſort ſembla s'adoucir. Une Princeſſe de Portugal, qui avoit été élevée à Paris, voulut que ſes enfans fuſſent élevez par une Françoiſe. Elle écrivit à l'Ambaſſadeur de lui chercher une dame de condition & de mérite qui fût capable de cet emploi. On jetta les yeux ſur Madame Scaron; on lui en fit la propoſition; on lui fit entrevoir mille avantages: elle accepta. Les conditions étoient faites,

---

ne Victoire de Baviere, mariée en ſecondes nôces en 1646 à Armand de Wignerod du Pleſſis, Duc de Richelieu, Pair de France, Prince de Mortagne, morte en 1684. ſans avoir eu d'enfans.

le

le jour du départ fixé, lorſqu'un heureux incident vint déranger ce projet.

Madame Scaron voulut, avant que de partir, être preſentée à Madame de Monteſpan*. Je ne veux point, diſoit-elle à une de ſes amies avoir à me reprocher d'avoir quitté la France ſans en avoir vu la merveille. Madame de Monteſpan, dont la faveur ne faiſoit que de naître, fut flattée de ce compliment. M. d'Albret l'avoit déjà prévenue en faveur de Madame Scaron, & la Marquiſe de Thiange ſa ſœur, qui la connoiſſoit particulierement, la lui préſenta, comme une perſonne qui devoit partir inceſſamment pour Liſbonne. Madame de Monteſpan lui dit qu'il falloit reſter en France. La veuve infortunée lui répondit, qu'elle étoit obligée par la mort de la Reine-mere de cher-

* Athenaïs de Mortemar, Marquiſe de Monteſpan, morte á Bourbon en 1707.

cher

cher hors de ſa patrie une ſubſiſtance honnête. La favorite l'engagea par ſon attention à l'écouter à faire le récit de ſa vie & de ſes malheurs : elle en parut touchée, & lui en demanda le détail dans un placet qu'elle ſe chargea de préſenter au Roi.

Voilà les placets de la veuve Scaron qui reparoiſſent. Quoi ? s'ecria le Roi, encore la veuve Scaron ! n'entendrai-je jamais parler d'autre choſe ? En verité, Sire, lui dît Madame de Monteſpan, il y a long-tems que vous ne devriez plus en entendre parler : & il eſt étonnant, que Votre Majeſté n'ait point encore écoute cette femme : elle eſt bien digne d'un meilleur ſort ; & lorſque vous aurez lu ce placet, vous en conviendrez.

La main qui l'offroit le rendit plus agréable. M. de Villeroi * qui ne connoi-

* François de Neuville de Villeroi, Duc & Pair de France, Maréchal, Gouverneur de Louis XV. mort en 1730. On croit communé-

noiſſoit que fort confuſément Madame Scaron, & qui ne lui avoit pas promis de la ſervir, l'appuia de la maniere la plus forte. La penſion fut accordée, & le voïage de Portugal rompu. Madame Scaron alla remercier M. de Villeroi & Madame de Monteſpan : Celle ci fut ſi charmée des graces de ſa converſation qu'elle la préſenta au Roi. Le Roi lui dît : " Madame, je vous ai fait atendre " long-tems ; mais vous avez tant d'a- " mis, que j'ai voulu avoir ſeul ce mé- " rite auprès de vous*.

Ma-

---

munément, que Madame de Monteſpan obtint ſeule le rétabliſſement de cette penſion. Cependant il eſt très ſûr que M. de Villeroi y eut la meilleure part. Madame de Maintenon l'a dit pluſieurs fois à Mademoiſelle d'Aumale.

* Je ne garantis point ce fait : il eſt rapporté dans *le ſiecle de Louis XIV.* où il y en a tant de faux. M. de Voltaire dit qu'il le tient de la bouche du Cardinal de Fleury, du-

Madame Scaron, qui avoit paru aimer le monde, & avoit enfin accepté un appartement à l'hotel de Richelieu, fit tout à coup connoitre par ſes diſcours & par la maniere de s'habiller, qu'elle avoit donné dans la haute devotion. Ses amis en furent étonnez, & lui dirent que ſa vie paſſée n'avoit pas beſoin de réforme. L'Abbé Teſtu lui témoigna craindre pour elle, qu'elle n'eût confié la direction de ſon ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour ſon directeur l'Abbé Gobelin, Docteur de Sorbonne, homme

---

duquel il en tient beaucoup d'autres qui n'ont pas plus de vraiſemblance. Le Cardinal de Fleury, ajoute-t-il, ſe plaiſoit à le rapporter ſouvent, parce qu'il diſoit que Louis XIV. lui avoit fait le même compliment, en lui donnant l'évêché de Fréjus. Dans tout ce que cet hiſtorien dit ſur Madame de Maintenon, il y a preſque autant de fautes que de mots : ſes trois chapitres d'anecdotes ne ſont écrits que ſur les oüidire de gens qui ont mal ſçu.

de

de bon conſeil, un peu enthouſiaſte s'il faut en juger par quelques lettres que j'ai vu de lui, & d'une morale extrémement ſévere. Il défendoit les plaiſirs les plus innocens, vouloit une vie toujours mortifiée, & commença par ordonner à ſa pénitente de ſe rendre ennuieuſe en compagnie pour vaincre l'extrême paſſion qu'elle avoit de plaire par ſon eſprit. J'obéis, diſoit-elle quelquefois, mais voïant que je bâille & que je fais bâiller les autres, je ſuis prête à renoncer à la dévotion.

Ce gout pour les choſes d'eſprit la brouilla avec Madame de La Fayette, qui avoit le chagrin de voir ſa cour déſerte, tandis que celle de Madame Scaron groſſiſſoit tous les jours. Madame de La Fayette vouloit tenir la place de la Marquiſe de Sablé : elle n'y put réuſſir. Madame de Sablé avoit beaucoup d'eſprit & encore plus de bon ſens : la jeune nobleſſe ſe rendoit aſſiduement à ſon hotel. Avoir été formé par elle étoit un titre pour être reçu dans le grand

grand monde avec diſtinction. Madame de La Fayette avec plus de génie & de talens n'avoit point ce liant, qui rend aimable & ſolide le commerce d'une femme : elle étoit trop impatiente, tantôt careſſante, tantôt impérieuſe, ſouvent de mauvaiſe humeur. Avec cela elle exigeoit des reſpects infinis, auxquels elle répondoit quelquefois par des hauteurs. Sa maiſon fut bientôt abandonnée malgré tout ſon eſprit & le Duc de la Rochefoucault qui n'en bougeoit pas. Elle s'en prit à Madame Scaron, à qui elle fit bien payer depuis * la gloire d'avoir été plus aimable & plus eſtimée qu'elle. Madame Scaron ſe retira à Saint Germain, d'où elle alloit ſouvent aux filles bleues, où elle fut fort eſtimée de la Maréchale de Rantzau qui y avoit pris l'habit en 1653, & de Madame de Saint Baſile, femme d'une

* Voïez ſes Mémoires de la cour de France : elle y rabaiſſe l'utilité de l'etabliſſement de Saint Cyr.

grande

grande piété, qui y faiſoit des retraites fréquentes.

Dans cette ſolitude, d'où l'ennui fut cent fois ſur le point de la chaſſer, elle s'appliqua fort à la lecture. Coulanges & l'Abbé Teſtu lui choiſiſſoient les meilleurs livres, & lui envoioient tout ce qui paroiſſoit de nouveau. Son eſprit ſe nourriſſoit du ſuc des auteurs les plus ſages & les plus ingénieux. Les romans ne furent jamais de ſon goût ; elle préféroit à tout les livres de morale, de politique, & d'hiſtoire ; & parmi ceux-là, Montaigne, Tacite, la vie de S. Louis, l'hiſtoire d'Eliſabeth étoient ceux qui lui plaiſoient le plus.

M. CHAP.

CHAP. VII.

Amours de Louis XIV.

TANDIS que Madame Scaron s'occupe dans la rue des Tournelles du ſoin de ſon ſalut ou du ſoin de perfectioner ſon eſprit, voïons ce qui ſe paſſe à cette cour où elle devoit un jour regner, & combien de cœurs Louis XIV. avoit eſſaié, avant que d'en trouver un, digne du ſien.

Ce Prince étoit né tendre & aimable. Il n'avoit pas beſoin de ces deux qualités pour être aimé: ſon rang l'en diſpenſoit en y ſuppleant. Mais le ciel qui vouloit que tout fût extraordinaire en lui, avoit ajouté à tous les dons de la

la grandeur ces graces de la figure, ces manieres nobles & insinuantes, cette sensibilité du cœur, qui facilite les conquêtes & fait le charme de l'amour.

La Baronne de Beauvais eut ses premiers gouts : Anne d'Autriche les réprima ; & Louis apprit de bonne heure à aimer tendrement, parce que ses premieres amours furent traversées.

Mademoiselle d'Argencour *, fille d'honneur de la Reine-mere, fort belle, fort languissante, & fort tendre, voulut plaire, & y réussit. Mais elle ne plut que quelques semaines, parce qu'elle plut en même tems à Chamarante, premier valet de chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la Cour, & plus propre à être aimé d'une fille qui avoit plus de tempérament que de

* Son pere étoit Gouverneur de Narbonne.

délicateſſe, qu'un jeune Roi à qui la nature diſoit qu'il y avoit des plaiſirs que ſon age ne lui permettoit pas de gouter. Mademoiſelle d'Argencour flattée de voir ſon maitre à ſes piés, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs : elle permettoit au Roi des ſoupirs, mais elle en exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine par ſa ſageſſe ; mais elle ſe dédommageoit en ſecret d'une vertu ſi pénible avec ſon amant. L'amour eſt ſoupçonneux. Le Roi s'en douta, fit éclairer les pas de ſa maitreſſe, découvrit qu'elle lui étoit infidele. Un malheureux billet l'inſtruiſit d'un rendez-vous qui n'étoit pas pour lui. Il ne connoiſſoit pas encore ſon rival. Qu'il fut ſurpris & humillé, quand il vit que ce rival heureux étoit un de ſes valets. Chamarante fut puni, & Mademoiſelle d'Argencour oubliée *.

Ce Prince ne revint jamais des impreſſions que cette avanture lui donna

* Lett. de Gui Patin.

contre

contre les femmes. Il ſe méfia toujours d'elles ; il ſe méfia toujours de lui-même. Il ne compta plus ni ſur leur fidélité ni ſur ſon mérite. Il ne put aquérir cette certitude d'être aimé indépendamment de ſa couronne, ſans laquelle il n'eſt point pour un Roi de bonheur en amour. Chamarante lui gâta tous ſes plaiſirs.

Le Cardinal Mazarin avoit fait venir d'Italie ſes niéces. Elles avoient toutes de l'eſprit, & furent bientôt l'ornement de la Cour. A cet air de galanterie noble & fiere qu'Anne d'Autriche avoit apporté d'Eſpagne, elles joignirent ces graces, ces petites ruſes, cette vivacité, cette coquetterie, qui s'aſſortirent très bien avec cette douceur, cette délicateſſe, cette liberté décente qui étoient déjà en France.

Louis porta ſes vœux à l'ainée, fut écouté, mais peu heureux. Le Cardinal la maria au Comte de Soiſſons, pere du

Prince Eugene, & par-là rompit ce premier penchant.

Marie Mancini ſa ſœur, qui depuis épouſa le Connêtable Colonne, prit ſa place. Elle n'étoit pas belle : mais elle avoit tant de graces qu'il n'étoit preſque pas poſſible de s'appercevoir de la petiteſſe de ſes yeux, de la grandeur de ſa bouche, de la lividité de ſon teint. Son eſprit étoit vif, naturel quoique cultivé, brillant quoique ſenſé. Il y avoit dans toutes ſes manieres une vérité, une élégance à laquelle on ne réſiſtoit pas. Louis ſe rendit : ſon cœur n'étoit pas occupé, & demandoit à l'être.

Le Cardinal feignit de deſapprouver cette paſſion, en fut charmé parce qu'elle le laiſſoit maître des affaires, & n'oublia rien pour l'entretenir. La Reine-mere n'en fut point allarmée : elle croïoit que le dégout étoit toujours inſéparable de la laideur, & ne ſavoit pas que l'œuil s'y fait comme à la beauté, au lieu que les charmes de l'eſprit ſont plus durables, parce

parce qu'ils ſont toujours nouveaux*. D'ailleurs, elle voïoit qu'il ne trouvoit de plaiſir qu'auprès d'elle, & n'avoit pas la force de priver de ſes plaiſirs un fils qu'elle adoroit. Elle étoit raſſurée par ſes eſpions qui lui diſoient que le Roi & Mademoiſelle Mancini emploïoient à la lecture de vers, de Romans, de Comedies, des momens que d'autres amans auroient emploïe à en fournir des ſujets. Marie Mancini lui enſeignoit l'Italien, lui apprenoit à lire, à penſer, à ſentir, & contribua plus à lui former l'eſprit & le goût que tous ſes précepteurs. L'amour eſt un ſi grand maître !

Inſenſiblement ces feux devinrent plus ardens. Mazarin voulut les éteindre, ſoit qu'ils fuſſent contraires à ſes vues, ſoit qu'il eut pris ſa niéce en averſion, ou qu'il eut deſſein de plaire à la Reine.

---

* Recentes
Ingenioſa dabit ſemper amica jocos.

Il défendit aux deux amans de ſe voir : c'étoit leur inſpirer le deſir de ſe voir plus ſouvent encore. Ils en cherchèrent les moïens : ils les trouverent. Ce qui n'étoit d'abord qu'un commerce innocent d' amitié, devint une paſſion impétueuſe. Mancini avoit trop d'eſprit pour n'être pas intriguante, Louis trop de pouvoir pour obéir : ils concertérent des rendezvous, s'y attendrirent, & ſe promirent un amour éternel. Le Cardinal laiſſoit languir le Roi dans l'oiſiveté, & l'amoliſſoit par les plaiſirs. Ce Prince étoit né pour le travail : éloigné des affaires, il s'en fit une importante de ſes amours. Marie Mancini, avide de dominer, lui reprochoit ſouvent la contrainte où ſon Oncle le tenoit : elle ne ſongeoit qu'à s'affranchir de la tutelle du Cardinal qu'elle haïſſoit, & auroit bien voulu en affranchir le Roi qu'elle aimoit. Elle lui repreſenta, que ſon Miniſtre & ſa mere ne cherchoient qu'à le tenir dans une enfance éternelle, qu'il étoit tems de regner, & qu'elle l'aimeroit mille fois plus maitre laborieux qu'eſclave fai-

fainéant. " Que n'uſez-vous de votre " pouvoir ? lui diſoit-elle. Vous obé- " iſſez à un Prêtre, vous qui pouvez " faire trembler toute l'Europe : un " coup d'autorité vous couvriroit de " gloire. Quoique votre ſujette, vous " n'êtes pas digne de moi, ſi vous ai- " mez à ſervir. Je vous aime comme " mes yeux ; mais j'aime encore plus " votre gloire."

Ces expreſſions d'un amour mâle & héroïque lui rendoient Mazarin odieux ; & les artifices que celui-ci mettoit en œuvre pour détruire ſa niéce, la lui rendoient encore plus chere. Dans un moment de paſſion, il lui promit de l'épouſer : ces momens revinrent ſouvent ; & ce ſerment fut répété pluſieurs fois.

Le Cardinal n'avoit pas cru que cette paſſion put aller ſi loin. Il avoit craint pour l'honneur de ſa niéce ; il fit ſemblant de craindre pour la gloire du Roi. Cependant il voïoit avec un ſecret plaiſir, que ce mariage étoit poſſible ;

poſſible ; & la Reine-mere devina ſes ambitieuſes idées. Un jour qu'il eſſaïa de la ſonder là-deſſus, elle lui dît avec émotion : " Si jamais mon fils ſe por-" toit à cette indignité, je me met-" trois à la tête de tous les Ordres de " l'Etat pour venger l'honneur de la " maiſon Royale*."

Ces paroles firent trembler Mazarin, à qui il ne falloit que parler avec fermeté. Ce Miniſtre, encore plus déteſtable qu'il n'étoit déteſté, auroit pu ſe venger cruellement de la France, en lui donnant une Reine de ſon ſang, s'il avoit eu plus de courage, & s'il avoit été auſſi ambitieux qu'il étoit avare. Richelieu n'auroit pas héſité. Mazarin, intimidé par les plaintes de la Reine & par les cris de la cour, voulut ſe faire un mérite de ce qui pour ſa petite a-

* V. les Memoires de Madame de Motteville. Ce fait eſt auſſi rapporté dans d'autres mémoires du tems.

me

me étoit une néceſſité. Il éloigna ſes niéces. Le Roi eut beau pleurer, gémir, menacer. Elles partirent. Ce fut lors de cette ſéparation que Mademoiſelle de Mancini dît à Louis XIV. ces paroles qui ſignifioient tant de choſes, & que Racine fit venir ſi heureuſement dans ſon *Britannicus:* " Sire, vous " êtes Roi, vous pleurez, & je pars ! "

Louis, ſéparé de ſa maitreſſe, ſentit toute la force de ſa paſſion, n'écouta point les remontrances de la Reine, & ne voulut entendre parler ni de ſon mariage avec Mademoiſelle de Savoye, ni de l'Infante d'Eſpagne. Peu à peu ſes yeux s'ouvrirent; & l'abſence fit ce que la raiſon n'avoit pu faire. Il lut les lettres du Cardinal, qui lui reprochoit ſans ceſſe de renoncer à l'avantage d'être le plus grand Roi du monde, pour vivre deshonoré auprès de Mancini, & qui lui rappellant tous les ſoins qu'il lui avoit couté depuis ſon enfance, & les périls dont il étoit ſorti par ſes conſeils,

le

le menaçoit de l'abandonner & de ſe retirer en Italie. Ces lettres le déterminerent à conclure ſon mariage avec l'Infante.

Cette Princeſſe vint en France en 1660. Elle ne manquoit pas de beauté; elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le teint fort blanc; mais rien de touchant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus néceſſaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoiqu'elle n'en eût pas la capacité. Elle ne s'occupa que de l'amour de Dieu & de l'indifférence du Roi, ſans murmurer contre le premier, & ſans ſe plaindre du ſecond.

Louis avoit pour elle tous les égards que méritoit ſa vertu. Mais il aimoit beaucoup mieux la ſociété de Madame. C'étoit Henriette d'Angleterre, ſœur de Charles II. Cette Princeſſe avoit de la beauté, de la jeuneſſe, des graces; à ſa taille près, c'étoit le chef d'œuvre de la nature. Sa converſation avoit

avoit mille agrémens ; ſon eſprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs livres ; ſon goût étoit ſûr & délicat ; ſon humeur égale & charmante : avec tout cela, le deſir & le talent de plaire. Madame s'ennuïoit autant avec Monſieur que le Roi avec la Reine ; ils ſe dirent leurs dégouts, & ſe virent pour les ſoulager : ce ne fut d'abord que par reſſource : enſuite un ſentiment plus tendre reſſerra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données : on s'écrivit des billets doux : on s'envoïa des vers : on ſe promena dans les bois : on s'y égara : les courtiſans cauſérent ; la Reine-mere gronda ; Monſieur ſe plaignit ; la deſunion ſe mit dans la famille Roïale.

Louis étoit trop honnête homme pour ravir ſa femme à ſon frere ; il s'abſtint donc du plaiſir de voir ſi ſouvent Madame. Mais il n'étoit pas aſſez vertueux, aſſez maitre de lui-même pour vivre ſans quelque paſſion ; il chercha donc à donner ſon cœur.

Une jeune fille fut touchée de cette taille majeſtueuſe, de ce ſon de voix noble & inſinuant, de cette phiſionomie de héros, de cette régularité de traits, qui en faiſoient l'homme le plus aimable de ſa Cour. Elle l'avoit ſans ceſſe devant les yeux, & s'entretenoit en ſecret de cette innocente paſſion. Tantôt elle auroit voulu être Princeſſe, avoir des couronnes à lui offrir : tantôt elle ſouhaitoit qu'il fût un ſimple particulier, afin de lui offrir ſon cœur. Ah ! s'il étoit berger, diſoit-elle.

Le Roi ſe plut à entretenir une enfant qui lui ſouhaitoit une houlette. Il badina d'abord de ſes naïvetés ; enſuite il s'y prit. Ce n'étoit point une beauté parfaite : mais elle étoit ſi aimable, que ce vers de la Fontaine ;

Et la grace plus belle encor que la beauté

ſembloit avoir été fait pour elle. Le teint bazané, les cheveux blonds, le

ſourire agréable, les yeux bleus, & point atteints du deſir de plaire, le regard ſi tendre & en même tems ſi modeſte qu'il gagnoit tout à la fois le cœur & l'eſtime: un reſte aſſez peu d'eſprit, trop de ſentiment pour en avoir beaucoup; liſant continuellement, mais trop occupée du Roi pour lire avec profit: point d'ambition; point de vues: plus attentive à penſer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire; toute renfermée en elle même; préférant l'honneur à tout, & s'expoſant plus d'une fois à mourrir plûtot que de laiſſer ſoupçonner ſa fragilité: l'humeur douce, libérale, timide, n'aïant jamais oublié qu'elle faiſoit mal, eſpérant toujours de faire mieux: ſentiment chrétien qui attira ſur elle tous les tréſors de la miſéricorde, en lui faiſant paſſer une longue vie dans une joie ſolide & même ſenſible d'une pénitence auſtere*.

* Voïez les Mémoires de l'Abbé de Choiſy. Il l'avoit connuë particuliérement. " Nous

Telle étoit Mademoiſelle de la Valiere. Les viſites chez Madame, dont elle étoit fille d'honneur, recommencerent. Henriette s'apperçut bientôt qu'elle n'en étoit pas l'objet. Elle entra dans une extréme fureur. Le Roi l'appaiſa par des careſſes, & gagna La Valiere par des complaiſances. Le Marquis de Vardes fut leur confident & leur ménagea des entrevues. Louis fut enchanté de cette ſimplicité, cette innocence, ces graces modeſtes, mille fois plus dangereuſes que ces beautés ſéguelieres qu'on admire. Deux coeurs faits pour s'aimer ne s'aimerent jamais de meilleure foi.

La Reine-mere, inſtruite des rendez-vous, parla fortement au Roi pour le guérir de ſa paſſion. Tout fut inutile.

" Nous avons, dit-il, joué enſemble plus " de cent fois à colin-maillard & à cligne-" muſette"

La

La Ducheſſe de Navailles, conſeillée par ſon mari, l'homme de la Cour le plus dur & le plus vertueux, fit griller les fenêtres de la chambre de La Valiere. Celle-ci fut infiniment ſenſible à cet affront, qui la déſignoit. Le lendemain toutes les fenêtres des filles d'honneur furent grillées.

Cependant Henriette étoit furieuſe de cette préférence. Elle jettoit des regards terribles ſur La Valiere. Le Roi lui donna un colier de perles & des boucles de diamans d'un grand prix : ce préſent acheva de la mettre au deſeſpoir. La Cour étoit toute en feu. On avoit les yeux ouverts pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire : mais tout le monde gardoit le ſilence : car il n'étoit déjà plus permis de parler.

Le Roi aimoit extrémement la chaſſe ; il y menoit les Dames ; & il prenoit plaiſir à les voir vêtues en cet habit d'Amazone, dont la Reine Chriſtine avoit introduit la mode en France

& en Italie. Mademoiſelle de la Valiere, qui brilloit beaucoup en cet habit, faiſoit tout le plaiſir de ces parties. Henriette, qui en étoit toujours le prétexte, les rompoit ſouvent, parce qu'elle avoit trop d'orgueil pour faire ſervir ſa beauté à relever celle de ſa rivale.

L'amour de la Valiere & du Roi augmentoit tous les jours, & les eſprits s'aigriſſoient. Envain Louis XIV. gardoit-il des ménagemens par conſidération pour la Reine; envain enveloppoit-il ſous des fictions ingénieuſes le ſecret de ſon cœur: envain La Valiere jouiſſoit-elle, confondue dans la foule, de fêtes qui n'étoient que pour elle. Le zèle des Navailles, joint à la mauvaiſe humeur de Madame & aux intrigues du Comte de Guiche, ſon confident, obligea le Roi à s'affranchir de la contrainte du miſtere.

Plus Mademoiſelle de La Valiere témoignoit de ſoumiſſion & de reſpect à Madame, plus cette Princeſſe lui témoignoit d'indignation & de mépris. Il la

la voïoit ſouvent fondante en pleurs ; & elle n'étoit jamais plus belle, que lorſque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Cette aimable perſonne ne put ſupporter ces dégouts. Elle eut le courage d'aller s'enfermer au couvent de Chaillot, où elle ſe propoſoit de vivre inconnue, & loin du monde & de l'amour. Le Roi demande ſa maitreſſe, menace de ſa vengeance ceux qu'il ſoupçonne de la lui avoir ravie, apprend qu'elle eſt à Chaillot, monte à cheval, va la chercher, lui parle, la fléchit, la ramene en triomphe, lui fait ſa maiſon, la crée Ducheſſe, & ordonne à ſa Cour d'eſtimer ce qu'il aime.

La Valiere, tirée de la dépendance, ne ſongea point à ſe venger de ſes ennemis. Elle en augmenta cependant le nombre par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander aucune grace au Roi : elle ne voïoit perſonne : recueillie en elle-mê-

même & dans ſa paſſion, elle fuïoit l
clat ; & tout ce qui n'étoit pas Lo
lui étoit indifférent. Quelques-uns
tribuerent à un Sentiment de hauteur
de dureté ce qui n'étoit que l'effet d'
ſentiment de délicateſſe & d'amo
Quelques autres dirent que le Roi exi
oit cette retraite : mais il n'étoit po
fait à être jaloux, & encore moins à ê
trompé. Modeſte & timide, elle ha
ſoit le faſte, elle ne goutoit dans les
tes fréquentes qu'on lui donnoit que
plaiſir de voir que toutes les Dames
voient les yeux attachez ſur le Roi,
que le Roi ne les avoit attachez q
ſur elle. Elle ne mit point la Frar
à ſes genoux, elle n'entra point da
les intrigues des courtiſans, ni dans
paſſions des miniſtres : elle ne s'e
richît point ; elle ſe deroboit à la fo
le, ſe cachoit ſous l'herbe, etoit ho
teuſe d'être maitreſſe, d'être mere, d'é
Ducheſſe. Non ; diſoit Madame de S
vigné, il n'y en aura jamais ſur
moule-là.

Le Comte de Vermandois * fut le premier fruit de leurs amours. Louis fut préſent aux couches, aida les Médicins, partagea toutes les douleurs en Pere & en Amant, craignit que ſa maitreſſe n'eut été empoiſonnée, dit aux dames qui l'environnoient, " prenez tout ce que " j'ai, mais laiſſez la moi ", reçut le premier l'enfant dans ſes bras, & n'en fut que plus épris de la mere.

Madame de La Valiere oublia ſouvent ſon devoir ; mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere faveur

* Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, mort en 1683. Il y a dans les Mémoires ſecrets de Perſe une anecdote ridicule & aſſez reſſemblante au *Maſque de fer* de Voltaire. Quand Boſſuet annonça à Madame de La Valiere la mort du Comte de Vermandois : *faut il*, dit-elle, *que je pleure la mort d'un fils dont je n'ai pas encore achevé de pleurer la naiſſance*

qui

qui coute à la plûpart des femmes : les ſecondes lui coutoient preſque autant : elle ne ſe faiſoit point au crime. La tendre pudeur la ſuivoit juſques dans ces foibleſſes, ou l'on n'eſt qu'à la volupté : elle n'accordoit rien ; il falloit lui tout arracher ; chacune de ſes bontés étoit pour ſon amant une nouvelle victoire.

Cette conduite l'affermit dans le cœur du Roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les reſſources d'un amour délicat, le piquant de la réſiſtance, la gloire de la conquête. La vertu, l'amour, une vertu, un amour ſimple & ſans art étoient des liens encore plus forts que tous ceux que peut forger la coquetterie la plus ſavante & la plus ingénieuſe. Je ne ſerois point ſurpris, qu'une coquette habile prît pour ſon modele cette même La Valiere qui l'étoit ſi peu.

Les enfans d'un amour ſi parfait devoient reſſembler à leurs peres. Mademoiſelle

moiſelle de Blois *, qui a fait ſi long-tems les délices de la cour de France, eut les graces de La Valiere, la beauté de Louis, le cœur & l'eſprit de l'une & de l'autre.

Les refus vertueux, moins vertueux pourtant qu'extraordinaires, de Madame de La Valiere, porterent le Roi à des diſtractions fréquentes : il reſpectoit trop ſon premier choix pour ne pas lui dérober avec ſoin la connoiſſance de ces infidélités. La contradiction de ſes deſirs le détachoit pour quelques momens : l'habitude le ramenoit toujours.

Athenaïs de Mortemar, Marquiſe de Monteſpan, tenta de lui ravir un cœur aſſiégé par toute la cour. Elle y parut ; & elle effaça tout ce qui y avoit paru

* Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiſelle de Blois, mariée à Louis Armand Prince de Conti, morte en 1739.

avant

avant elle. Elle fut aimée de Lauzun *, qui après avoir été le rival de son maître en devint le confident, le favori, fut sur le point d'en devenir l'allié, & finit par sortir d'une longue & dure prison pour être Duc & Pair, & pour vieillir sans considération & sans gloire.

Madame de Montespan, Madame de Thiange sa sœur aînée, & sa cadette, Abbesse de Fontevrault, étoient les plus belles femmes de la cour. Toutes trois joignoient à la supériorité de la beauté la supériorité de l'esprit. Vivonne † leur frere avoit comme elles les graces de la figure, le brillant de l'esprit, & y avoit ajouté la finesse du gout & les avantages

* Peguilin de Caumont, Comte de Lauzun ; ses amours avec *Mademoiselle* sont connues.

† Louis Victor de Roche-chouart, Maréchal de France, Général des galeres, Duc de Vivonne, mort le 3 Avril 1688.

de la lecture. A quoi ſert de lire ? lui diſoit Louis XIV. La Lecture, répondit-il, fait à mon eſprit ce que vos perdrix font à mes joües.

Ces quatre perſonnes étoient d'un commerce charmant, leur tour d'eſprit étoit le même, & leur étoit particulier : on l'appelloit l'eſprit des Mortemar. C'étoit de la fineſſe, de la naïveté, un ton de plaiſanterie vif & décent. Avec cela, une union parfaite.

Madame de Monteſpan n'auroit peut-être jamais eu deux regards de Louis XIV. ſans une de ces petites témérités qui produiſent quelquefois de grands événemens. Elle aimoit la raillerie, & en faiſoit tous les ſoirs ſur les dames qu'elle avoit vu le jour attaquer le cœur du Roi. Ses bons mots la faiſoient haïr des femmes, & produiſoient un effet oppoſé ſur les hommes. On n'admiroit que les ſaillies de Monteſpan ; on n'en pouvoit imiter l'agrément, on en copioit

le ton. Lauzun en entretenoit le Roi, qui les répétoit à La Valiere. Celle-ci prit du gout pour une perſonne qui s'égaioit avec tant d'eſprit ſur celles qui viſoient à ſa place : elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit ſi bien dans les autres ; elle la mit de ſes parties, ſans prévoir qu'elle l'aſſocioit à ſes plaiſirs & la portoit à ſa faveur.

Le Roi, qui étoit, ce ſemble, deſtiné à traiter d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda Madame de Monteſpan comme une femme agréable, digne de Lauzun, digne de la jeuneſſe frivole de ſa cour. Elle l'agaçoit dans toutes les formes : il ne daignoit pas ſe défendre. Voïez, diſoit-il à Madame de La Valiere, voïez comme elle me lorgne : elle voudroit bien que je l'aimaſſe. Peut-être l'aimoit-il déjà. Sans qu'il s'en doutât, elle faiſoit tous les jours de nouveaux progrès dans ſon cœur : ſes plaiſanteries éternelles les favoriſoient ; il la crut exemte

des

des défauts qu'elle ſaiſiſſoit avec tant de vivacité, qu'elle relevoit d'un air & d'un ton ſi deſintéreſſé. Enfin, elle s'établit ſi bien dans ſon cœur, qu'elle le partagea avec La Valiere. Tel eſt l'empire de l'eſprit & de la beauté : on ne peut en triompher qu'en les éloignant.

Le Roi, toujours ſenſible à cet amour ſi vrai & ſi rare de la Ducheſſe de La Valiere, mais auſſi ſenſible aux charmes de la volupté, s'ennuioit des ſcrupules d'une conſcience délicate, à la vérité, mais qui l'étoit trop ou qui ne l'étoit pas aſſez. Son cœur plia ſous le poids de la reconnoiſſance. On veut bien nous devoir quelque choſe : mais rarement a-t-on l'ame aſſez bien faite pour conſentir à nous devoir tout.

A cette eſpece de laſſitude ſe joignit l'idée flatteuſe d'être aimé d'une femme qui mépriſoit toutes les autres, & qui en étoit reſpectée, quoiqu'elle les ſurpaſſât en beauté. Il avoua ſes feux, Lauzun

les exagéra, Madame de Monteſpan donna des eſpérances.

Les premieres infidélités furent ſecrettes. Comment ſe réſoudre à affliger un cœur auſſi tendre que celui de La Valiere ? L'œuil de l'amour eſt perçant : elle s'en apperçut, en pleura, s'en plaignit, fut raſſurée, & pardonna.

Le Marquis de Monteſpan ignoroit cette intrigue. Dès-qu'il l'apprit, il en fut deſeſperé. Il vouloit bien que ſa femme fut la maitreſſe de Lauzun ; il ne vouloit point qu'elle fut celle du Roi : idées d'honneur aſſez ſingulieres. Il exprima ſon reſſentiment de mille manieres différentes, publia le premier ſon deſhonneur, tâcha d'empoiſonner les plaiſirs du Roi, prit le deüil comme ſi ſa femme étoit morte, écrivit au Pape une lettre pour lui demander la permiſſion de ſe remarier, montra cette lettre à Louvois, fit mille de ces folies éclatantes, auxquelles Paris applaudit, parce que

Paris

Paris eſt malin, & dont Verſailles ſe rit, parce qu'elles ne ſont pas de nos mœurs.

Le Roi lui fit défendre la cour, & ſe vit obligé à rendre public un amour qu'il vouloit encore tenir ſecret.

Madame de La Valiere vit l'aſcendant que prenoit ſa rivale, & le vit preſque ſans ſe plaindre. Elle combattit avec douceur : elle fut témoin d'un triomphe ſi humiliant pour elle, ſans preſque proférer d'autres paroles que celles-ci : ils ne ſavent pas tous les chagrins qu'ils me donnent !

Madame de Monteſpan jouiſſoit de ſa faveur avec éclat : elle ſe hâtoit d'en recueillir les fruits : les reſpects la flattoient ; elle commençoit à regner avec empire : elle auroit pu faire regner les graces.

D'une taille au deſſus de la médiocre : les traits mignons, ſans être gâtés par

l'enbonpoint, les yeux pleins de feu, la bouche très petite & très bien garnie, le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours, les cheveux du plus beau blond, flottans en longues treſſes ſur les épaules les mieux tournées : enfin c'étoit une beauté accomplie ; mais une beauté ſenſuelle, plûtôt faite pour la volupté que pour un attachement ſolide.

Le Roi ſe reprochoit ſa paſſion pour une femme mariée : il avoit de la religion, il étoit honnête homme : ce ſcrupule ne le quitta jamais : il voulut s'étourdir ſur ce crime en le rendant public & brillant, en le faiſant conſacrer par l'exemple, les baſſeſſes, les foumiſſions du courtiſan flatteur. L'illuſion fut longue ; mais elle n'empêcha pas que Madame de Monteſpan ne fut ſouvent repriſe & quittée. Son regne ne fut jamais bien affermi ; c'eſt peut-être ce qui le rendit ſi long.

L'ex-

L'exemple de Louis fut contagieux : ſa cour ne fut occupée que d'intrigues d'amour. La petite-fille d'Henri IV. aima un ſimple gentilhomme. Henriette, ſans être coupable, le parut aux yeux d'un mari foible & jaloux. Turenne fut à ſoixante ans l'amant & la dupe de la Marquiſe de Coatquen. Les filles d'honneur de la Reine étoient trop ſouvent tentées pour ne pas ſuccomber ſouvent. Louvois même ſoupira.

La Ducheſſe de La Valiere avoit tempéré l'éclat de la faveur par la modeſtie. La Marquiſe de Monteſpan mit à la place le faſte & l'orgueil. Les fêtes étoient plus brillantes, les reſpects plus marquez, la dépendance plus étroite, l'extérieur plus ſoumis. Tout avoit un caractere de hauteur dans l'amant & dans la maitreſſe, & un air de profonde ſoumiſſion dans le courtiſan. C'eſt la une des époques d'un changement arrivé dans les mœurs des François,

François, qui devinrent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence & en politeſſe.

Après les premieres contraintes, les deux amans, las de ſe gêner, ne garderent aucunes meſures. La Reine n'eut que ce que le devoir lui donnoit. La Valiere fut conſidérée du Roi qui ceſſa de l'aimer, mais qui ne ceſſa pas de la voir. Tous les honneurs, tous les hommages furent pour Madame de Monteſpan. Dans le tems que Louis méditoit l'invaſion de la Hollande, au milieu des jeux & des plaiſirs, il la mena en Flandre à la face de l'univers. Les artiſtes épuiſérent leur induſtrie pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Les tréſors furent prodiguez. La maiſon de Clagni fut bâtie avec un goût qui n'étoit que pour elle. Tout pliois devant une ſujette, qui ne marchoit qu'avec l'appareil le plus pompeux de la roïauté, & qui avoit toujours

quatre gardes du corps aux portieres de ſon caroſſe.

Mais reprenons le fil de la vie de Madame Scaron, dont j'ai été éloigné par une digreſſion que j'ai cru néceſſaire, & que peut-être on regardera comme inutile.

CHAP.

CHAP. VIII.

Madame Scaron eſt Gouvernante des enfans du Roi & de Madame de Monteſpan.

MADAME Scaron pouvoit compter d'avoir une puiſſante protectrice dans Madame de Monteſpan. Il lui étoit permis de cultiver ſa bienveillance; elle voïoit ſouvent la Marquiſe de Thiange : tous les jours elle gagnoit dans l'eſprit de la favorite.

Mais

ſais cette favorite fut ſur le point
perdre elle-même tout ſon crédit.
el coup pour Madame Scaron qui
enoit qu'à elle ! Madame de Mon-
an aïant été à confeſſe à un Curé
village, ce Curé lui montra que s'il
avoit pas de la vertu & de la fer-
é à la cour, il y en avoit du moins
campagne ; il lui fit de vives exhor-
ons ſur ſon devoir, lui apprit que
qu'elle appelloit foibleſſe étoit cri-
, & lui refuſa l'abſolution. Elle
fut bleſſée, & encore plus ſurpriſe :
s'en plaignit, au Roi, qui, très
ris lui-même, ne voulut pourtant
condamner le Prêtre, ſans ſavoir
Boſſuet, dont il reſpectoit la doc-
e, & du Duc de Montauſier, dont
ſtimoit la probité, ce qu'ils en pen-
ent. M. Boſſuet n'héſita pas : il
a le Curé, & dît qu'il n'avoit fait
: ſon devoir M. de Montauſier
la plus bruſquement & avec au-
e de force, quoique Madame de
ontauſier fût aſſez généralement ac-
cuſée

cuſée d'avoir été des premieres à contribuer à former ces chaines. Le jeune Roi, à qui il ne falloit que dire la vérité, leur promit qu'à ſon retour de Flandre, il ne reverroit plus Madame de Monteſpan. Il donna même à M. Boſſuet la permiſſion de lui écrire en toute liberté. On a deux lettres qu'il lui addreſſa à ſon armée de Flandre, dans leſquelles il l'exhorte vivement à reſter ferme dans ſa reſolution, en le prenant du côté de ſa gloire, & du côté de la Religion. Au retour du Roi, l'embarras fut grand. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi Madame de Monteſpan devoit être bannie de la cour, ou ſi elle ne pouvoit pas y paroitre comme les autres Dames. Cette queſtion fut propoſée comme un cas de conſcience très délicat. La déciſion n'en pouvoit être difficile qu'à Verſailles. A Paris, on ſe réunit pour l'exil: à la Cour on ſe partagea, non ſuivant ſes lumieres, mais ſuivant ſes intérêts. Les caſuiſtes rigides, les amis de la vertu,

&

& les ennemis de Madame de Monteſpan diſoient avec Boſſuet, qu'il falloit couper cette liaiſon par un coup d'éclat; on prédiſoit au Roi qu'il ne ſeroit pas maître de ſon cœur ; on lui citoit cette maxime du ſage, que pour ne pas tomber dans le péril il falloit le fuir ; on lui repréſentoit, que la faute étant publique, la réparation devoit l'être ; on lui faiſoit lire de longs traités, dont les raiſons éclairoient ſon eſprit, mais ne convainquoient pas ſon cœur. Ceux qui connoiſſoient ce cœur, & qui plus politiques que vrais, avoient plus d'égard aux choſes de la terre qu'à celles du ciel, étoient d'un avis différent ; & leurs raiſons étoient ſpécieuſes : Il falloit ménager l'honneur d'une Dame, qui n'étoit pas encore flétri, & dont le ſeul crime étoit de n'avoir pas réſiſté a la tentation la plus dangereuſe : une réparation publique cauſeroit un ſcandale affreux : il ne faut point apprendre aux peuples les foibleſſes de leurs Princes : les exemples de l'ancienne diſcipline de l'Egliſe ne prouvoient rien ; les circonſtances avoient

 changé:

changé : c'étoit vouloir porter dans ce ſiécle pervers la perfection, l'auſtérité, la vigueur de ces ſiécles, dont on devoit bien plus admirer les vertus, qu'on ne pouvoit en eſpérer le retour. Il ſuffiſoit de renoncer à Madame de Monteſpan : quel mérite auroit le ſacrifice, ſi elle étoit éloignée ? La voir en public, la voir tous les jours, ſans être tenté de la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de ſa Majeſté.

Le Roi fut du ſentiment de ces derniers, c'étoit le ſentiment de ſon cœur. Madame de Monteſpan parut aux aſſemblées : elle y parut avec tous les charmes qu'une longue abſence lui avoit prêté. Le Roi la fuioit : elle l'évitoit avec ſoin : cependant ils ſe rencontroient toujours : ils s'éloignoient & ſe retrouvoient ſans ceſſe. Inſenſiblement ils ſe rapprocherent, & rougirent ; leurs yeux ſe parlerent : leurs cœurs s'attendrirent. Quatre mots dits à l'embraſure d'une fenêtre détruiſirent tout l'ouvrage de Boſſuet.

Deux

Deux beaux yeux triompheront toujours des efforts des caſuiſtes les plus éloquens.

Madame de Monteſpan n'avoit pas encore abandonné tout le ſoin de ſa gloire : elle vouloit bien être foible ; mais elle ne vouloit pas qu'on le ſût. Il n'y avoit que ſa faveur qu'elle ſe plaiſoit à montrer, & qu'elle aimoit trop à faire ſentir. Elle avoit conſenti à devenir mere, à condition que la naiſſance de ſes enfans ſeroit un miſtere. Ces enfans, il falloit pourtant les élever : mais où trouver une femme capable d'un grand ſecret, & capable de cette éducation ? Elle jetta les yeux ſur Madame Scaron, comme ſur une de ſes créatures, & lui fit parler par M. de Vivonne & par Madame d'Hudicour. Elle répondit : " ſi les enfans ſont au Roi, " je le veux bien ; je ne me chargerois " pas de ceux de Madame de Monteſ- " pan : il faut donc que le Roi me l'or- " donne."

Cette réponſe ne plut point: mais Madame Scaron étoit ſi néceſſaire & fut ſi ferme, malgré toutes les inſinuations de M. de Louvois, qu'on la fit venir à la Cour, & que le Roi lui ordonna de ſe charger de l'enfant que Madame de Monteſpan lui remettroit.

Ce fut alors qu'elle ſentit qu'elle alloit être condamnée à une vie retirée; mais cette vie, quoiqu'elle lui devint un devoir & un devoir pénible, ne ceſſa pas de lui plaire. Peut-être en étoit elle déjà inſtruite, quand elle annonça dans ſes ſocietés ordinaires le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Elle loua une petite maiſon, où elle ſe propoſa de vivre ſeule, & inconnuë à tout le monde à l'exception de quelques amis choiſis: encore leur dit-elle, qu'elle s'y vouloit occuper de l'education d'une jeune enfant, & pour détourner les ſoupçons, elle prit avec elle la petite d'Hu-

di-

dicour, fille de Madame d'Hudicour ſon amie.

Madame de Monteſpan accoucha dans une maiſon écartée, avec toutes les précautions du plus profond ſecret : l'accoucheur n'en fut point, & s'en douta ſi peu, qu'il ſe fit verſer à boire par le Roi qui étoit préſent.

Quand il fallut recevoir le dépot qui lui devoit être confié, elle ſe mit dans un fiacre, entra chez Madame de Monteſpan avec un maſque ſur le viſage, prit l'enfant, le couvrit de ſon écharpe, remit ſon maſque pour ſortir. Elle fit la même cérémonie, à la naiſſance du ſecond enfant, en 1670.

Voilà Madame Scaron, qui depuis ſi long-tems faiſoit l'agrément d'une aſſemblée, la voilà devenue Gouvernante d'enfans, Intendante de nourrices, ſéparée de tous ſes amis, eſ-

clave d'un devoir qui demandoit des attentions infinies, obligée de ſe lever à toute heure de la nuit pour veiller ſur des enfans ſi precieux, avec deux mille livres de penſion pour prix de ſa liberté, & le chagrin de ſavoir qu'elle ne plaiſoit point au Roi.

Ce Prince avoit un certain éloignement pour elle : il la regardoit comme un bel-eſprit ; & quoiqu'il eût beaucoup d'eſprit lui-même, qu'il aimât ceux qui en avoient, & qu'il protégeât les lettres, il ne pouvoit ſouffrir ceux qui vouloient le faire briller ; & un homme qui ne le cachoit pas, l'humilioit trop pour n'être pas un pedant. Quand il parloit de Madame Scaron à Madame de Monteſpan, il ne la nommoit que *votre bel-eſprit*.

Quelquefois la favorite faiſoit venir ſes enfans à la cour. Quand le Roi ſe trouvoit dans ſa chambre, la Gouvernante s'éloignoit par prudence, & les laiſſoit préſenter par la nourrice pour

dérober au Roi un objet qui lui étoit odieux. Il demanda un jour à la nourrice à qui étoient les enfants qu'elle apportoit ; " ils ſont ſurement, lui re-" pondit-elle, à la Dame qui demeure " avec nous : j'en juge par les agita-" tions où je la vois au moindre mal " qu'ils ont. Et qui croïez-vous, re-" prit le Roi, qui en ſoit le pere ? je " n'en ſai rien, dît la nourrice, mais " je m'imagine que c'eſt quelque Duc " ou quelque Préſident du Parle-" ment.

Ces enfans grandirent : on les fit loger à la cour, mais toujours avec l'ordre du ſecret. Ce fut alors que commença l'intimité de Madame de Monteſpan avec Madame Scaron, intimité qui finît par mettre celle-ci dans la place de ſa bienfaitrice, ſans que l'une ni l'autre l'euſſent imaginé.

Madame Scaron la voïoit tous les ſoirs, & l'entretenoit pendant qu'elle ſe couchoit ; toujours avec un plaiſir nouveau.

veau. Elle lui donnoit des conſeils ſur les affaires du jour, lui rendoit compte des nouvelles les plus intéreſſantes, lui parloit du monde, lui parloit de Dieu. Ces longues Converſations déplurent au Roi, qui comme tous les Grands, avoit le foible de craindre les perſonnes d'eſprit & de mérite : il étoit trop jaloux de ſon autorité pour n'être pas allarmé d'un conſeil ſecret où l'amour pouvoit prendre avec la ſageſſe des meſures pour la partager. Il voïoit déja dans ſa maitreſſe plus de ſuite, plus de réflexion, plus de prudence. Il ſoupçonnoit la confidente de verſer en elle ſes qualités ; & pour l'en dégouter, " quel plaiſir, lui " diſoit-il trouvez-vous à tant parler " avec une précieuſe ? voulez-vous " qu'elle vous rende précieuſe comme " elle ?

La faveur de Madame Scaron étoit achetée par bien des peines. Madame de Monteſpan faiſoit tomber ſur elle toutes les inégalités de ſon humeur. Tantôt elle en étoit enchantée, & lui con-

confioit avec amitié tous ſes ſecrets ; tantôt elle lui parloit avec un ton impérieux, & traitoit comme une femme à elle une dame qui prétendoit être aux enfans du Roi, & non pas aux ſiens.

Ces démêlés ne tranſpiroient point dans le public ; le raccommodement les ſuivoit de près ; & chaque brouillerie augmentoit ſon crédit. Tous les jours mieux connue, tous les jours plus néceſſaire.

Elle étoit conſultée ſur les affaires les plus importantes, & ſur les intrigues les plus délicates ; & l'on regarda la diſgrace de Lauzun comme ſon ouvrage. Elle avoit d'abord fortement conſeillé à Madame de Monteſpan de rompre ce mariage, & d'avoir plus d'égard à la gloire du Roi qu'à la reconnoiſſance qui lui parloit pour Lauzun. Cet avis, qui auroit épargné à Louis XIV. bien de fauſſes démarches, à Mademoiſelle bien des ridicules & des chagrins, à Lau-

Lauzun de grands malheurs, à la famille roïale d'indignes craintes, à la nobleſſe un grand affront, cet avis ne fut point ſuivi. On s'en repentit : on y revint, mais on y revint trop tard.

Tandis que Madame Scaron gouvernoit la Cour ſous Madame de Monteſpan, Madame du Frêney, gouvernoit l'Etat * ſous Monſieur de Louvois. C'étoit la femme d'un de ſes Commis, d'une beauté plus éclatante que réguliere, d'un caractere fier, avide du pouvoir ; beaucoup d'eſprit, beaucoup de génie, encore plus capable d'être le conſeil de Louvois que digne d'être ſa maitreſſe. Le Miniſtre fit ériger pour elle une charge chez la Reine ; on la fit Dame du lit ; on lui donna les grandes entrées : on rampa devant elle. Madame Scaron alloit plus lentement à ſes fins : elle ne bruſqua point la faveur, n'en rechercha point l'éclat, ne ſe hâta pas de

---

* Voiez le recueil des lettr. de Madame de Sevigne.

jouir ;

; elle l'attendit, la cacha, la laiſſa
r. C'étoit une choſe étonnante que
e : nul mortel ſans exception n'a-
accès chez elle : ceux qui recevoi-
de ſes lettres n'oſoient s'en vanter,
eur des queſtions infinies qu'elles
oient *.

es mauvaiſes humeurs de Madame
Monteſpan ne finiſſoient point :
lame Scaron avoit trop de vanité
ne pas en être vivement bleſſée,
rop de feu pour n'y pas répondre
quefois avec aigreur. Elle étoit
ſenſible, vive, impétueuſe : La
on, la pieté peuvent bien ſuſpendre
r un tems les reſſorts des paſſions ;
s elles ne ſauroient les détruire.
s'échapoit quelquefois ; & un jour
choſes s'aigrirent au point, que la
rite en porta des plaintes au Roi,
en étant importuné lui repondit :

---

* Voïez lettr. de Madame de Coulanges à
dame de Sevigné, 26 Decembre, 1672.

" ſi

« ſi elle vous déplait, que ne la
« renvoïez-vous ? n'êtes-vous pas la
« maitreſſe ? »

Aſſujettie à des chagrins continuels, forcée à les dévorer en ſecret, n'aïant que l'Abbé Gobelin à qui elle pût les confier, n'en recevant que des conſolations preſque auſſi triſtes que ſes maux, mille fois tentée de parler au Roi pour ſe juſtifier, mais trop reconnoiſſante pour ſe juſtifier aux dépens d'une perſonne qui l'avoit tirée de la miſere, elle ſe propoſa de quitter la cour & d'entrer dans un couvent. Mais tantôt ſon âge, tantôt un mot du Roi, tantôt une confidence de la favorite la retenoient dans le monde : toujours combattuë, elle étoit dégoutée de la cour, elle y étoit fixée par l'eſperance de la fortune, projettoit d'en ſortir, ne pouvoit ſe réſoudre à s'en éloigner.

Ses liens devenoient de jour en jour plus forts : cependant plus occupée de ſes

ſes anciens amis qu'elle ne l'avoit jamais été, elle leur donnoit le peu de tems qu'elle avoit avec un plaiſir qui faiſoit regretter qu'elle n'en eut pas davantage *.

Madame de Monteſpan commença ſon bonheur ſans le ſavoir. Elle ſe plaignit ſi ſouvent, que le Roi pour adoucir ſon eſprit fut obligé d'entrer dans tous ces démelés. Il entretint quelquefois l'accuſée, & lui trouva beaucoup de ſens ſans ſoupçon de ſavoir. On la lui avoit dépeinte comme une bizare, comme une emportée qu'il falloit ménager : il la vit pleine de graces & de douceur. Quelque tems après, il lui donna des preuves bien flatteuſes de ſon eſtime : jettant les yeux ſur l'état des

* Lettre de Madame de Coulanges à Madame de Sevigné, du 20 Mars, 1673. *Il y à*, dit-elle, *chez une de ſes amies un homme qui la trouve ſi aimable & de ſi bonne compagnie, qu'il ſouffre impatiemment ſon abſence.*

penſions, il vît deux mille francs pour Madame Scaron, les raïa, & mit deux mille écus.

Le Duc du Maine, dont la naiſſance n'étoit preſque plus un ſecret, contribua beaucoup à l'établir dans ſon eſprit par une réponſe faite à propos. Le Roi, qui comme tous les Bourbons étoit un pere fort tendre, aimoit à jouer avec lui: content de l'air de bon ſens qu'il mettoit juſques dans ſes jeux, ſatisfait de la maniere dont il répondoit à ſes queſtions, " vous êtes bien raiſonnable, lui dit-il; " il faut bien que je le ſois, répondit " l'enfant, j'ai une Gouvernante qui eſt " la Raiſon même. Allez, reprit le " Roi, allez lui dire que vous lui donnerez cent mille francs pour vos dra- " gées."

Les premiers momens de ſa faveur, elle les donna à ſa famille; elle rendit ſervice à ſes parens, obtint une Compagnie d'Infanterie pour ſon frere, païa toutes ſes dettes, & le fit nommer au Gou-

Gouvernement d'Amersfort, ville de Hollande que Louis XIV. venoit de soumettre. Ce Prince établissoit dans toutes les villes prises l'exercice de sa Religion avec une hauteur qui revoltoit les esprits : on eût dit qu'il faisoit des conquêtes autant pour l'Eglise que pour la France. Les Officiers qui y commandoient imitoient son ardeur, & ceux qui étoient de famille hérétique l'imitoient le mieux. M. d'Aubigné qui étoit de ce nombre se distinguoit à Amersfort par son zele : il en persécutoit les habitans, il en faisoit naître les occasions, il les traitoit avec cette inhumanité, qui fait haïr la vérité & la domination. La ville s'en plaignit au Marquis de Ruvigni, Député Général des églises prétendues réformées de France. De Ruvigni ces plaintes allerent à Louvois, de Louvois à Madame Scaron, qui écrivit à son frere de favoriser les catholiques & de n'être pas cruel aux huguenots. Ils sont dans l'erreur, disoit elle, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes,

où Henri IV. a été, où ſont encore pluſieurs grands Princes : Jeſus Chriſt a gagné les hommes par la douceur. C'eſt aux Curés & aux Evêques à convertir : Dieu n'a point donné aux ſoldats charge d'ames. Elle lui alléguoit beaucoup d'autres raiſons de cette eſpece, qui prouvoient plûtôt un cœur compatiſſant qu'un eſprit éclairé. Elle ignoroit le droit que les Princes ont ſur les conſciences, & ne ſavoit pas que l'égliſe doit ramener ſes enfans dans ſon ſein par toutes ſortes de voies, &, quand la douceur eſt inutile, emploïer les menaces, le glaive, & les ſupplices. Ce penchant à la tolérance étoit apparemment un reſte de proteſtantiſme.

L'éducation du Duc du Maine lui fut entiérement confiée : on lui laiſſa le choix des maitres & des précepteurs : ſa tendreſſe ne lui en fit faire que d'heureux. Elle donna une partie de ſon autorité à M. Le Ragois, homme ſavant, vrai, laborieux, d'un eſprit borné, en

en un mot tel qu'il le falloit à un Prince, qui devoit mériter le rang & l'état qu'il devoit avoir. Elle avoit l'inſpection générale des études, & s'étoit réſerve le ſoin de lui former un cœur droit & vertueux.

Elle y réuſsît ſans peine. Le petit Duc avoit d'heureuſes inclinations, l'eſprit ouvert, de la docilité, & un attachement extrême pour ſa Gouvernante. Il l'aimoit mille fois plus qu'il n'aimoit ſa mere, & il en étoit mille fois plus aimé.

Souvent Madame de Monteſpan & Madame Scaron diſputoient la gloire d'aimer le plus tendrement ces jeunes Princes. La favorite, pour ſe faire des titres, entroit quelquefois dans les détails de l'education, faiſoit des changemens, contrediſoit le plan établi, & ſurtout diminuoit la dépenſe : car elle étoit avare, comme le ſont tous ceux que leur état engage à des profuſions. La Gouvernante ſouffroit impatiem-

ment qu'on fit des innovations inutiles, ſe plaignoit qu'on tuoit ces enfans à ſa vue, qu'ils manquoient du néceſſaire, qu'on les élevoit en bourgeois, & menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces diſputes commençoient par un combat de ſentimens, & finiſſoient ordinairement par des reproches amers d'un côté, & par des pleurs & des projets de l'autre.

Madame de Monteſpan, fatiguée de ces diviſions continuelles, trop foible pour vaincre les paſſions qui en étoient le principe, trop grande pour n'avoir pas toujours tort, & pour l'avouer, voulut y mettre fin en éloignant Madame Scaron d'une maniere qui ſatisfit à ce qu'elle lui devoit, qui ne permit pas au Roi le ſoupçon, & qui prévint les malignes interpretations du courtiſan. Elle traita d'un mariage avec un Duc fort ſot & fort gueux. Madame Scaron en rejetta les premieres propoſitions, dît à la favorite qu'elle avoit déjà

déjà assez de peines sans en aller chercher de nouvelles dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain, & qu'elle étoit trop attachée aux Princes pour les abandonner dans un tems où elle leur étoit plus nécessaire que jamais. Madame de Montespan étoit dans un bon moment, crut n'avoir pas été pénetrée, lui fut bon gré de son refus, & lui jura une amitié inviolable. Le traité en fut signé. Ce qui n'empêcha pas la fin de l'année 1673 d'être fort orageuse. Les petites intrigues & les grandes injures recommencerent de part & d'autre. Les Princes étoient mal nourris, le Duc du Maine étoit malade; on la brouilloit avec le Roi, on s'en justifioit mal: Louvois lui étoit envoïé pour lui faire entendre raison; on lui parloit avec sincérité, & avec la ferme resolution de quitter à la fin de l'année; & cependant, on se réconcilioit, on rentroit dans la confiance avec douceur, on ne pouvoit sortir d'un païs où il falloit agir & parler contre sa conscience.

Ces agitations, cette retraite, ces fatigues attaquerent la ſanté de Madame Scaron : un ſang brulé par une mélancolie noire, aigri par des reproches éternels, lui donna des vapeurs, qui ne la quitterent plus juſqu'à ſa mort. Si quelque choſe pouvoit dédommager de la perte de la ſanté, c'auroit été ſans doute le tour heureux que prenoit ſa fortune. Ses deux dernieres réconciliations lui avoient valu deux cens mille francs chacune.

Le Roi prenoit un plaiſir infini dans ſa converſation. Souvent il s'enfermoit avec elle & Madame de Monteſpan pour en gouter les délices. Il la mettoit de tous ſes plaiſirs, lui faiſoit des préſens conſidérables, la prenoit pour arbitre dans les différens qu'il avoit avec ſa maitreſſe. Elle n'en étoit pas plus vaine, mais elle en étoit plus prudente. Plus elle aquéroit de conſideration, plus elle montroit de modeſtie. Pour rendre ſa faveur plus ſure, au lieu d'un

d'un mouvement de rapidité, elle lui donna un mouvement de lenteur : par là elle adoucît les traits de l'envie, & prévint les cabales de ces eſprits intriguans, toujours prêts à renverſer tout ce qui s'éleve.

CHAP. IX.

Achat de Maintenon. Voïages. Faveur déclarée.

MADAME Scaron ne ſavoit point où la fortune devroit la porter. Elle avoit eu dès ſa jeuneſſe un gout pour la ſolitude qui ne l'avoit point quittée dans le grand monde. Rien ne fait plus aimer le ſilence de le retraite que le tumulte de la cour. Elle avoit toujours eu deſſein d'acheter une terre, où elle pût finir ſes jours dans la tranquillité & la paix.

Elle

Elle emploïa les premiers bienfaits du Roi à l'achat de Maintenon*. Cette terre eſt belle & noble. Elle lui couta deux cens cinquante mille livres. La ſituation l'avoit tentée : c'eſt un gros château, de beaux dehors, au bout d'un grand bourg, à quatre lieues de Paris, à dix de Verſailles, à quatre de Chartres. Elle ne produiſoit que onze à douze mille livres de rente ; mais elle y apporta cet eſprit d'ordre & d'économie qui lui étoit naturel, y mit des Flamands & des Normands qui travailloient en toilerie, & en retira dans la ſuite quinze à ſeize

* M. de Voltaire dit dans ſon *ſiécle* que le Roi lui acheta la terre de Maintenon, en 1679. Il y a deux fautes dans cette ligne. Premierement, Maintenon fut acheté cinq ans plûtôt, en 1674. En ſecond lieu, il fut acheté par Madame Scaron, & non par le Roi.

mille

mille francs. Elle dît en y entrant : " voilà où je mourai.

Le Roi la vit ſi ſatisfaite de l'aquiſition de ce marquiſat qu'il lui en donna le nom, & affecta de l'appeller trois ou quatre fois la Marquiſe de Maintenon. Quelques uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle & le Roi ; ſes amis lui reprocherent qu'elle dédaignoit le nom de ſon mari : ſes envieux, ſes ennemis l'appellerent *Madame de Maintenant*. Elle feignit d'ignorer tout ce que diſoit le public, s'enveloppa de ſon innocence, & ne ſigna plus que la Marquiſe de Maintenon, nom que nous lui donnerons deſormais.

Ce changement lui fut plus utile qu'elle ne le prévit elle-même. Car comment eût-elle pu monter au rang, où elle s'éleva, avec ce nom de Scaron, nom bourgeois, nom qui offroit toujours quelque choſe de bas & de burleſque ? La fortune ne tient qu'à une baga-

bagatelle. Comment la France auroit-elle plié devant la veuve d'un homme dont le nom ſeul faiſoit rire? Tout le ſérieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impreſſion que donnoit le nom du mari. Il falloit que Madame de Maintenon fit oublier Madame Scaron.

La paſſion qu'elle avoit pour ſa terre augmentoit ſon gout pour la vie ſolitaire. Cette paſſion étoit ſouvent contrariée. Elle y faiſoit travailler, & ne pouvoit obtenir un ſeul jour pour y aller donner ſes ordres. Jamais elle ne ſe plaignit de ſa ſervitude avec plus de vivacité ni avec moins de raiſon. La crainte des procès vint l'inquieter: elle ne s'y ſentit pas propre, & les mit tous en arbitrage.

Le Duc du Maine, toujours infirme, toujours foible, donnoit beaucoup d'exercice à ſa tendreſſe & à ſa vivacité. Ce Prince étoit né très-bien fait. Mais on remarqua, qu'âgé de trois ans, une de

ſes jambes s'affoibliſſoit. Après avoir inutilement eſſaïe beaucoup de remedes, le Premier Médecin d'Aquin jugea qu'il falloit l'envoïer aux eaux de Barege. Madame de Maintenon fit le voïage avec lui. Le jeune enfant dont on ne déguiſoit plus le nom reçut par tout de grands honneurs: il ſavoit déjà lui-même ce qu'il étoit. Madame de Maintenon, l'exhortant un jour à ſe corriger de quelques manieres hautes, lui dît que le Roi avoit plus de politeſſe que lui. " Cela lui eſt bien aiſé, répondit le " Prince; il eſt bien ſûr de ſon rang, " & moi, j'ignore quel eſt le mien." En paſſant par le Poitou, elle vit ſes parens, en fut reçue comme étant dans la faveur, leur en ſçut gré comme ſi elle y avoit toujours été, ſe réconcilia ſincérement avec les Villettes, qui l'avoient oubliée depuis qu'elle avoit changé de religion, chercha l'hiſtoire de ſa maiſon, apprit qu'elle étoit d'une des meilleures familles de la province, & n'en fut que plus humble.

De

De Barege elle écrivoit directement au Roi. Ses lettres plurent beaucoup. Rien d'apprêté, un naturel, une élégance, une facilité, un bon ſens admirables. " Je n'aurois jamais cru, " dît Louis, qu'un bel-eſprit put ſi bien " ecrire."

Les louanges que donna le Roi à ſon ſtile ſont vraiſemblablement le fondement ſur lequel on a bâti l'hiſtoriette ſuivante, qu'on trouve partout, & que je ne mets ici que pour la réfuter.

Le Roi aïant fait un jour à Madame de Monteſpan une de ces tendres queſtions qui ſuppoſent qu'un Prince peut être aimé pour lui-même & n'eſt jamais ſûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les maitreſſes répondent à leurs amans. Le Roi la quitta en lui diſant un peu ſéchement qu'elle pouvoit ſe faire illuſion. Madame de Monteſpan, allarmée du ton dont il avoit prononcé

ces paroles, confia ſes inquiétudes à Madame de Maintenon. " Je ne veux " point, lui dit-elle, qu'il ſe couche " dans cette idée : je veux le deſabuſer: " je vais lui écrire." Mais point de penſée, l'imagination étoit éteinte ; le cœur étoit muet. Elle eut recours à Madame de Maintenon, qui ſur le champ fit une lettre charmante. La favorite la copia & l'envoïa au Roi : le Roi la trouva à ravir, & lui en fit de ſi grands éloges, qu'aïant honte de les recevoir, elle avoua qu'elle s'étoit paré de l'eſprit de Madame de Maintenon. Louis loua ſa ſincérité, mais fut piqué que ſa maitreſſe eut eu beſoin du ſecours d'autrui pour lui dire qu'elle l'aïmoit pour lui-même. Sa repugnance pour Madame de Maintenon ceſſa ; & il voulut voir, ſi elle ſentoit avec autant de délicateſſe qu'elle écrivoit.

C'eſt un conte fait à plaiſir. Madame de Monteſpan, qui avoit beaucoup moins de bon ſens, moins de lumieres aquiſes par la lecture, moins de ſoupleſſe

que

que Madame de Maintenon, avoit beaucoup plus d'eſprit, une imagination plus brillante, un feu plus vif & plus long. Elle n'avoit pas beſoin d'emprunter la plume de perſonne. J'ai vu des lettres d'elle qui égalent celles de Sevigné. D'un autre côté, Madame de Maintenon deſapprouvoit trop tout ce qui avoit l'air de galanterie, & le deſapprouvoit trop hautement pour ſe prêter à une pareille complaiſance.

De retour à la cour, elle y retrouva les mêmes ſujets de peines. On eſt ſurpris de voir des querelles éternelles, des plaintes, des reproches, des inſultes, & déjà une eſpece de rivalité entre deux dames dont la condition étoit ſi différente. Quelque bizare, quelque impérieuſe qu'on ſuppoſe la premiere, l'état de dépendance, la reconnoiſſance n'obligeoient-elles pas l'autre à tout ſouffrir ? Les bruſqueries de Madame de Monteſpan n'étoient pas toutes mal fondées. Elle voïoit une perſonne qu'elle avoit ſecourue dans la

miſere gagner peu à peu la confiance du Roi, qui commençoit à ne plus redouter la converſation du *bel eſprit*.

Madame de Maintenon obtint pour ſon frere le Gouvernement de Coignac; & M. de Louvois ne lui fit demander cette grace qu'autant de tems qu'il falloit pour la faire valoir. La pieté ſévere dont elle faiſoit profeſſion ne la rendit pas ridicule aux yeux du courtiſan, & la rendit plus eſtimable aux yeux du Roi. Madame de La Valiere, qui n'eſpéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le tems de l'oublier, ſongea à réparer des péchés qu'heureuſement pour ſon ſalut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudiſſoit la cour, & n'avoit pas le courage d'en ſortir. La grace enfin l'emporta. Sa retraite fut réſolue : elle s'en ouvrit à Madame de Maintenon, comme à la perſonne la plus capable de juger ſainement d'un projet qui eſt encore plus ſouvent

l'ouvrage du deſeſpoir que le fruit de la pieté.

Subjuguée par un ſentiment profond, tel qu'il les faut aux ames tendres, elle crut qu'il n'y avoit que Dieu qui put remplir la place que le Roi occupoit dans ſon cœur. Tout en elle devoit être admirable : il n'y avoit point eu d'exemple de la délicateſſe de ſon amour ; il devoit n'y en point avoir de l'auſtérité de ſa pénitence.

Etant un jour avec Madame de Maintenon à une chaſſe du Roi, elle lui déclara qu'elle vouloit ſe faire carmelite. Madame de Maintenon fut effraiée de cette confidence. C'eſt un projet, lui dît la Ducheſſe, que je médite depuis long-tems, & pour m'y préparer, je porte une haire & un cilice. Mais quel crime voulez-vous expier ? Helas ! reprit La Valiere, le crime d'avoir trop aimé. Madame de Maintenon la pria de s'interroger encore, lui remontra la conſéquence d'un premier pas, & lui demanda

manda ſi elle ſe croïoit aſſez de force pour ſoutenir la vie d'une carmélite, elle qui étoit accoutumée à la moleſſe & aux plaiſirs. " Ah ! Madame, lui répondit-elle en montrant le Roi & Madame de Monteſpan, " quand j'y trouverai des " peines, je n'aurai qu'à me rappeller " toutes celles que ces deux perſonnes " m'ont fait ſouffrir."

Madame de la Valiere exécuta ce deſſein avec toute la magnanimité d'un héros. Elle ne regretta pas le monde : à peine le ſouvenir du Prince qu'elle avoit adoré lui arracha-t-il un ſoupir. Elle paraphraſa ce beau cantique où David déplora des égaremens mille fois plus criminels ; elle en trouvoit tous les ſentimens d'amour, de foi, & de contrition infiniment au deſſous des ſiens. Elle paſſa trente-cinq ans * dans ces

* Elle entra dans le noviciat le 2 Juin, 1674, fit profeſſion le 4 Juin 1675, ſous le nom de Sœur Louiſe de la Miſericorde, & mourut le 6 Juin 1710. âgée de 65 ans.

au-

auſtérités ; bien plus grande, aux yeux du chrétien, ſous le cilice, dans l'humiliation, aux piés des autels, que lorſqu'aſſiſe à côté du trône elle voïoit un peuple de flatteurs mendier en tremblant un ſeul de ſes regards.

La converſion de Madame de La Valiere acheva de détacher du monde Madame de Maintenon ; elle n'y tint preſque plus, & l'auroit quitté, ſi la fortune, qui ſe joue également de nos penchans & de nos projets, n'eut décidé qu'elle devoit gouverner ce même monde qu'elle déteſtoit.

Les bains de Barege avoient adouci la maladie du Duc du Maine, mais ne l'avoient point guérie. On le mena à Anvers † pour le montrer à un Médecin dont on vantoit le ſavoir : & comme

† Mes Memoires placent ce voïage en l'année 1675, & les Lettres de Madame de Sevigné à l'année ſuivante.

on

on ne vouloit point que l'enfant fût connu, pour éviter la dépenſe ou l'embarras du cérémonial, Madame de Maintenon fit ce voïage ſous le nom de la Marquiſe de Suger; & le Prince paſſoit pour ſon fils. Les remedes de l'Empirique furent violens. Madame de Maintenon ne put ſoutenir la vue de l'appareil; ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit préſent: " on ne ſait pas qui eſt le pere " de cet enfant; mais à coup ſûr voilà " la mere. " Le petit Duc, déjà honteux d'aller faire voir ſes infirmités à l'étranger, dît au Médecin: " au moins, " Monſieur, je ne ſuis pas né comme " cela; voïez ma mere; & papa n'eſt " rien moins que boiteux.

Le Charlatan força la nature; il allongea la jambe & ne la fortifia point, & renvoïa le Duc à Paris, avec parole qu'il ne boiteroit plus, & de grandes diſpoſitions à boiter davantage. Madame de Monteſpan s'en prit à Madame de Maintenon. Le Roi fut plus équitable, la récompenſa de ſes ſoins, & la dé-

dédommagea de l'ingratitude de la favorite.

On espéra plus d'un second voïage à Barege. Le Roi en dispensa Madame de Maintenon ; mais elle ne put obtenir la même dispense de sa tendresse pour le Prince. Barege ne fut pas plus heureux qu'Anvers. Mais ses lettres furent toujours admirées, & inspirerent à Louis XIV. une estime qui lui prépara de nouveaux chagrins à son retour.

Madame de Montespan lui fit [illegible] entendre [illegible] inutile, & se [illegible] tion du Prince [illegible] de la Princesse [illegible] Madame de Maintenon [illegible]

« nous paſſerons une jolie vieilleſſe, s'il « peut y en avoir de jolie.

Elle tâcha pourtant d'appaiſer la jalouſie de Madame de Monteſpan. Elle fit imprimer un petit recueil des themes du Duc du Maine, & le lui dédia ſous le titre d'*Oeuvres diverſes d'un auteur qui n'a pas encore ſept ans.* C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque choſe de mignon, de joli, & de fin, des traits d'hiſtoire choiſis, des réflexions, des maximes. Voici une de ces maximes ; *Quand je devrois parler contre moi-même, il faut avouer que les Princes ſont ravis quand on leur fait des préſens, & qu'ils ne ſont pas ſi aiſes quand ils en font.*

Ce petit recueil fit du bruit à cauſe de l'épitre dédicatoire. Cette épitre étoit tournée de la maniere la plus délicate : le Roi & ſa maitreſſe y étoient loués finement & ſans baſſeſſe. Je n'en ai pas encore vu de plus belle. On l'attribua à Madame de Maintenon ; elle n'avoit point

point mis ſon nom au bas : mais quelle autre que la Gouvernante du Prince avoit droit de préſenter ce livre à Madame de Monteſpan, & de lui parler avec cet air de connoiſſance, ce ton de familiarité & d'intérêt ? Quelques uns la trouverent trop bien faite, trop correcte pour être entiérement l'ouvrage d'une femme : mais ceux-là ne connoiſſoient point Madame de Maintenon, ou ne ſavoient pas que l'éducation du Duc du Maine lui avoit valu autant de lumieres qu'elles lui avoient couté de veilles & de ſoins.

Les querelles & les amitiés recommencerent, parce qu'on s'aimoit ſans tendreſſe, & qu'on ſe querelloit ſans animoſité.

CHAP. X.

Faveur de Madame de Maintenon.

MAdame de Monteſpan & Madame de Maintenon ne pouvoient ni vivre enſemble ni ſe ſéparer. Tantôt Louvois étoit député pour les réconcilier : tantôt le Roi lui-même s'en vouloit mêler. " Il m'eſt plus aiſé, " diſoit-il, de donner la paix à l'Eu- " rope que de la donner à deux fem- " mes." Les aïant trouvé un jour fort échauffées, il voulut ſavoir de quoi il s'agiſſoit. " Si Votre Majeſté, dit vivement Madame de Maintenon, " veut " entrer

" entrer dans ce cabinet, je l'en in-
" ſtruirai. " Il y entra, & Madame de Maintenon, après lui avoir fait une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à ſouffrir, ajouta qu'elle ne pouvoit pas vivre davantage avec une dame dont le caractere étoit la dureté. " La dureté,
" s'ecria le Roi ; eh ! toutes les fois
" qu'on parle devant elle de quelque
" malheureux, je vois ſes beaux yeux
" ſe remplir de larmes. Et moi, reprit
" Madame de Maintenon, je vois que
" vous en êtes toujours épris ; eſt-ce là
" ce que vous m'aviez promis, Sire ? Le Roi fut ému ; elle ſaiſit ce moment, le rappella à la religion, lui mit devant les yeux l'exemple de David, le prit par le tendre & par le terrible, & alla juſqu'à lui dire : " vous aimez beaucoup
" vos mouſquetaires : ſi vous appre-
" niez cependant, qu'un d'eux fait ce
" que vous-faites vous-même, vous le
" feriez ſortir de l'hotel. " Louis ſourît, & la remercia. " Ne croïez point,
" ajouta-t-elle, que ce ſoit la vengeance
" qui me dicte ces conſeils ; c'eſt la

" religion, c'eſt mon zele pour votre " gloire, c'eſt le deſir que j'aurois de " voir en vous le meilleur chrétien, " comme l'univers y voit le plus grand " Roi ; c'eſt le chagrin de paſſer ma vie " avec des perſonnes qui tous les jours " offenſent Dieu, & donnent à l'Eu- " rope le ſcandale d'une femme in- " fidelle à ſon époux, d'un homme " raviſſeur de la femme de ſon pro- " chain."

Madame de Maintenon n'étoit jamais plus éloquente ni plus aimable, que quand elle parloit d'action. Ses yeux s'animoient, ſes traits ſe rempliſſoient de feu, ſon teint ſe peignoit des plus vives couleurs, ſon ame ſembloit voler ſur ſes lêvres : on croïoit entendre la ſageſſe. Cette converſation fut fatale à Madame de Monteſpan. Elle réveilla les ſcrupules dans la conſcience de Louis, qui commençoit à ſentir beaucoup de remords depuis qu'il ne ſentoit plus d'amour ; & elle lui inſpira pour Madame de Maintenon une eſtime ſi tendre, que

c'étoit

c'étoit preſque de l'amour. Il lui promit de rompre ſes chaînes, & de penſer ſérieuſement à ſon ſalut.

Dès-qu'il ſortit du cabinet, Madame de Monteſpan, qui s'étoit bien doutée du coup que Madame de Maintenon lui portoit, s'empreſſa de détruire les fâcheuſes impreſſions de cet entretien : elle vola dans les bras de ſon amant, qui l'écarta de la main. Elle pleura, gémît, ſe juſtifia.

Le Roi lui dit, que Madame de Maintenon ne lui avoit donné que des conſeils utiles, qu'il étoit tems de faire ceſſer le ſcandale qu'il donnoit à ſes peuples, qu'il l'aimoit encore, mais qu'il falloit ſe vaincre ; qu'il l'exhortoit à remporter ſur ſon cœur la même victoire, & qu'il ne la reverroit plus en particulier.

Ces mots furent un coup de foudre. Abandonnée à ſon deſeſpoir & à ſes regrets, tantôt elle ſe déchaînoit contre

Madame de Maintenon ; tantôt elle tâchoit de la gagner par des promeſſes, par des préſens, par des excuſes, par des careſſes. Madame de Maintenon fut inflexible, & lui déclara, que l'unique moïen d'être avec agrément à la cour, c'étoit de renoncer de bonne foi à ſa paſſion. " Ah ! répondit-elle, " autant " vaudroit-il m'arracher le cœur.

Les devots triomphérent, les libertins pâlirent, les perſonnes raiſonnables prévirent que cette orage ne ſeroit pas de durée : tant de beauté encore d'un côté, & ſi peu de déſirs de l'autre ! c'étoit un état forcé.

Cependant Mr. de Condom ſe hâta de profiter de ces premiers momens de ferveur : il parla au Roi, parla éloquemment, reçut les complimens de toute la cour, & ſe défendit foiblement d'être un autre Saint Ambroiſe. Les Prédicateurs voulurent partager ſa gloire, & tonnerent apoſtoliquement contre la fornication & l'adultere. Il y en eut un, qui,

qui, en expliquant la parabole de Nathan, en osa faire l'application au Roi, & s'échauffant contre lui l'apostropha vingt fois de ces paroles : *tu es ille vir*. Le Roi demanda ce qu'il disoit, & fut fort irrité quand il apprit qu'elles signifioient : *tu às cet homme-là*. Les courtisans, qui peut-etre n'étoient pas fâchez qu'on dît une vérité dure à leur maître, mais qui l'auroient été qu'on les crut capables de ne pas s'offenser de toute vérité, tâcherent d'entretenir le ressentiment du Roi contre ce Prêtre imprudent. Mais Louis qui étoit encore dans la premiere chaleur de sa devotion, & qui auroit sacrifié une province à un trait de grandeur d'ame, leur répondit : " il a fait son de- " voir : faisons le nôtre.

Peu à peu cette chaleur se rallentît. Madame de Maintenon avoit exigé une chose trop difficile. Louis XIV. n'étoit pas encore assez vieux. Il passoit avec elle des heures entieres, lui promettoit des miracles, n'osoit lui parler d'amour, s'ennuioit à périr, mais n'aimoit à s'ennuier

nuier qu'avec elle. Madame de Monteſpan en frémît, n'écouta que ſa fureur, & eut l'imprudence d'accuſer Madame de Maintenon d'aimer le Roi & d'en être aimée. Ce ſoupçon fut ſi ſouvent répété que le Roi s'y accoutuma, & fut charmé que Madame de Monteſpan ne trouvât cette liaiſon que criminelle, parce qu'il craignoit qu'on ne la jugeât ridicule. Il fut diſpenſé d'un aveu formel, ſûr d'être cru, en ne niant que foiblement. Oui; Madame de Maintenon ne fût peut-être jamais devenue ſa rivale, ſi elle n'avoit été accuſée de l'être, lorſqu'elle ne l'étoit pas. Il falloit éloigner cette idée, & par des railleries & des mépris la renvoyer dans la claſſe des impoſſibilités.

Le Roi cherchoit à ſe rapprocher de ſa maitreſſe & des plaiſirs, mais il vouloit s'en rapprocher, ſans que ſes meſures puſſent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briſer ſes fers. M. Boſſuet dont le zele étoit trop vif pour être prudent, le fatiguoit d'exhortations,

& parloit à un Prince plein de paſſions avec toute la ſévérité d'un Pere de l'égliſe. Il en exigea un congé dans les formes, un congé par écrit. Le Roi y conſentit, & pour ne lui laiſſer aucun doute voulut qu'il en fût lui-même le porteur. Mais, au lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit la lettre la plus paſſionée. L'Evêque la rémit à Madame de Monteſpan & en rapporta une réponſe encore plus tendre. Ce commerce dura quelques jours; on ſe faiſoit des ſermens d'être fidéle, on prenoit des arrangemens, on ſe donnoit des rendez-vous, & le Prélat étoit le courrier. Ils ſe revirent, ſe parlerent avec cette familiarité qui ne convient qu'à des amans; & les adorations de la cour qui recommencerent annoncerent à M. Boſſuet qu'il avoit été dupe. Il avoit fait préciſément ce que Lauzun ou Vardes auroient rougi de faire. Madame de Monteſpan le conſola du ridicule; & le Roi l'en récompenſa.

Ma-

Madame de Maintenon ne relâcha rien de ſon auſtérité, & inſpira une partie de ſes ſentimens à ſa rivale. Celle-ci étoit embaraſſée * entre les conſéquences qui ſuivroient le retour des faveurs, & le danger de n'en plus faire, entre la crainte de les prodiguer & la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Madame de Maintenon la preſſoit de s'en tenir à l'amitié ; mais elle ne pouvoit l'y réſoudre. Tant de charmes encore, & tant d'orgueil ſe réduiſoient difficilement à la ſeconde place. Les jalouſies étoient vives : mais empêcherent-elles jamais rien ? Il y avoit eu des regards & des façons pour Madame de Maintenon. Ces diſtinctions avoient été remarquées. Elle eſt trop bien conſeillée, diſoit-on, pour lever l'étendart d'une telle perfidie avec ſi peu d'apparence d'en jouir long-tems : elle ouvriroit le grand chemin à l'infi-

* Voïez les lettres de Sevigné du 30 Septembre, 1676.

dé-

délité, & ne ſerviroit que comme d'un paſſage pour aller à d'autres plus jeunes & plus jolies. Voilà ce que diſoit à Paris ce monde de curieux, inſtruits à demi, féconds en conſéquences, accoutumez à ſe venger par la mediſance de la faveur.

Madame de Maintenon étoit incapable d'entrer dans une intrigue de galanterie ; & ſa réputation étoit ſi bien établie, que Madame de Monteſpan lui cachoit tous ſes plaiſirs avec le même ſoin qu'elle lui auroit caché des crimes : elle redoutoit ſes regards, & lui écrivoit dans une de ſes groſſeſſes : " j'apprehende votre pré-" ſence, & que vos grand yeux noirs " ne tombent ſur moi dans l'état où je " ſuis." Les jours de jeûne, elle faiſoit peſer devant elle le pain de ſa collation ; Madame de Maintenon rioit de cette délicateſſe ; " eh ! quoi ? lui dit la " favorite, parce qu'on fait un péché, " croïez-vous donc qu'on veuille les " faire tous?

Ma-

rent de leur préſence. Ce mariage ne fut point heureux : d'Aubigné vit trop tard qu'il eſt très difficile à un homme de quarante ans de ſe faire à l'humeur d'une femme de quinze ; ils ſe brouillerent ſouvent ſans ſujet, & ſe racommoderent toujours ſans tendreſſe. Madame de Maintenon donna des conſeils, fit des reproches, hazarda des menaces : elle ne fut point écoutée ; & Madame d'Aubigné continua à garder peu de précautions dans ſes liaiſons, à rire ſans en avoir envie, à minauder en parlant, à faire enrager ſon mari ſans lui donner pourtant des ſujets de jalouſie, & à ſe prévaloir faſtueuſement du credit de ſa belle ſœur.

CHAP.

CHAP. XI.

La Marquiſe de Maintenon Dame d'atour de Madame la Dauphine.

LE mariage du Dauphin mit toute la cour en mouvement. Il falloit former la maiſon de Madame la Dauphine : tout le monde y aſpiroit. Les grandes charges étoient briguées par un grand nombre de perſonnes. Le Roi n'eut aucun égard aux ſollicitations, & ne conſulta que Madame de Maintenon. Elle lui nomma Madame de Richelieu pour Dame d'honneur, & la Maréchale de Rochefort pour l'une des Dames d'atour : " je vous avoue, ajouta-t-elle, " que le choix de l'autre m'embaraſſe.

" Diſpenſez vous en, lui dit le Roi ; ce " ſera vous même, ſi vous l'agrées. "

Madame de Maintenon ne revenoit point de ſa ſurpriſe ; elle remercia, ſe défendit quelque tems, &, ſur les inſtances que le Roi lui fit, accepta. Elle obtint à Madame de Monchevreuil ſon amie la place de Gouvernante des filles d'honneur, qui furent Mademoiſelle de Lauweſtein & Mademoiſelle de Rambures.

La Marquiſe de Monteſpan, accoutumée à diſpoſer de ces places, fut vivement piquée de n'avoir pas ſeulement été du conſeil. Elle n'eſpéra plus d'éloigner de la cour ſa rivale à force de dégouts ; elle diſſimula ſon chagrin, & voulut y tenir, comme elle, par une plus grande charge.

Celle de Surintendante de la maiſon de la Reine étoit à ſa bienſéance : la Comteſſe de Soiſſons l'avoit ; mais comment l'engager à s'en défaire ? Il s'en

s'en offrit une occaſion favorable. Louvois qui s'étoit mis en tête de pouſſer à bout tout ce qu'il y avoit encore de grand en France, fit établir la chambre ardente pour la recherche des empoiſonneurs. Les plus grands Seîgneurs y furent citez, entre autres le Maréchal de Luxembourg, & la Ducheſſe de Bouillon, & la Comteſſe de Soiſſons, qui furent ſur le point d'être décrétées de priſe de corps. La Comteſſe ſe retira à Bruxelles, & fut obligée de vendre ſa charge à Madame de Monteſpan, qui la paya très mal, & qui crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientôt que quand le crédit tombe, on ne le releve point par une charge.

Madame de Maintenon ne pouvoit plus enviſager comme prochaine cette délicieuſe retraite après laquelle elle ſoupiroit avec tant d'ardeur : ſes chaînes à la Cour s'appeſantiſſoient. Elle n'étoit pourtant plus dans la ſervitude, & en entrant chez Madame la Dau-

phine elle quittoit Madame de Monteſpan.

Elle avoit craint, que cette charge ne l'obligeât à un faſte, à des plaiſirs, à une oiſiveté qui n'étoient point de ſon goût. Elle ſe trompa. La Dauphine n'aima que la ſolitude ; & après les premieres fêtes, ſa maiſon eut plus l'air d'un monaſtere que d'une cour. Cette Princeſſe n'étoit point jolie : elle étoit aimable, la taille parfaite, la gorge, les bras, & les mains ; & parmi cette envie de dire tout ce qui pouvoit plaire, il y avoit beaucoup d'eſprit & de dignité. Sanguin avoit dit au Roi : " Sire, " ſauvez le premier coup d'œuil, & " vous en ſerez content : " & Sanguin avoit dit vrai. Elle aimoit les arts, s'y connoiſſoit, & en avoit orné ſon eſprit. Le Roi lui diſant un jour : " Vous ne " m'avez point dit, Madame, que Ma- " dame de Toſcane votre ſœur étoit " extrémement belle : puis-je me ſou- " venir, lui répondit-elle, que ma ſœur

" à toute la beauté de la famille, lorſ-
" que j'en ai tout le bonheur ? "

Avec cet heureux talent qu'avoit Madame de Maintenon de gagner tous les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de ſa Maitreſſe, tout impérieuſe, tout inégale qu'elle étoit. Attentive aux progrés de ſa faveur, elle ne négligeoit pas même les bagatelles qui pouvoient l'augmenter. Elle perdit une diſcrétion contre M. le Dauphin. Elle lui envoya une canne, dont la pomme étoit une grenade d'or & de rubis : la couronne s'ouvroit : on voïoit le portrait de la Dauphine ; & au deſſous, *il piu grato naſconde.* On avoit fait autrefois cette deviſe pour la Comteſſe de Grignan : elle paroiſſoit alors une hiperbole : & pour cette Princeſſe ce fut une vérité *.

* Voïez Lettres de Madame de Sevigné, 31 Mai 1680.

A la mort de la Ducheſſe de Richelieu, le Roi voulut la faire Dame d'honneur; elle lui repréſenta, que cette place exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plûtôt deſarmer par la modération qu'irriter par l'orgueil. Louis entra dans ſes raiſons de délicateſſe, & à ſa priere y nomma Madame d'Arpajou, ſon ancienne amie, & ſœur de ce Beuvron avec qui elle avoit paſſé de ſi doux momens dans ſa jeuneſſe & qu'elle protégea toujours dans ſon élévation.

Madame de Monteſpan n'avoit plus à eſſuier les oppoſitions de Madame de Maintenon; elles ne ſe rendoient plus de viſites; mais par-tout où elles ſe rencontroient, elles ſe parloient avec une ſi grande apparence de tendreſſe, qu'on les croïoit ſincérement amies. Se trouvant un jour obligées d'aller à une promenade dans le même caroſſe: " montons, mon- " tons, dit Madame de Monteſpan, & " cauſons de bonne amitié; nous ne nous " en aimerons pas pour cela davantage."

Autant

Autant qu'elle avoit d'attention à cacher ſa faveur, autant le Comte d'Aubigné en avoit-il à la publier, comme ſi tout ſon mérite avoit été d'être ſon frere. Il tenoit des diſcours inſenſez, qu'on répétoit à Madame de Maintenon avec complaiſance. Elle étoit obligée, pour réparer ſes imprudences, d'en impoſer là deſſus à ſes meilleurs amis, de ſorte que Paris renvoïoit à Verſailles des nouvelles qui détrompoient les eſprits, ou qui du moins les jettoient dans l'incertitude. Elle ſavoit, que la cabale des Vivonnes ne cherchoit que les momens de lui nuire, & que l'Abbeſſe de Fontevrault avoit décidé qu'il valoit mieux la faire couler en lui donnant des ridicules, que la faire tomber en lui prêtant des noirceurs. Inſtruite des deſſeins de ſes ennemis, elle n'y oppoſoit que la prudence. " S'ils échouent, diſoit-elle, " j'en rirai, s'ils réuſſiſſent, je ſouffrirai " avec courage."

CHAP.

CHAP. XII.

Amours du Roi & de Mademoiſelle de Fontanges.

TANDIS que Madame de Monteſpan diſputoit encore à Madame de Maintenon la premiere place dans le cœur de Roi, Mademoiſelle de Fontanges parut, s'en empara, & lui offrit une véritable rivale.

C'étoit une grand fille, bien faite, d'un grand éclat, parfaite, ſi ſes cheveux n'euſſent tiré un peu ſur le roux. Ses parens, qui étoient du Rouergue, admirerent eux mêmes ſa beauté & y fonderent des eſpérances. Dès ſon enfance ils la deſtinerent à la conquête qu'elle fit, & lui ménagerent par l'entremiſe de

de la Ducheſſe d'Arpajou une place de fille l'honneur chez Madame. Son humeur étoit douce, & un peu mélancolique ; plus languiſſante que brillante. Elle fut menée à la cour par M. de Peire, Lieutenant du Roi de la province de Languedoc. Dès qu'elle y fut arrivée, Madame de Monteſpan, toujours portée à ſe détruire elle-même, vint dire au Roi, qu'on avoit amené à Madame une provinciale, qui étoit une vraie Agnès & une idole de marbre. Louis, très curieux de toutes les belles perſonnes, n'eut pas beſoin d'être excité. Il donna une chaſſe à Madame. Mademoiſelle de Fontanges en fut. La Marquiſe de Monteſpan l'apperçut, l'appella, la préſenta au Roi, & pour la déconcerter, lui découvroit la gorge, & diſoit : " Voyez, " Sire, que cela eſt beau ! Et ceci, qu'en " ditez-vous ? Admirez donc." Elle parcourut ſes appas en détail avec des exclamations infinies. Le Roi, auſſi grand connoiſſeur en femmes, qu'il l'étoit en hommes, en vit plus d'un coup d'œuil que Madame de Monteſpan avec toute

toute ſon attention. Il trouva la ſtatuë fort belle; comme Pigmalion il en devint amoureux, comme lui il l'anima. L'heureux mortel! tout ce qu'il y avoit de plus grand ſervoit à ſa gloire, tout ce qu'il y avoit de plus beau à ſes plaiſirs.

Mademoiſelle de Fontanges avoit des amis attentifs à ſa fortune; ils lui donnerent des conſeils; elle en avoit beſoin: car, dit l'Abbé de Choiſy, elle étoit belle comme un ange, mais ſotte comme un panier. Elle ſe hâta de remplir ſa deſtinée. Maîtreſſe déclarée, elle ſe livra toute entiere à la grandeur, paſſa devant la Reine ſans la ſaluer, dépenſa cent mille écus par mois, fut ſurpriſe qu'on nommât cela prodigalité, irrita ſes amis, & étonna juſqu'aux courtiſans par ſon ingratitude. Elle eût voulu avoir des royaumes à donner. Louis l'adoroit parce qu'il ſe retrouvoit en elle; cependant il fut toujours plus ſûr de ſa magnificence que de ſa fidélité.

La

La Marquiſe de Monteſpan, furieuſe de cette préférence, furieuſe d'avoir elle même placé ſa rivale, ceſſa de perſécuter Madame de Maintenon, & tourna toute ſa rage contre Mademoiſelle de Fontanges. Celle-ci n'avoit d'autre appui que ſes charmes & la nouveauté. Elle avoit contre elle ceux qui l'avoient d'abord ſervie, dont elle avoit païé les bienfaits par des hauteurs, Madame de Maintenon qui attiroit ſouvent le Roi à la cour de la Dauphine où il n'étoit parlé que de Dieu, toutes les femmes qui avoient des prétentions, & Madame de Monteſpan qui avoit des droits.

Le Pere de la Chaiſe, qui dirigeoit la conſcience du Roi, & qui lui avoit défendu depuis long-tems l'uſage des ſacremens, jugea que l'adultere étoit plus criminel que ce nouvel engagement; & parce qu'il deſapprouvoit hautement les amours de Madame de Monteſpan, il fut accuſé par elle de favoriſer tout bas les amours de Mademoiſelle de Fontanges.

Le Roi communia*. Il ne lui en fallut pas davantage pour crier au ſacrilege: " Le Pere de La Chaiſe, dit-elle aſſez plaiſament, " n'eſt qu'une chaiſe de commodité†.

Elle fut plus contente du Duc Mazarin, le même qui avoit eu une femme ſi belle & ſi aimable, & qui n'avoit pas ſçu la garder. Il étoit à la tête des devots, mais de ces devots qui le ſont juſqu'à la folie. Il demanda une audience particuliere au Roi, ſous prétexte qu'il avoit des choſes de la derniere importance à lui communiquer. Il l'obtint, & lui dit; qu'il lui donnoit avis que Dieu l'avoit averti en ſonge d'une prochaine révolution qui renverſeroit le roy-

---

* Le Roi a communié à la pentecôte. Le crédit de Me. de Fontanges eſt ſolide & brillant. Lett. de Sevigné, du 12 Juin, 1680.

† V. les Mémoires du Marquis de la Fare ſur les principaux événemens du regne de Louis XIV.

aume,

aume, s'il ne renvoïoit promtement Fontanges. " Et moi, dit le Roi, je " vous donne avis de donner ordre à " votre cerveau.

Le cœur du Roi étoit cruellement déchiré. Il ſe donnoit à Fontangens par gout, il alloit à Mainteuon par réflexion, il revenoit à Monteſpan par habitude. Toutes trois le vouloient entier. La prémiere étoit aimée, la ſeconde plaiſoit encore, la troiſieme étoit ſur le point de plaire ſeule plus que l'une & l'autre enſemble. Louis avoit à eſſuyer les caprices de l'amour, les emportemens altiers de la jalouſie, l'auſtérité de la morale, les chagrins de la Reine qu'il devinoit, & les remords de ſa conſcience.

Madame de Maintenon jouoit le plus beau rôle. On eût dit, qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues. Elle ne parloit au Roi que de la néceſſité de briſer ſes chaînes: elle ne parloit à ſes maitreſſes que de la néceſſité de l'union.

Elle conſoloit le Roi, & réconcilioit les deux rivales. Elle établit ſi bien ſon ſiſtême, que dans un bal donné à Villers Cottrets, Fontanges y parut parée des mains de Monteſpan.

Celle-ci n'obſerva pas long-tems les conditions de ce traité de paix. Ses cris recommencerent. Elle s'emporta contre Mademoiſelle de Fontanges, contre la des Adrets ſa confidente, contre le Prince de Marſillac, contre tout la cour. Le Roi affligé de ces violens chagrins fuioit ſon ancienne maitreſſe pour ſe dérober à l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur lui, ne paſſoit que des momens chez la nouvelle qui n'avoit pas aſſez d'eſprit pour l'amuſer, & paſſoit des heures entieres avec Madame de Maintenon, dont la douceur, la vertu, la converſation devenoient tous les jours plus néceſſaires à ſon ame tourmentée.

Mademoiſelle de Fontanges portoit déjà dans ſon ſein des preuves de ſa fragilité. Le Roi la fit Ducheſſe. Elle ne joüit pas long-tems de ſa fortune. Elle ſentit

ſentit qu'elle n'étoit plus aimée : les plus grands établiſſemens ne pouvoient la conſoler d'un après dîné paſſé chez Madame de Maintenon.

Ses couches ne furent pas heureuſes. Le bruit ſe répandit à Paris & en Province, que Madame de Monteſpan l'avoit empoiſonnée, comme s'il étoit fort rare de mourir d'une ſuite de couches. Elle languît long-tems ; & ſes regrets ne purent la conſumer. Elle mépriſoit quarante mille écus de rente & un tabouret qu'elle avoit, & ne ſoupiroit qu'après la ſanté & le cœur du Roi qu'elle n'avoit plus.

Quelque tems avant ſa mort, elle le fit prier de venir la voir. Le Roi craignant un attendriſſement, craignant qu'un entretien ne l'empêchat de ſe détacher du monde, lui refuſa par excès de délicateſſe cette derniere preuve d'amour. Il fallut pourtant céder. Le Confeſſeur dît qu'elle mourroit contente après cette entrevuë. Le jour que cette viſite

viſite lui fut promiſe, elle demandoit à tout moment l'heure qu'il étoit. Enfin, elle ſonna, le Roi vint, fut ſurpris de la voir pâle, décharnée, & ſi défigurée qu'il eut peine à la reconnoître : leurs adieux furent fort tendres * ; & les réflexions du Roi furent fort triſtes.

Madame de Fontanges mourut dans les ſentimens de foi & de repentance que Dieu nous envoïe ordinairement à l'heure de la mort, ſans doute pour nous préparer à une meilleure vie. Le regne de cette favorite fut comme le regne des roſes : il en eut & l'éclat & la briéveté †.

Madame

* Elle pris le Roi de païer ſes dettes, & de marier ſa ſœur. Le Roi lui promit l'un & l'autre, & tint parole. Sa ſœur épouſa bientôt après M. de Molac.

† On ne ſera peut-être pas faché de trouver ici une épitaphe de Madame Fontanges, qui peut-être mérite d'être conſervée.

Vous

Madame de Monteſpan ſe réjouît de la mort de ſa rivale : Le Roi en fut ſur-

---

Vous qui ne penſez qu'à l'amour,
Belles ! qu'un autre ſoin en ce lieu vous appelle !
Approchez, & voïez dans ce miroir fidele
Ce que vous devez être un jour.
Jalouſes autrefois du bonheur de ma vie,
Aïez pitié d'un ſort dont vous eutes envie.
Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé :
Ce Dieu dont la main m'a frappé
Veut qu'à lui ſeul on ſacrifie.
Si l'amour m'éleva dans un illuſtre rang,
J'en devins bientôt la victime :
Et ſi l'ambition me conſeilla le crime
Il m'en a couté tout mon ſang.
A la cour, je n'eus point d'égale ;
Maitreſſe de mon Roi, je défis ma rivale.
Jamais un tems ſi court ne vit un ſort ſi beau ;
Jamais fortune auſſi ne fut ſi-tôt détruite :
Ah ! que la diſtance eſt petite
Du faîte des grandeurs à l'horreur du tombeau !

pris & lui reprocha de prendre ſi peu de part à ſes peines, après en avoir eu tant à ſes plaiſirs. " Que je ſuis " heureux, dit-il à Madame de Main- " tenon, de trouver en vous des con- " ſolations qui adouciſſent l'amertume " où je ſuis ! "

FIN.



